INSTRAW

Rapport

Seminaire national de formation a l'utilisation des statistiques sur le rôle des femmes dans le secteur informel

Ouagadougou, Burkina Faso
6-10 août 1991

1992 E
STA-BFA

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le terme "pays", tel qu'il est utilisé ci-après, peut également désigner des territoires ou des zones.

Les appellations "région développée" et "région peu développée" sont employées á des fins exclusivement statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région.

RAPPORT SUR LE SEMINAIRE NATIONAL DE FORMATION A LA PRODUCTION ET A L'UTILISATION DES STATISTIQUES SUR LA PLACE ET LE ROLE DES FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL

Tenu à Ouagadougou, Burkina Faso
du 6 au 10 août 1991

Organisé par:	l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), Ministère des finances et du plan, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à l'action sociale
Sous les auspices de:	l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et le Bureau de Statistique des Nations Unies
Financé par:	le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

PLAN DU RAPPORT

I.	Introduction	1
	A. Orientations du séminaire	1
	B. Cérémonie d'ouverture	1
	C. Organisation du séminaire	2
II.	Place du secteur informel dans les politiques et les programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel	3
III.	Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données statistiques sur le secteur informel	6
IV.	Sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel: leurs limites	7
V.	Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel	8
VI.	Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur informel	10
VII.	Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique du secteur informel et de la contribution des femmes à l'activité économique	11
VIII.	Résultats des travaux des groupes	13
	A. Rapport du groupe I	13
	B. Rapport du groupe II	14
	C. Rapport du groupe III	15
IX.	Conclusions et recommendations	16
X.	Cérémonie de clôture	20
ANNEXES		21
1.	Information du séminaire	23
	A. Aide-mémoire	25
	B. Programme du séminaire	34
	C. Liste de participants	36
	D. Fiche d'appréciation	39

2. Allocutions d'ouverture et de clôture 43

A. Discours d'ouverture du Représentant résident par intérim du PNUD 45
B. Discours d'ouverture de la Secrétaire d'Etat au plan 47
C. Discours de clôture de la Secrétaire d'Etat au plan 49

3. Communications des services et organismes 51

A. Direction de l'artisanat 53
B. Centre national de la recherche scientifique et technologique/ Institut de recherches en sciences sociales et humaines 56
C. Office national de la promotion de l'emploi 62
D. Programme des Nations Unies pour le développement: Projet RAF/87/042 63

4. Rapports 71

A. Place du secteur informel dans les politiques et les programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel 73
B. Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données statistiques sur le secteur informel 82
C. Sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel: leurs limites 97
D. Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel 104
E. Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur informel 107
F. Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique du secteur informel et de la contribution des femmes à l'activité économique 113

5. Groupes de travail 119

ABBREVIATIONS

BIT	Bureau international du Travail
CARFF	Centre africain de recherche et de formation pour la femme de la Commission économique pour l'Afrique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDRES	Centre d'études de documentation de recherches économiques et sociales
CEE	Communauté économique européenne
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CNRST	Centre national de la recherche scientifique et technologique
DEE	Direction d'études économiques
DEP	Direction des études et de la planification
DRPC	Direction régionale du plan de la coopération
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme
IRSSH	Institut de recherches en sciences sociales et humaines
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	organisation non gouvernementale
ONPE	Office national de la promotion de l'emploi
OPEV	Office de promotion de l'entreprise voltaïque
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
ORD	Organisme régional de développement
ORSTOM	Institut français de la recherche scientifique pour le développement et coopération
OUA	Organisation de l'unité africaine
PANUREDA	Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement en Afrique 1986-1990
PECTA	Programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Les abbréviations techniques suivantes sont utilisées dans le présent rapport:

CI	consommations intermédiaires
CITI	classification internationale type par industrie
CITP	classification type par groupe de professions
PIB	produit interne brut
PME	petites et moyennes entreprises
PMI	petites et moyennes industries
PNB	produit national brut
RIC	Recensement des unités industrielles et commerciales
SCN	système de comptabilité nationale des Nations Unies
SECN	système français de comptabilité
VA	valeur ajoutée

I. INTRODUCTION

A. Orientations du séminaire

Du 6 au 10 août 1991 s'est tenu à l'hôtel Silmandé un séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel. Ce séminaire se place dans la suite logique de l'atelier régional qui s'est tenu à Ouagadougou du 8 au 12 octobre 1990.

Organisé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) sous les auspices de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW), avec la collaboration du Bureau de Statistique des Nations Unies, ce séminaire a reçu l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de son quatrième cycle régional de programmation.

L'objectif principal du séminaire était de former les utilisateurs et producteurs de statistiques aux techniques de compilation et d'analyse des données désagrégées par sexe pour le secteur informel afin d'améliorer l'efficacité de la planification et de la formulation des politiques destinées à accroître le rôle joué par le secteur informel dans l'économie du Burkina Faso.

De manière spécifique, le séminaire visait à:

- Sensibiliser les utilisateurs et les producteurs de statistiques et leur faire prendre conscience de l'importance des statistiques concernant le secteur informel;
- Familiariser les participants avec les méthodes servant à évaluer la pertinence des concepts et des techniques de collecte des données concernant le secteur informel en général et en particulier la participation des femmes à ce secteur;
- Faire connaître aux participants les diverses sources de données et les approches de compilation et d'analyse des statistiques concernant la participation et la contribution relatives des femmes à la production du secteur informel;
- Formuler des stratégies destinées à accroître la collaboration entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques, afin de mettre au point un système centralisé de données.

Les participants, environ une trentaine, provenaient des services statistiques des ministères ou des organismes dont les préoccupations portaient sur les femmes.

B. Cérémonie d'ouverture

Première à prendre la parole, Mme. Agnès Guimba Ouedraogo, Représentant résident par intérim du PNUD, a d'abord souligné l'importance du secteur informel qui procure emplois et revenus à une frange importante de la population active, bien souvent même la majeure part.

Elle a ensuite ajouté que dans ces petites activités de production, de commerce et de services, caractérisées par la modestie des moyens mis en oeuvre et la facilité d'entrée, les femmes seraient même plus nombreuses que les hommes.

Cependant, fera-t-elle remarquer, la négligence, voire l'ignorance de ces activités ne permettaient pas leur prise en compte par les systèmes de collecte statistique, ce qui explique la sous-estimation flagrante du poids du secteur informel en général et celui des femmes en particulier dans la planification et les politiques de développement.

Poursuivant son allocution, elle a ajouté qu'en cette période où l'on ne peut plus compter sur le secteur public pour créer emplois et richesses, on se tourne vers le secteur informel qui, spontanément, s'est avéré dynamique. Il devient alors urgent de lever les obstacles qui l'empêchent de développer toutes

ses potentialités. Le besoin d'une meilleure connaissance du secteur informel et des activités féminines qui en constituent la trame essentielle se fait sentir avec acuité.

Prenant ensuite la parole, Mme. Haby Djiga, Secrétaire d'Etat au plan qui présidait l'ouverture du séminaire, s'est d'abord réjouie de la tenue d'une telle session de formation dont l'intérêt n'est plus à démontrer, compte tenu de la méconnaissance du rôle des femmes dans le secteur informel. Dans son mot d'ouverture, elle a souligné qu'une attention plus accrue devra être accordée au secteur informel où l'amélioration de la qualité des données permettra de mieux cerner l'importante contribution des femmes.

C. Organisation du séminaire

Après la cérémonie d'ouverture, M. Jacques CHARMES de l'ORSTOM a fait une présentation sommaire des différents thèmes qui seraient abordés au cours du séminaire, à savoir:

Thème 1: Place du secteur informel dans les politiques et les programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel

Ce thème a été complété par la présentation libre des activités et des besoins sur les femmes et le secteur informel par les divers services et organismes représentés.

Thème 2: Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel

Thème 3: Inventaire des sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel: leurs limites

Thème 4: Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel, à partir des sources disponibles

Thème 5: Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur informel

Thème 6: Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique des femmes dans le secteur informel

Thème 7: Synthèse générale des groupes de travail L'exposé sur chaque thème a été suivi de débats fructueux de la part des participants qui ont eu à poser des questions d'éclaircissement, de compréhension et de fond, et à apporter des contributions.

Mme. Mariam YAGO-TANI est ensuite intervenue dans le cadre du projet PNUD "Amélioration du rôle des femmes dans le secteur informel en Afrique: production et gestion". Ce projet, qui vise à accroître l'efficacité de la participation des femmes au développement, a trois composantes:

- Une composante politique dont la responsabilité échoit à la Commission économique pour l'Afrique (CEA);
- Une composante statistique animée conjointement par l'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies;
- Une composante formation, qui vise à accroître partout la productivité des femmes, et dont de par sa vocation s'occupe le Bureau international du Travail (BIT).

L'intérêt de la composante statistique est assez manifeste et justifie la tenue du séminaire qui fait suite aux études de cas et ateliers régionaux qui ont aussi porté sur des volets statistiques.

II. PLACE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES NATIONAUX DE DEVELOPPEMENT: BESOINS EXPRIMES EN MATIERE DE STATISTIQUES SUR LES FEMMES ET LE SECTEUR INFORMEL

Dans sa présentation, Mme. Maria LOUGUE du Ministère du plan a d'abord situé l'importance du secteur informel qui, bien qu'ayant toujours retenu l'attention des pouvoirs publics, n'a pas bénéficié en tant que tel de politiques appropriées. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les femmes, qui constituent une couche importante dans ce secteur, se trouvent pénalisées. Selon elle, le secteur informel interviendrait pour 20 % dans le produit interne brut (PIB) et occuperait 80 % de la population active non agricole dont 48 % des femmes. Ce secteur serait sans conteste une alternative au problème de l'emploi et se situerait après le secteur agricole comme pourvoyeur d'emplois dans l'économie nationale.

Elle a ensuite abordé l'évolution du secteur informel à travers les différentes études réalisées.

La première vision avait permis de déceler deux sous-ensembles dans le secteur informel:

- Les petites et moyennes entreprises;
- La panoplie des activités relevant, de par leurs caractéristiques, du secteur informel.

Les mesures incitatives préconisées n'ont pu bénéficier qu'aux petites et moyennes entreprises (PME), ce qui laissait inéluctablement de côté le véritable secteur informel. Mais à partir de 1976, le gouvernement a ressenti un regain d'intérêt au secteur informel et a entrepris de mesurer sa portée. Depuis, différentes enquêtes ont été initiées par l'Office national de la promotion de l'emploi (ONPE) entre 1976 et 1988. L'affinement de ces enquêtes et la précision des objectifs qui touchent directement au secteur informel ont permis de produire une masse importante de données.

Elle a poursuivi avec les propositions de politique globale sur la PME et des recommandations d'ordre général et sectoriel.

La création de la direction de l'artisanat en 1986 est une action qui traduit l'intérêt des pouvoirs publics pour le secteur informel. Mais, selon la présentatrice, cet intérêt va se traduire par des tentatives de formalisation du secteur informel, ce qui risque de conduire ce secteur à se dissimuler pour mieux résister à l'assaut des autorités gouvernementales.

En abordant par la suite le rôle des femmes dans le secteur informel, elle a tenu à préciser que cette prise en compte est récente vu que le rôle économique de la femme n'a été réellement considéré que très tardivement. Elle en a profité pour énumérer les politiques de promotion d'activités économiques en faveur des femmes. Il s'agit entre autres:

- de l'artisanat féminin;
- des activités rémunératrices des femmes;
- du renforcement du rôle de la femme dans le secteur informel;
- de la banque de la femme;
- du système de crédit en faveur des femmes.

Reconnaissant la carence, voire l'inexistence des statistiques, la présentatrice a rappelé avec insistance la nécessité de production de statistiques fiables et complètes. Aussi a-t-elle préconisé que des enquêtes directes soient entreprises à grande échelle pour la collecte primaire de données. Elle a aussi proposé d'encourager l'effort de compilation et d'analyse des données déjà disponibles.

Au terme de l'exposé, la parole a été donnée à des participants dont les interventions ont porté tant sur des questions d'éclaircissement et de compréhension de certaines points.

Les points saillants des discussions ont surtout porté sur:

a) *L'appréciation des chiffres (contribution du secteur informel au PIB et population active incluse dans le dit secteur).* Pour l'ONPE, la part dans le PIB pourrait être de l'ordre de 27 % au lieu de 20 %, et la population urbaine qui se situe dans le secteur informel avoisinerait 52 %.

b) *Les politiques entreprises et leur portée.* A ce niveau, un paradoxe a été mis en évidence, à savoir, l'importante contribution d'un secteur non aidé face aux limites du secteur aidé. C'est tout cela qui conduit à des politiques d'organisation du secteur informel et qui pousse les intervenants du secteur à des réactions de défense.

Pour la Direction de l'artisanat, il faut un minimum de formalisation, surtout pour les activités susceptibles d'évoluer vers des PME ou petites et moyennes industries (PMI), et cette formulation devrait être faite de manière prudente et avec le concours des acteurs qui doivent s'organiser pour mieux défendre leurs intérêts.

La présentation des activités et des besoins concernant les femmes et le secteur informel à été faite par les services et organismes représentés et portait sur:

- les attributions des services;
- les investigations entreprises sur le secteur informel et sur les activités rémunératrices des femmes, etc.;
- les informations statistiques existant au sein des services et la facilité d'accéder;
- les besoins en statistiques non encore satisfaits sur les femmes et le secteur informel dans le cadre des activités des services respectifs.

Dans le cadre de la recherche des données statistiques sur les femmes et le secteur infomel, trois projets ont été présentés par leurs coordonatrices. Il s'agit des projets suivants:

a) le fonds d'appui aux activités rémunerarices des femmes;
b) le projet RAF/87/063, "Système d'appui financier pour les activités productrices des femmes";
c) la composante formation du projet RAF/87/042, "Amélioration du rôle des femmes dans le secteur informel en Afrique: production et gestion";

Le premier projet a été présenté par la coordinatrice Mme. Jeanne Ilboundo. Sous tutelle du Ministère des finances et du plan, un fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes, destiné a faciliter l'accès des femmes au crédit, a été mis en place à partir de mai 1991. Ce projet est à favoriser l'épargne et à initier les femmes aux méthodes de gestion. Le projet va être testé pendant deux ans dans la province du Kadiogo, avec un fonds de 25 millions de F. CFA. La dotation en capital est de 200 millions de F. CFA, pour une première tranche, et de 100 millions pour un apport additionnel.

1. Femmes organisées dans les groupements formels
   - Montant du prêt: 500.000 pour le groupement
   - Taux d'intérêt: 10 %
   - Durée du crédit: 12 mois
   - Remboursement: échéance mensuelle
   - Garantie: 10 % remboursable

2. Femmes organisées en groupe de trois à six:
   - L'accès est collectif, le crédit est individuel
   - Montant du prêt: de 5.000 à 50.000 FCFA
   - Taux d'intérêt: 10 %

- Durée du crédit: 6 à 12 mois
- Remboursement: hebdomadaire
- Garantie: 10 % remboursable en fin de crédit

Au 30 juin 1991, 444 femmes ont été concernées par ce crédit, pour un montant de 4.460.000 F. CFA. Cinquante femmes se sont vu accorder 2.260.000 francs, 199 dossiers ont été étudiés et 152 sont en cours d'examen.

Les activités financées appartiennent aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et du petit commerce.

Il est prévu de poursuivre la réflexion sur les structures à mettre en place pour la collecte de l'épargne, le suivi des activités et de la collecte des données statistiques, et enfin l'extension du projet à d'autres provinces.

Le second projet, RAF/87/063 "Système d'appui financier pour les activités productrices des femmes" a été présenté par Mme. Alima Diawara, en sa qualité de coordonnatrice nationale. L'objectif immédiat du projet est de lancer et d'opérer un système de crédit d'appui dans quatre pays choisis en Afrique (Congo, Zambie, Gambie et Burkina Faso) dans le cadre du programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement en Afrique 1986-1990 (PANUREDA), de tester et de développer des méthodologies appropriées d'octroi et de recouvrement de crédit, et d'en contrôler et d'en évaluer les résultats en vue de les reproduire dans d'autres pays de la région.

Le projet vise les femmes pauvres des régions rurales, de villages et de contrées clairement définies. Réalisé par le PNUD en collaboration avec le Gouvernement du Burkina Faso, ce projet a demarré en juin 1991 à Ouagadougou.

Le troisième et dernier projet RAF/87/042, "Amelioration du role des femmes dans le secteur informel en Arfrique: production et gestion", a été présenté par Mme. Rosine Coulibaly, Coordonnatrice nationale de la composante formation du projet. Elle a souligné le fait qu'actuellement, la formation des femmes micro-entrepreneurs concerne près de 300 femmes dont 170 ont reçu, au démarrage du projet, un questionnaire sur leur environnement social, les caractéristiques de leurs activités, etc. Ces 170 femmes devaient répondre en octobre-novembre au même questionnaire afin d'évaluer l'impact de la formation sur leurs activités, toutes choses restant égales par ailleurs. Le deuxième questionnaire permettra, de façon indirecte, par l'utilisation d'indicateurs, de savoir si le matériel pédagogique est adapté ou pas. Par exemple, les femmes appliquent-elles les techniques apprises? L'activité s'est-elle améliorée (extension, diversification, changement même)? L'équipement a-t-il été amélioré? Le nombre d'employés a-t-il augmenté?

Le dépouillement de l'enquête a permis de dresser le profil par activité des femmes bénéficiaires.

Une étude de marché a de même été conduite par le projet et a servi de guide aux intervenants dans ce secteur, car il est important d'appuyer les femmes dans les domaines porteurs si l'on se soucie de l'impact économique.

Les domaines d'intérêt du projet en ce qui concerne les données statistiques sont surtout relatifs à la distinction des hommes et des femmes dans toutes les activités et zones géographiques. Par exemple, quelle est la proportion de femmes parmi les opérateurs du secteur informel urbain? Quelles sont leurs activités principales? Quel est le temps de travail des femmes par activité et par jour?
L'homogénéisation des données statistiques est-elle possible pour une analyse de l'évolution des différentes activités du secteur informel?

Toutes ces présentations ont fait ressortir des besoins en statistiques fiables pour épauler les activités des services impliqués. Les débats de fond qui ont suivi se sont cristallisés sur les points fondamentaux suivants:

- les problèmes d'homogénéisation des statistiques.

A ce niveau, il est ressorti que les statistiques se créent selon les besoins des utilisateurs et sans concertation, ce qui rend difficiles les recoupements et les comparaisons de données. Cela est un problème réel et traduit la nécessité d'une coordination;

- quels indicateurs utiliser pour mesurer l'impact de la formation des femmes.

Ces questions ont été débattues durant les différentes sessions du séminaire.

III. DEFINITIONS ET CONCEPTS UTILISES POUR LA COLLECTE DE DONNEES SUR LE SECTEUR INFORMEL

La communication présentée par M. Lassané OUEDRAOGO a porté sur trois points:

a) Les définitions des concepts de secteur informel et l'appréciation du contenu selon les deux principales visions antagonistes (vision négative et positive).

b) Les concepts utilisés pour la collecte des données. Il s'est agi à ce niveau de présenter sommairement la méthode d'approche utilisée par l'ONPE dans ses différentes enquêtes (méthode de l'échantillonnage et recensement quasi exhaustif réalisé en 1987).

c) Les perspectives d'amélioration des statistiques.

Aborder le secteur informel a toujours soulevé des débats s'agissant de sa définition et des concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur en général et sur les femmes en particulier, insuffisances qui sont surtout liées aux différentes approches que revêtent les sciences sociales ainsi qu'au manque de données.

Or, pour mieux intégrer les efforts déployés par les femmes au processus de développement socio-économique, il faut fournir des statistiques aux décideurs et aux planificateurs pour la formulation des politiques et programmes.

Le Burkina Faso, qui est sensible à ces préoccupations, devrait relever le défi de cette prise en compte des activités des femmes dans le secteur informel.

Le secteur informel a fait l'objet d'une multitude de définitions en raison de sa complexité et de son hétérogénéité. On pourrait cependant regrouper les différentes approches en deux visions opposées du secteur:

- une vision négative dont les tenants argumentent pour tenir compte des conditions de son émergence et de son expansion.

- Une vision positive où l'on peut retenir trois types de définition:

  * Une définition théorique qui énumère les caractéristiques plus ou moins communes aux activités du secteur.

* Une définition par dénombrement où tous les petits métiers susceptibles d'être dans le secteur sont énumérés.

* Les définitions opérationnelles qui se fondent sur des critères préalablement établis. Celles de S.V. SETHURAMAN et de Jacques CHARMES sont particulièrement intéressantes en matière de collecte de données sur le secteur informel, soit respectivement: "le secteur informel comprend toutes les unités économiques destinées à produire des biens ou des services à l'exception des entreprises enregistrées et des services de l'Etat".

"Le secteur informel est l'ensemble des activités agricoles, industrielles et commerciales qui ne sont pas saisies dans les cadres classiques de la Statistique et de la comptabilité nationale."

Deux approches ont été présentées, à savoir, l'expérience de l'ONPE en ce qui concerne la mesure de l'emploi dans le secteur informel, et le secteur informel en comptabilité nationale.

La comptabilité nationale au Burkina Faso a toujours essayé d'estimer la part du secteur informel dans le PIB en se basant sur le critère de non enregistrement comme critère de définition du secteur.

Le cas spécifique des femmes n'a pas été traité jusqu'à présent; c'est pourquoi certaines initiatives ont commencé à voir le jour comme l'atelier régional de Ouagadougou en octobre 1990 et le présent séminaire national.

La collecte des données sur le secteur informel devra s'améliorer au fur et à mesure qu'un consensus sera dégagé pour définir le secteur de même que les concepts statistiques de base, ce qui permettra au comptable national de disposer de cadres et d'outils performants.

La réalisation d'enquêtes spécifiques sera utile, comme:

- l'enquête sur le petit commerce de détail
- l'enquête sur l'emploi en zone urbaine et rurale
- l'enquête ménage
- l'enquête sur l'emploi du temps.

Les interventions après l'exposé ont surtout porté sur:

- la précision des objectifs habituellement recherchés par la comptabilité nationale qui ne visaient pas à priori une désagrégation pour apprécier la contribution par sexe et par type de secteur informel et formel. La difficulté d'obtention des données rendait une telle approche périlleuse.
- l'appréciation des définitions dont la finalité est de pouvoir répondre à la production des statistiques.

Par ailleurs, des précisions ont été demandées sur la méthodologie.

IV. SOURCES DE DONNEES UTILISABLES POUR LA MESURE DU SECTEUR INFORMEL ET LEURS LIMITES

Dans son exposé, M. Ezana BAYALA a fait apparaître que la mesure de la contribution de la femme, bien que fondamentale, pose cependant un problème. C'est ainsi que la part du secteur informel dans le PIB au niveau du Burkina Faso et du Congo ne dépasse pas 40 %, tandis qu'en Zambie et en Gambie elle s'élève à 51 %.

La part de l'emploi dans le secteur informel est de 20 % au Congo et au Burkina Faso et de 14 % en Zambie et en Gambie. Selon M. Bayala, ces données ne sont pas comparables: Elles dépendent des définitions et des sources d'information. C'est ainsi, dit-il, qu'en Gambie le secteur informel est défini comme tous les établissements employant moins de cinq personnes. Au Congo ce sont toutes les activités de commerce et d'industries non couvertes par les statistiques. Quant au Burkina Faso, ce sont les activités non enregistrées au registre du commerce.

Les sources d'information sont limitées, si bien que le comptable national est amené à ne pas en tenir compte. Ce faisant, il néglige l'apport économique et social du secteur informel. Il se base sur des hypothèses pour estimer la part de ce secteur. Il dresse finalement une liste d'activités qu'il prend en compte. Le conférencier a fait ressortir, à partir d'enquêtes menées, l'impact de l'estimation du secteur informel sur le PIB. C'est ainsi que la part de ce secteur dans le PIB a baissé entre 1968 et 1985, et progressé à partir de 1987. Mais depuis le recensement de 1985, deux sources d'information sont disponibles: le fichier-répertoire des entreprises, et des documents du recensement général de la population de 1985, dans son volet emploi et population active.

En conclusion, le conférencier a soutenu que parmi toutes les sources d'enquêtes déjà réalisées, aucune ne satisfait le comptable national, d'où la nécessité d'une harmonisation de la définition des concepts.

Après l'exposé des questions ont été posées. C'est ainsi que M. Jacques CHARMES a donné sa compréhension du secteur informel; à son avis, la définition à retenir est celle que le comptable national retient comme étant les activités non enregistrées, ce qui divise le secteur informel en un ensemble hétérogène. Les sources exhaustives viennent des recensements et des enquêtes auprès des ménages. Au Burkina Faso le recensement de 1975 a classé les femmes comme ménagères si bien qu'il n'y a pas eu de chiffre pour l'emploi. Par contre celui de 1985 couvre un champ plus large, parce qu'il aborde de façon plus spécifique l'emploi.

Quelques remarques sur les chiffres concernant l'évolution de la part du secteur informel dans le PIB ont été faites. Le tableau 2 (en Annexe III.C) met en évidence la non utilisation des données de la comptabilité nationale et cela traduit l'impact de l'insuffisance de l'information disponible sur l'évolution de la part du secteur informel. Le conférencier a ensuite fait une brève présentation de l'orientation du projet dont la composante statistique est consciente des difficultés d'harmonisation des concepts et des données.

V. TECHNIQUES D'ESTIMATION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL

L'exposé du M. Louis Marie DAKUYO de la Direction générale du Ministère du plan a traité des techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel à partir des sources disponibles.

A l'occasion des opérations des recensement de la population ou d'enquêtes spécifiques sur la population active, un certain nombre d'activités individuelles sont saisies dont l'exploitation permet la connaissance des caractéristiques de l'emploi et de la population active.

Pour ce genre d'opérations, deux questions essentielles se posent:

- la période de référence. En général, l'activité peut se référer à la dernière semaine (population active courante) ou à une période plus longue comme par exemple l'année (population active habituelle). Ce choix est fondamental pour une bonne mesure de l'activité informelle en général et de celle des femmes en particulier;

- les limites d'entrée et la sortie de l'activité. Ces limites sont fixées en fonction des caractéristiques socioculturelles, telles que scolarisation.

En 1985, la période de référence au Burkina Faso a été fixée à une semaine en milieu urbain et à toute l'année en milieu rural. La limite inférieure pour l'entrée en activité a été fixée à 10 ans.

Les variables qui permettent la connaissance de la population active sont:

- le statut d'occupation qui permet de classer les individus en actifs et inactifs;
- la situation dans l'occupation principale;
- la branche d'activité.

Des croisements peuvent être faits à l'exploitation, permettant de cerner la participation des femmes à l'activité économique en général et plus particulièrement aux activités du secteur informel, une fois isolé ce secteur.

Les indicateurs de mesure de cette participation sont:

- les taux bruts d'activité,
- les taux spécifiques d'activité,
- la durée de travail.

Calculés pour chaque sexe et rapportés aux activités du secteur informel, ces principaux indicateurs rendent compte du niveau de participation des femmes au secteur informel comparé à celui des hommes.

Des comparaisons entre sources peuvent aussi être menées.

L'importance de la participation des femmes au secteur informel se mesure en termes de volume. Pendant le recensement, il y a eu un certain nombre de variables susceptibles de permettre de cerner les données sur l'emploi; l'intérêt d'un recensement est son caractère exhaustif et son déroulement simultané sur toute l'étendue du territoire. Au cours de l'enquête, des questions sont posées pour identifier la population active; il s'agit de:

a) *L'âge, dont la limite inférieure et supérieure est fixée à 10 ans et plus.* Ceci est dû au fait que les enfants en Afrique entrent très tôt dans la vie active.

b) *Le statut d'occupation, qui permet de classer les individus en actifs et en inactifs.* Les actifs occupés et les chômeurs constituent une population potentiellement active. Les actifs occupés sont les personnes ayant travaillé au moins trois jours dans la semaine de référence. Nous avons deux catégories de chômeurs. Il y a ceux qui ont perdu leur emploi et ceux en quête de leur premier emploi. Dans la catégorie des inactifs, nous pouvons classer:

- les personnes des deux sexes occupées au foyer;
- les élèves et les étudiants;
- les retraités et les rentiers;
- les invalides.

c) *L'occupation principale*, qui est l'activité qui recueille le maximum de temps occupé pendant la période de référence.

d) *D'autres variables, telle que la situation dans l'occupation principale* (les employeurs, les indépendants, les salariés, les aides familiaux), sont aussi utilisées.

e) *L'occupation secondaire* est celle qui prend le plus de temps après l'activité principale. Quant au volume horaire consacré, il peut être croisé avec le sexe pour déterminer le temps d'occupation des femmes.

Pour mesurer la participation de la femme, il faut cerner les activités supposées informelles. Or, en 1985 la variable "branche d'activité" n'a pas été prise en compte.

Certains ratios comme le taux brut d'activité ont été présentés pour permettre de comparer la contribution des femmes à celle des hommes. Les ratios calculés sont les suivants:

- le taux brut d'activité, qui s'obtient en faisant le rapport entre la population active féminine totale et la population féminine totale;
- les taux spécifiques d'activité s'obtiennent de la façon suivante: population active d'un groupe d'âge/population totale de ce groupe d'âge;
- la durée totale du travail.

M. DAKUYO a ajouté qu'il existait d'autres indicateurs difficiles à traduire. C'est notamment le nombre brut d'années de vie active. Cet indicateur fait appel à l'espérance de vie. En conclusion, il a fait savoir qu'il était plus facile de distinguer le secteur informel à travers la profession; mais lorsqu'on veut mesurer la contribution des actifs du secteur informel, il faut revenir à la notion de branche d'activité. L'estimation de l'emploi informel viserait à additionner les indépendants, les aides familiaux et les apprentis. Mais le secteur rural est exclu de cette liste.

Des questions ont été posées sur la place des domestiques rémunérés lorsqu'on parle de population au foyer, la place d'un manoeuvre qualifié, comment intégrer la part des tâches domestiques dans le PIB, etc. M. DAKUYO a donné des éléments de réponse et a confirmé que la quantification des travaux ménagers de la femme est un élément qui mérite d'être pris en compte; mais le problème qui se pose est que l'évaluation de ses activités n'est pas encore admise dans les normes internationales. Un point de discussion a été la notion de salarié. Cette notion n'a pas un contenu stable et dépend de quel côté on se trouve (c'est-à-dire de la personne qui répond à la question). Dans tous les cas, la recommandation internationale vise à poser directement les questions aux personnes concernées afin de donner aux réponses plus de fiabilité.

VI. TECHNIQUES D'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES A LA PRODUCTION DU SECTEUR INFORMEL

Dans un premier temps, l'exposé de M. Siribi COULIBALY a donné un certain nombre de généralités en comptabilité nationale, notions essentielles pour la compréhension du thème proprement dit. Ainsi la comptabilité nationale est le cadre global de mesure d'une économie nationale. A cet effet, a poursuivi le présentateur, deux approches sont possibles. Pour introduire la mesure en économie, la démarche adoptée par la plupart des systèmes de comptabilité nationale consiste à faire des regroupements au sein de l'économie de façon à obtenir des entités homogènes, puis à élaborer les comptes de ces entités; en dernier lieu des synthèses sont faites.

Deux types fondamentaux de regroupements sont opérés:

a) *Les secteurs institutionnels*: un secteur institutionnel est un regroupement d'unités institutionnelles sur la base de la fonction économique exercée et de l'origine des ressources principales utilisées.

b) *Les branches d'activité économique*: la branche d'activité économique est un ensemble d'unités ayant la même activité principale.

Chaque pays adopte son système de comptabilité nationale en fonction de la configuration et des réalités de son économie. L'évaluation de la valeur contributive du secteur informel s'effectue de deux manières: une méthode directe et une méthode indirecte.

Au regard des normes établies en comptabilité nationale, la désagrégation selon le sexe est difficile. Contrairement à la démographie où les données sont désagrégées par sexe (taux d'activité par sexe, taux de mortalité par sexe, taux de scolarisation par sexe, etc.), la comptabilité nationale fournit des agrégats pour l'ensemble de la population d'un pays donné. La non disponibilité d'agrégats macro-économiques par sexe tient principalement à la démarche de la comptabilité nationale pour établir ses agrégats.

Les informations de base utilisées pour l'établissement des comptes sont celles fournies par les unités pour ce qui est du secteur moderne; ces informations concernent l'unité entière et ne font aucunement cas de la part contributive de chaque sexe, de sorte qu'il apparaît difficile au comptable national de faire ressortir cet aspect lors de la synthèse.

Pour ce qui est du secteur informel, les informations de base sont obtenues principalement soit par voie d'enquêtes ou de recensements, soit par hypothèses.

Les méthodes d'estimation du secteur informel sont des méthodes indirectes basées sur certaines hypothèses et utilisant des données sur la population active. A travers les méthodes d'obtention des données de base et de prise en compte du secteur informel, apparaissent les causes de sous-estimation de la production des femmes du secteur informel: ce sont celles liées aux méthodes de collecte des données de base et celles relatives à l'adéquation des concepts utilisés, notamment les concepts d'activité économique et de population active. A ce propos, le concept de "PIB élargi", qui est à l'étude, devrait permettre d'élargir le champ des activités féminines dans les comptes nationaux.

L'exposé s'est terminé par des voies possibles d'étude et de mesure et a été suivi de débats. Un certain nombre de compléments d'ordre technique ont été apportés à l'exposé. Deux points fondamentaux ont retenu l'attention des participants:

(i) la notion de PIB élargi. Le consensus a été établi sur le principe d'inclure la valeur estimative des activités domestiques dans le PIB, eu égard à leur importance.

(ii) les difficultés de mesure de la contribution des femmes dans les activités du secteur informel découlent des difficultés de mesure du secteur informel en général.

VII. ADEQUATION DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES POUR L'EVALUATION DU ROLE ECONOMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'exposé fait par M. Jacques CHARMES a porté sur:

- La collecte des données et l'amélioration de ces données;
- l'examen des différentes méthodes de collecte et quelques techniques utilisées dans certains pays;
- les propositions visant à améliorer les systèmes de collecte existants.

Concernant le premier point, le présentateur a rappelé les questions courantes dans ces types d'opérations: Comment mesurer l'emploi dans le secteur informel et notamment l'emploi des femmes? Comment estimer la production et les revenus générés par ces activités?

Cela pose à la comptabilité nationale trois séries de préoccupations, à savoir:

1. Comment atteindre l'exhaustivité dans le champ des activités informelles et surtout féminines?

2. Comment distinguer à l'intérieur de ce secteur les divers segments qui le constituent (notamment les micro-entreprises, le travail à domicile, les activités de rue, la pluri-activité, etc.)?

3. Comment saisir les tendances d'évolution à court et moyen termes pour les différentes activités? Y a-t-il des méthodes permettant de suivre régulièrement ces activités en tenant compte du souci d'exhaustivité et de régularité de la collecte, ainsi que de la fiabilité des données?

Dans le deuxième point, le conférencier a relevé l'application très difficile des méthodes statistiques habituelles au secteur informel dont les caractéristiques sont tout à fait autres. Telles sont quelques-unes des questions que se proposent de résoudre les problèmes des systèmes de collecte. Mais l'exhaustivité, la régularité ou la courte périodicité, la précision et la fiabilité sont souvent des objectifs antinomiques qui sont poursuivis à l'aide de méthodologies d'enquêtes différentes. Et par ailleurs, la diversité des activités informelles, de leurs modes et de leurs lieux d'exercice implique le recours à une combinaison de méthodes d'enquêtes auprès des établissements et auprès des ménages.

L'exhaustivité, bien qu'étant un objectif recherché, est sacrifiée au profit de la fiabilité. Parcourant les techniques de collecte utilisées dans certains pays le conférencier a fait les recommandations suivantes:

a) Lorsqu'il y a un recensement des activités, il est souhaitable de l'étendre à tous les domaines. La méthode utilisée par un pays comme l'Egypte, qui a consisté à réaliser un recensement des établissements parallèlement à un recensement de la population, permet une comparaison directe des deux sources. Les différences qui ressortent permettent de cerner l'activité à domicile. Mais ce type d'opération est assez délicat et ne permet pas une collecte exhaustive. Le recensement d'établissement sert à mettre à jour le fichier des entreprises modernes, et permet ainsi de prélever un échantillon en vue des enquêtes approfondies. Cependant il y a des inconvénients. La base de sondage se périme très vite car les mises à jour ne peuvent pas être réalisées périodiquement.

b) Le questionnaire: il est souhaitable de le rendre léger et de poser des questions simples conduisant à des réponses fiables. L'adaptation du questionnaire (période de référence et variations saisonnières des différentes activités, etc.) est indispensable.

c) La formulation des questions d'enquête. Certaines questions posées directement aboutissent à des réponses érronées. Il est conseillé de reconstituer le cheminement conduisant à la détermination de la vraie réponse.

d) Il est recommandé de tenir compte du temps de travail pour estimer le revenu.

e) Une autre adaptation porte sur les concepts dont le contenu doit être explicité (par exemple, ne pas confondre chiffre d'affaires et bénéfice). Il en est de même de la situation dans l'emploi où le salariat ne revêt pas toujours un contenu homogène.

f) Les activités féminines n'apparaissent pas aussi dans les formes habituelles pour être cernées par les enquêtes d'établissements et celles effectuées auprès des micro-entreprises, d'où la recommandation de mener des enquêtes auprès des ménages pour mesurer l'activité informelle et partant celle menée par les femmes. Le questionnaire doit être appliqué directement à la personne concernée pour éviter des biais systématiques (informations ignorées).

Enfin, concernant l'amélioration des systèmes existants, il est ressorti que des propositions pertinentes existent, mais elles ne sont pas toujours adaptées aux moyens des pays en développement.

Les recensements d'établissements suivis d'enquêtes par sondage sur les petits établissements ont constitué une démarche classique qui a encore aujourd'hui la faveur des institutions statistiques. Sous réserve d'une adaptation des concepts et de la formulation des questions, du choix des périodes de référence, du soin apporté à la saisie des variations saisonnières, cette démarche fournit au comptable national des informations précises et relativement fiables, mais une courte périodicité est difficile à mettre en oeuvre et la couverture est loin d'être exhaustive, laissant dans l'ombre la plus grande part des activités informelles, en particulier les activités féminines.

C'est pourquoi on a tendance à préconiser aujourd'hui la réalisation d'enquêtes auprès des ménages, afin d'appréhender toute la diversité des formes d'exercice des activités informelles et féminines. Mais si l'exhaustivité peut être ainsi approchée, la fiabilité et la précision ne peuvent être atteintes qu'à la condition de développer des questionnaires d'entreprises auprès des actifs des ménages enquêtés, et sur les lieux mêmes de l'exercice de leur activité. Par ailleurs, se posent aussi des problèmes de dimensionnement de l'échantillon.

Au Burkina Faso, il est prévu une enquête d'établissement, mais elle ne couvre pas l'essentiel des activités féminines. Comment arriver à toucher les domaines de prédilection des activités des femmes? Il y a donc nécessité d'organiser des enquêtes ad hoc en dehors des enquêtes d'établissements.

Aussi, à partir des systèmes existants, il convient d'articuler des innovations et des adaptations qui, avec le minimum de charges supplémentaires, permettent de se rapprocher des méthodes d'enquêtes permanentes et approfondies, susceptibles non pas de faire disparaître -- en l'enregistrant -- un secteur informel défini par le non enregistrement, mais de permettre sa mesure et son suivi régulier, spécialement pour sa composante féminine, la plus difficile à saisir.

A l'issue de l'exposé, les participants ont posé des questions de compréhension et apporté certaines contributions. Il a été surtout question d'une meilleure sensibilisation des populations dans le but d'améliorer les données collectées. La participation des populations et l'amélioration du niveau d'instruction sont des éléments favorables à une bonne collecte. L'exemple de la direction de l'artisanat est assez édifiant. Lorsque l'enquête s'inscrit dans les préoccupations des populations, la disponibilité et l'ouverture de celles-ci permettent d'espérer de bons résultats.

VIII. RESULTATS DES TRAVAUX DES GROUPES

Trois groupes de travail ont été retenus composés de 11 à 12 membres chacun.

A. Rapport du groupe I

Le groupe I devait travailler sur les données de population active étendue à l'ensemble du pays. L'objet était d'arriver à une estimation de l'emploi informel désagrégé par sexe. Ces données devaient être ensuite comparées à celles déjà estimées par les comptables nationaux.

Sur la base des listings distribués, il fallait opérer d'abord un classement des occupations dans les branches. Ainsi, les occupations du sous-groupe O -- l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt -- seront rangées dans la branche I. Les mineurs du sous-groupe 3 sont à reverser dans la branche 2, industries extractives.

Les relieurs, dessinateurs, calqueurs et opérateurs topographes peuvent être indépendants et comme tels rangés dans le secteur informel. Mais la plupart étant salariés, ils relèveront ici de l'administration. Les meuniers et vendeuses de beignets du sous-groupe 4, commerce, seront reversés dans la branche des industries alimentaires. Quant aux bouchers, la distinction entre ceux qui font l'abattage (activité de production, branche 3) et ceux qui ne s'occupent que de la commercialisation de la viande (branche 6)

n'étant pas évidente, aucune hypothèse de reversement au prorata s'avère opératoire et il a été décidé de les ranger dans la branche commerce.

L'artisanat de production et d'art sera classé pour l'essentiel dans la branche 3 (sous-branches 32 à 38). La branche 4 rentre pour l'essentiel dans les activités qui ne relèvent pas du secteur informel.

Dans la branche 5, bâtiments et travaux publics, ont été reversés:

- les maçons et tâcherons, et les peintres initialement classés dans l'artisanat de production selon leurs occupations;
- les plombiers et les électriciens, qui apparaissaient dans l'artisanat de service;
- Les puisatiers et les entrepreneurs qui étaient inclus dans les services domestiques.

Dans la branche 6, commerce, a été reversé le sous-groupe 4 excepté les meuniers, les vendeuses de beignets rangées dans la branche 3, et les conseillers commerciaux dont l'activité ne relève pas du secteur informel.

L'hôtellerie et la restauration (serveur, servante, barman, barmaid, maître et gérant d'hôtel) y ont été reversés.

Les chauffeurs peuvent être dans l'administration, chez des particuliers (ménages), mais il a été convenu de les ranger dans la branche 7, transport.

La branche 8 a concerné surtout les services marchands dont certains apparaissaient dans l'artisanat de service (sous-groupe 5.2), d'autres dans les services domestiques (blanchisseur, coiffeur, cireur, laveur-nettoyeur, etc.), les tradipraticiens y ont été rangés.

En sont exclus les services des gens de maison qui seront classés dans la branche 9.

Le sous-groupe 3.4 est difficile à classer car il peut être rangé dans toutes les branches.

B. Rapport du groupe II

1. Sélection des occupations et des situations dans la profession du secteur informel

Concernant la sélection des occupations susceptibles d'appartenir au secteur informel et des situations dans la profession correspondant au même secteur informel, le groupe a eu à travailler tableau par tableau (tableaux portant sur le milieu urbain).

a) *Occupation principale / sexe féminin*: Le groupe a exclu les agriculteurs et cultivateurs ainsi que les bergers indépendants. Le reste du groupe O est considéré comme faisant partie du secteur informel.

Parmi d'autres points qui ont fait l'objet de discussion figurent les conseillers commerciaux du groupe 4 ainsi que les personnels des cultes chrétien et musulman. En conclusion, ils sont considérés comme ne faisant pas partie du secteur informel. Au niveau du sexe féminin urbain, le chiffre total donne 41.205 emplois.

b) *Occupation principale / sexe masculin*: Comme dans le cas du sexe féminin, agriculteurs, cultivateurs et bergers indépendants s'engagent dans des activités non informelles. L'analyse reste la même que pour le sexe féminin, sauf pour la profession "employeur". A la lumière des discussions, les commerçants et les libraires du groupe 4; les menuisiers, les maçons-tâcherons, les bijoutiers, les peintres,

les garagistes, les photographes du groupe 5; les entrepreneurs et les boulangers du groupe 6, toutes ces activités font partie du secteur informel. La sommation donne 97.277 emplois.

c) *Occupation secondaire / sexe féminin et sexe masculin*: Compte tenu du type d'occupation secondaire, les discussions ont conduit le groupe II à classer toutes ces activités dans le secteur informel. Mais il y a lieu de souligner que certaines activités telles que celles des groupes 1 à 3 relèvent de l'administration et bien que secondaires, elles sont considérées comme formelles. Mais le cas des accoucheuses auxiliaires -- matronnes, classées comme formelles n'a pas satisfait tout le monde.

2. La classification des individus selon les nomenclatures d'activité et de profession

Cet exercice de classification a été fait aisément. Toutefois un problème s'est posé au niveau du groupe 6, "boy -- cuisinier -- gouvernante". Faut-il les classer dans la branche 8 comme services marchands? C'est le cas également des chauffeurs: Faut-il les classer dans la branche 7? Après discussions, ces professions sont retenues respectivement dans les branches 8 et 7.

C. Rapport du groupe III

Exercices de traitement de données de population active et d'emploi:

1. Sélection des occupations susceptibles d'appartenir au secteur informel

a) *Tableaux zone rurale / occupation principale / sexe féminin:* Après une large discussion autour du groupe O classé dans la nomenclature CITI utilisé par les comptes nationaux, le groupe III a jugé que le groupe O reste un secteur spécial que l'on peut classer dans le secteur informel. De ce fait, il a décidé de le mettre de côté. Etant donné que l'agriculture constitue l'activité essentielle du secteur rural, il serait préférable de laisser ce secteur dans le secteur traditionnel.

Les groupes 1, 2, 3 et 7 sont classés dans le secteur formel, compte tenu du fait qu'ils constituent les salariés de l'administration.

Les groupes 4, 5 et 6 et une partie du groupe 8 (tradipraticiens-guérisseurs) font partie du secteur informel. Par contre les personnels des cultes chrétien et musulman sont classés dans le secteur moderne.

Le groupe a estimé que les démarcheurs et les conseillers commerciaux doivent faire partie du secteur formel, compte tenu du caractère de leur métier.

Un autre point a suscité débat, c'est la prise en compte des accoucheuses traditionnelles. Le groupe a souhaité que cette catégorie de personnel soit dissociée de celle du personnel administratif.

L'exercice donné avait consisté à:

- comparer les estimations de l'emploi informel par branche avec les estimations du PIB par secteur;
- dégager les réflexions que ces comparaisons inspirent;
- suggérer des méthodes et des techniques visant à améliorer ces estimations.

Selon la définition minimale de l'emploi dans le secteur informel (indépendants + aides familiaux + apprentis + autres), les données globales sur l'emploi informel se présentent comme suit:

Femmes	Hommes	Total
109.182	78.718	187.902

Si l'on rapporte ce total à la population active totale, cela représente environ 4 %. Le secteur informel sans le secteur non agricole atteint ainsi 59 % des emplois.

La comparaison de l'emploi informel avec celui dégagé dans le recensement des unités industrielles et commerciales (RIC) est assez délicate pour certaines branches (notamment les brasseries).

Par solde, on arrive à un chiffre de 241.000 emplois, ce qui représente 70 % de la population active non agricole et 5,5 % de la population active totale.

Avec la définition minimale de l'emploi informel, les femmes étaient majoritaires. Mais lorsque l'on tient compte des salariés du secteur informel, les tendances s'inversent et les hommes en activité dépassent les femmes.

Le secteur informel est prépondérant dans la branche commerce.

L'introduction des activités secondaires (665.000 emplois) fait apparaître:

- la place dominante des femmes;
- la prépondérance des activités manufacturières;
- la forte présence du milieu rural.

L'aggrégation (activité principale et secondaire) consacre la forte domination des femmes qui occupent 69 % des emplois avec un secteur rural très écrasant.

Les branches d'activité du PIB ne sont pas suffisamment détaillées, ce qui ne permet pas d'estimer la contribution des sous-branches plus proches de la réalité du secteur informel. Cependant, il est possible de calculer avec ces données la productivité du secteur informel.

Les critiques des méthodes d'estimation des comptables nationaux reposent sur le fait que l'estimation indirecte utilisée porte uniquement sur des hypothèses dont la consistance n'est pas toujours établie. L'estimation directe plus réaliste repose sur des enquêtes légères dont les résultats sont extrapolés sur l'ensemble du pays.

Avec la définition minimale, il était difficile d'inclure systématiquement les salariés, dans la mesure où il n'est pas aisé de savoir la part des salariés qui va dans les différents secteurs. De plus, les comparaisons internationales sont plus délicates avec l'inclusion des salariés, eu égard au contenu très fluctuant de cette notion. Il y a donc nécessité d'entreprendre des enquêtes auprès des ménages pour apporter d'autres précisions.

IX. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les débats de fond se sont cristallisés sur les points fondamentaux suivants:

Les définitions du secteur informel et les concepts étant fluctuants, il conviendrait de porter un regard critique sur des données dont la comparabilité devient hasardeuse tant au niveau d'un même pays que dans un groupe de pays considéré.

La méthodologie d'approche diffère selon les différentes sources, ce qui ne permet pas de faire des recoupements.

La non homogénéisation des statistiques constitue un réel problème qui conduit les comptables nationaux à ne pas prendre en compte les statistiques existantes dont la relative abondance n'ést pas

synonyme de leur exhaustivité pour qu'elles soient exploitables en comptabilité nationale. La nécessité d'une harmonisation et d'une centralisation, et la réalisation d'enquêtes exhaustives, s'imposent pour l'amélioration des statistiques.

Les présentations libres données par les services et organismes représentés ont fait ressortir des besoins cruciaux en statistiques fiables pour épauler leurs activités. Etant donné que l'objectif principal de la comptabilité nationale ne visait pas à priori une désagrégation par sexe et par secteur (formel ou informel) pour dégager la contribution de chaque composante, les techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel ont reposé sur des hypothèses qui ne donnaient pas toujours satisfaction. La non prise en compte d'une bonne partie des activités féminines, notamment celles exercées dans les domiciles et surtout la non inclusion des tâches domestiques dans le PIB à cause des difficultés de leur évaluation, étaient de nature à sous-estimer la contribution des femmes.

Les participants, conscients de l'ampleur de ces difficultés, ont estimé qu'une adéquation des outils de collecte de données statistiques pourrait conduire à une meilleure évaluation du rôle économique du secteur informel et particulièrement la contribution des femmes.

Les nombreuses questions saillantes posées, tant en séances plénières que dans les groupes de travail, ont été fort pertinentes et ont surtout porté sur:

- la mesure de l'emploi dans le secteur informel et notamment l'emploi féminin;
- l'estimation de la production et des revenus générés par les activités informelles;
- la recherche de l'exhaustivité dans le champ des activités informelles et surtout celles des femmes;
- la distinction, à l'intérieur du secteur informel, des divers segments qui le constituent;
- la saisie des tendances d'évolution à court et moyen termes des différentes activités et le problème de leur suivi régulier.

A l'issue des séances plénières et des discussions de groupe, les participants ont fait des propositions visant à améliorer les systèmes statistiques existants et formulé les recommandations suivantes:

a) la nécessité d'une harmonisation des définitions, concepts, nomenclatures et classifications des activités du secteur informel;

b) la centralisation des données au niveau national et la diffusion des informations au niveau régional;

c) la réalisation d'enquêtes exhaustives sur l'emploi et son évolution, l'estimation de la production des activités du secteur informel;

d) la réalisation d'enquêtes pilotes comme:

- les enquêtes d'établissements
- les enquêtes budget-consommation
- les enquêtes emploi du temps

e) la poursuite et l'approfondissement de la composante statistique dont l'importance est capitale.

Les différents projets d'enquête proposés permettront de produire des statistiques qui aideront les politiques à l'endroit du secteur informel, et notamment des femmes, dont les spécificités seront mieux appréhendées.

1. **Recommandation sur l'harmonisation des définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel**

CONSIDERANT que le secteur informel occupe une place prépondérante dans l'économie burkinabè et que peu de données existent pour la mesure de sa contribution au PIB,

CONSIDERANT que cette absence de données conduit à une sous-estimation de l'activité des femmes dans le secteur informel,

CONSIDERANT que les travaux statistiques entrepris jusqu'à présent se sont illustrés par la multitude des définitions, concepts, nomenclatures et classifications en matière de secteur informel,

CONSIDERANT que cet état de choses ne permet pas la mesure de la contribution du secteur informel au PIB, particulièrement celle des femmes,

NOUS, participants au séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel, tenu à Ouagadougou du 6 au 10 août 1991,

RECOMMANDONS

(i) une harmonisation des définitions, concepts et nomenclatures des activités du secteur informel pour une meilleure collecte des données lors des travaux statistiques;
(ii) l'application effective de la classification internationale type des industries (CITI) et la classification internationale type des professions (CITP).

2. **Recommandation sur la centralisation des données au niveau national et la diffusion des informations au niveau regional**

CONSIDERANT l'importance des données statistiques dans l'élaboration des politiques et programmes de développement,

CONSIDERANT le manque de coordination dans la production et la diffusion des statistiques,

CONSIDERANT l'existence des structures déconcentrées du Ministère des finances et du plan,

NOUS RECOMMANDONS

(i) la centralisation au niveau national des données concernant le secteur informel et en particulier la participation des femmes;
(ii) une large diffusion des informations au niveau régional.

3. **Recommandation sur les enquêtes statistiques dans le secteur informel**

CONSIDERANT l'importance des statistiques dans la vie économique, politique et sociale d'un pays,

CONSIDERANT l'importance du secteur informel dans l'économie nationale,

CONSIDERANT l'importance des activités des femmes dans le secteur informel,

CONSIDERANT que la connaissance des données statistiques portant sur les femmes du secteur informel est d'une importance capitale pour l'élaboration d'une politique nationale en vue de l'épanouissement de la femme et de la famille,

NOUS RECOMMANDONS

(i) la réalisation d'une enquête exhaustive sur l'emploi du secteur informel pour appréhender son état et son évolution;
(ii) la réalisation d'une enquête estimative de la production du secteur informel pour améliorer les méthodes de calcul du PIB;
(iii) la réalisation des enquêtes relatives aux activités menées à domicile, notamment les travaux de ménage, pour permettre l'élaboration du PIB élargi;
(iv) des études de marché et du milieu du secteur informel pour une bonne connaissance de la rentabilité des activités et des us et coutumes selon les régions.

4. **Recommandation sur la réalisation des enquêtes pilotes**

CONSIDERANT l'importance du secteur informel dans l'économie nationale,

CONSIDERANT l'insuffisance de données statistiques dans le secteur informel en général et l'absence de données sur la participation des femmes en particulier,

CONSIDERANT le rôle des enquêtes pilotes en vue de maîtriser le domaine du secteur informel au niveau national et régional,

CONSIDERANT l'existence de points d'ombre sur les statistiques des ménages et des établissements du secteur informel,

CONSIDERANT la nécessité d'adaptation des méthodes par des enquêtes-test,

NOUS RECOMMANDONS

La réalisation d'enquêtes pilotes:

- de budget-consommation,
- des établissements du secteur informel,
- d'emploi du temps du secteur informel.

5. **Recommandation pour la poursuite et l'approfondissement du projet RAF/87/042 du PNUD, "Amélioration du rôle des femmes dans le secteur informel en Afrique: production et gestion"**

CONSIDERANT le manque d'informations statistiques et les limites des sources disponibles pour apprécier la productivité des femmes, leur contribution à l'ensemble de l'économie et l'évolution de leurs activités dans le secteur informel,

CONSIDERANT l'impulsion que le volet statistique du projet RAF/87/042 a donné à l'INSD quant à la collecte et la compilation des données statistiques relatives aux activités des femmes du secteur informel,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre la recherche sur la base de la méthodologie et de la stratégie de collecte et d'analyse des données proposées par l'INSTRAW

NOUS RECOMMANDONS

- Que cette dynamique soit soutenue et renforcée par la poursuite et l'approfondissement du projet RAF/87/042, notamment sa composante statistique, dans le but de faciliter et de superviser la

réalisation des différentes enquêtes spécifiques nécessaires pour une appréhension de la productivité des femmes.

6. **Motion de remerciements**

CONSIDERANT l'intérêt du thème du séminaire,

CONSIDERANT la qualité de l'encadrement et de l'organisation des travaux,

NOUS adressons nos remerciements:

- A l'INSTRAW et au Bureau de Statistique des Nations Unies pour l'initiative prise pour l'organisation du séminaire;
- Au PNUD pour l'appui inestimable à l'organisation du séminaire;
- Au gouvernement burkinabè pour l'intérêt qu'il accorde de plus en plus à la question du secteur informel féminin et à la promotion socio-économique de la femme.

X. CEREMONIE DE CLOTURE

La première partie de la séance de clôture a été consacrée à l'audition du rapport de synthèse générale ainsi qu'à des motions et recommandations retenues à l'issue des discussions de groupe.

Ensuite, présidée par Mme. la Secrétaire d'Etat au plan, avec à ses côtés, Mme. le Représentant résident par intérim du PNUD et le Secrétaire Général du Plan, la cérémonie de clôture a débuté par la lecture du rapport de synthèse générale, suivi de la lecture des recommandations et d'une motion de remerciements à l'endroit des autorités burkinabè, du PNUD et de l'INSTRAW.

Mme. la Secrétaire d'Etat au plan a ensuite prononcé son discours de clôture.

ANNEXES

ANNEXE 1

INFORMATION DU SEMINAIRE

ANNEXE 1.A

AIDE-MEMOIRE

I. Introduction

L'une des principales difficultés qu'affrontent actuellement les planificateurs est la pénurie de statistiques relatives à tous les aspects de l'économie, et en particulier à la participation et à la contribution des divers groupes de population ainsi qu'à la contribution potentielle des différents secteurs économiques. Dans la plupart des pays africains, le secteur informel joue un rôle capital pour assurer la subsistance des familles et la satisfaction des besoins élémentaires de quelques-unes des couches les plus défavorisées de la population. S'il est vrai que la contribution du secteur informel est quelquefois reconnue, très peu d'efforts ont été faits pour remédier à certains des obstacles qui s'opposent à l'amélioration de sa rentabilité. Ainsi que l'ont montré de nombreuses recherches, la capacité du secteur informel n'est pas utilisée au maximum et il n'existe pas non plus de politiques gouvernementales spécifiques pour aider ce secteur à mieux exploiter son potentiel.

Les raisons de cet oubli sont nombreuses et découlent principalement de l'attention exclusive que les planificateurs, les dirigeants, les statisticiens et les établissements de formation et financiers accordent au secteur formel. Le présent séminaire, organisé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) sous le patronage de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) et du Bureau de Statistique des Nations Unies, vise à former producteurs et utilisateurs des statistiques sur les femmes dans le secteur informel, sur la base du manuel révisé. Il s'agit tout à la fois de sensibiliser statisticiens, planificateurs, chercheurs et fonctionnaires chargés de la promotion des femmes à l'intérêt de collecter et d'utiliser des données pertinentes sur ces questions et de les familiariser aux sources de données disponibles et aux diverses méthodes de collecte et d'analyse des données sur la participation des femmes à l'activité économique et sur leur contribution au PIB, en vue de formuler un projet d'adaptation et d'amélioration du système statistique dans ce sens.

Il est indiscutable que l'on a besoin d'urgence de davantage de programmes et de projets de développement destinés à encourager les investissements et la production dans ce secteur. Cependant, afin de résoudre ces problèmes, il est indispensable de mieux comprendre la dimension du secteur informel, les caractéristiques de ses entreprises et de ceux qui y travaillent, la production et les revenus créés par ce secteur ainsi que la nature des contraintes empêchant les entreprises de tourner à plein rendement. En général, les données qualitatives et quantitatives sur ces questions sont rares et leurs sources ne peuvent pas être comparées entre elles. Les statistiques concernant le secteur informel ne sont pas compilées de manière systématique et elles ont tendance à sous-estimer la dimension et la contribution réelles de ce secteur.

Dans certains cas, les approches utilisées pour la collecte des données sont entachées de biais provenant des difficultés à définir et à appliquer les concepts pertinents pour la quantification de l'activité économique des femmes, ce qui a pour conséquence une information moins exacte sur le rôle des femmes dans le secteur informel et sur le niveau de leur participation et de leur contribution à l'économie par le truchement de leurs activités au sein de ce secteur. L'apport en travail des femmes à l'économie n'est pas pleinement reconnu parce qu'elles sont particulièrement nombreuses dans ce secteur où les méthodes actuelles de dénombrement ne sont pas appropriées et où les techniques de compilation et d'analyse des statistiques pertinentes tirées des sources existantes font défaut.

II. Identification des problèmes concernant les données

La situation des données sur le secteur informel et en particulier de celles concernant les femmes a été évaluée par les participants de deux ateliers régionaux, tenus du 23 au 27 juillet 1990 en Zambie et du 8 au 12 octobre 1990 au Burkina Faso, où les observations suivantes ont été faites:

Dans presque tous les pays d'Afrique, les gouvernements ont réellement commencé à prendre conscience de l'importance du rôle que jouent les femmes dans le développement par le biais de leurs activités au sein du secteur informel. Pourtant, les recherches axées sur ce secteur ne sont pas encore en nombre suffisant et il n'existe encore que trop peu de statistiques désagrégées par sexe pour évaluer la participation des femmes et leur contribution à la production et au PIB.

L'insuffisance des statistiques a été attribuée à différents motifs, et notamment:

(a) Les programmes permanents des systèmes nationaux de statistiques sont conçus pour collecter les données sociales et économiques courantes et ils n'envisagent pas l'élaboration de statistiques sur le secteur informel, lesquelles sont donc obtenues à partir d'études ponctuelles, limitées quant à leur portée, et qui sont souvent réalisées par des institutions privées.

(b) Les recensements et enquêtes portant sur les activités industrielles et commerciales ne collectent des informations que sur les grandes, moyennes et petites entreprises dotées d'un minimum d'employés. Les unités de production qui n'ont que quelques employés ou bien pas d'employés du tout et seulement des travailleurs indépendants n'en font pas partie.

(c) Les principales sources de données désagrégées par sexe sur les actifs sont les recensements de la population et les enquêtes démographiques. Malheureusement, dans un certain nombre de pays, les résultats en sont souvent publiés avec énormément de retard et quelquefois l'information sur les professions y est donnée mais non pas celle sur les branches d'activité (comme c'est le cas par exemple pour le Burkina Faso).

(d) Les recensements et les enquêtes sur le commerce de détail, qui constitue l'une des principales activités des femmes dans le secteur informel, sont très rares du fait que l'élaboration des statistiques à partir des recensements et enquêtes sur l'industrie ne lui accorde qu'une place très relative.

(e) Dans les quatre pays concernés par le projet -- à savoir, le Burkina Faso, le Congo, la Gambie et la Zambie -- il n'existe pas de liste détaillée des activités du secteur informel: activités exercées aussi bien par les hommes que par les femmes, celles où les femmes sont majorité et celles auxquelles les femmes se consacrent à temps complet. La compilation de ces listes pour les différentes régions faciliterait grandement le travail de recherche et les enquêtes portant sur la contribution des femmes à ce secteur. A cause de la pénurie de statistiques concernant ces activités, les estimations des comptabilités nationales sont fausses. La quantification de la contribution des femmes à la production et au produit national brut à partir de ces données peut entraîner des conclusions erronées et elle peut fausser la formulation des politiques destinées à améliorer la productivité et les revenus des femmes.

Telles ont été les remarques exprimées après les présentations et les débats qui avaient eu comme thème la disponibilité des données dans les quatre pays du projet et 24 autres pays ayant participé aux deux ateliers régionaux, organisés sous les auspices de l'INSTRAW en collaboration avec le Bureau de Statistique des Nations Unies et la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Les activités du volet "Statistique" ayant précédé la tenue des ateliers ont débouché sur deux documents qui tracent dans leurs grandes lignes les procédés de compilation des statistiques concernant

1. Sensibiliser les utilisateurs et les producteurs de statistiques et leur faire prendre conscience de l'importance des statistiques concernant le secteur informel pour la planification globale et la formulation des politiques.

2. Familiariser les participants avec les méthodes servant à évaluer la pertinence des concepts et des techniques de collecte des données concernant le secteur informel en général et en particulier la participation des femmes à ce secteur.

3. Faire connaître aux participants les diverses sources de données et les approches de compilation et d'analyse des statistiques concernant la participation et la contribution relatives des femmes à la production du secteur informel.

4. Formuler des stratégies destinées à accroître la collaboration entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques afin de mettre au point un système intégré de statistiques.

C. Participation

Environ 35 participants, principalement des hauts fonctionnaires d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et notamment d'organisations et de mécanismes nationaux en faveur des femmes, assisteront au séminaire. Les représentants seront des producteurs de statistiques issus des services ou divisions de statistique des ministères gouvernementaux, du département central de statistique et des bureaux de statistique des différentes régions du pays ainsi que d'autres services de recherche qui ont déjà collecté des données sur le secteur informel. Les utilisateurs de statistiques seront des fonctionnaires issus des services de recherche d'organisations gouvernementales et non gouvernementales ayant donné des preuves de leur intérêt à promouvoir les activités du secteur informel; de services en faveur des femmes; et d'institutions spécialisées s'occupant de questions relatives au secteur informel. Des représentants d'autres organisations (internationales ou régionales) seront invités à y participer comme observateurs.

Nous attendons des participants un engagement total à l'égard des objectifs du séminaire et du programme de formation proposé par les organisateurs. Ils doivent posséder également un minimum de connaissances sur le secteur informel, l'activité économique des femmes et/ou la collecte et l'analyse des données statistiques. Nous demandons donc à tous les participants de se préparer comme il convient en prévision du séminaire afin de pouvoir contribuer de manière effective au programme et d'en retirer le maximum de profit.

C'est pourquoi il est indispensable que les participants s'efforcent d'étudier au moins un compte rendu de recherche portant sur le secteur informel du pays, de lire attentivement les deux documents de base, le Manuel et la Synthèse, qui seront utilisés pendant le séminaire et de se familiariser avec les fonctions de leur Ministère, en particulier en ce qui concerne les procédures administratives régissant l'enregistrement des entreprises ou les programmes de création d'entreprises, la fourniture de services aux entreprises privées, etc., ou bien dans le cas de participants provenant d'ONG et d'institutions privées, avec les demandes d'appui aux activités créatrices de revenus en faveur des femmes, les besoins de données, les problèmes rencontrés par les projets de création de revenus et la manière dont ceux-ci ont été résolus ou tout au moins la manière dont les goulets d'étranglement ont pu être améliorés.

Les expériences antérieures des participants seront d'une grande utilité et c'est pour cette raison que la mise en commun de ces expériences par le biais des présentations individuelles doit être fortement encouragée. Dans le programme du séminaire, des temps ont été prévus pour les interventions des participants. Les catégories de participants et les thèmes principaux à traiter pendant ces interventions sont les suivants:

(a) Présentation des représentants des ministères ou départements s'occupant de mesures d'incitation économique à l'agriculture, l'industrie, le commerce, les affaires et les services.

La couverture administrative et statistique des activités industrielles, commerciales et productives dans l'économie et dans le secteur informel:

- Description des fonctions administratives des ministères en ce qui concerne les industries, le commerce, les affaires et les services;
- Procédures pour la réglementation ou le suivi des activités productives des entreprises dans ces différentes sortes d'entreprises ou d'affaires;
- Formulaires* spécifiques utilisés pour l'enregistrement;
- Types d'établissements couverts par les procédures administratives;
- Analyse et présentation des informations statistiques;
- Disponibilité des données et manière dont elles sont diffusées.

(b) Présentation par les représentants des ONG et des Institutions s'occupant de la conception et de la mise en oeuvre d'activités créatrices de revenus à l'intention des femmes.

Expériences en matière d'encouragements à la création d'entreprises dans le pays:

- Description du programme de l'organisation et des projets de création de revenus;
- Degré de participation des femmes et caractéristiques de celles-ci, et notamment leur participation préalable à des activités économiques du secteur formel ou informel;
- Conditions exigées et procédure à suivre pour la création de petites entreprises ou d'activités créatrices de revenus;
- Réglementation régissant la création d'entreprises et effets positifs et négatifs que celle-ci peut avoir sur la capacité d'un individu à se lancer dans des entreprises de petites dimensions (et si les effets diffèrent selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes);
- Problèmes rencontrés en matière de politiques et de questions financières, etc. lors de la mise en oeuvre des projets créateurs de revenus destinés aux femmes et manière dont ces problèmes ont été résolus.

(c) Présentation par les utilisateurs de statistiques, tels que chercheurs, fonctionnaires chargés des programmes en faveur des femmes, concepteurs, coordinateurs et évaluateurs de projets, de la demande d'informations statistiques concernant les femmes du secteur informel:

- Résumé des fonctions de l'institution et du type de relations existant entre celles-ci et le secteur informel ou le rôle économique des femmes (activités créatrices de revenus);
- Types d'informations statistiques nécessaires pour la conception ou le suivi des programmes et projets en faveur des femmes;
- Disponibilité de données pertinentes ou facilité d'accès à ces dernières;
- Suggestions afin d'améliorer l'accès aux données;
- Présentation de comptes rendus de recherche portant sur le secteur informel.

Pour analyser les comptes rendus de recherche sur le secteur informel, les questions ci-dessous peuvent servir de guide pour l'intervention des participants:

---

*/ Des exemplaires de ces formulaires devront être distribués au moment des discussions au sein des groupes de travail.

- Définition des concepts et manière dont ceux-ci sont appliqués;
- Méthodes utilisées pour la collecte des données et le choix d'un échantillon, du taux de couverture et du contenu de l'enquête;
- Evaluation de l'exhaustivité des variables et leur pertinence pour analyser la contribution relative des femmes et des hommes au secteur informel, les contraintes et les besoins des personnes travaillant dans ce secteur;
- Présentation et analyse des données et interprétation de celles-ci;
- Implications pertinentes tirées des résultats présentés;
- Toute autre observation.

Dans l'ensemble, les apports des participants se feront sous la forme d'une brève présentation s'insérant dans l'une des catégories citées ci-dessus, d'une participation active aux débats généraux, au travail en groupe et la réalisation de tâches individuelles qui leur seront demandées et qui porteront sur les techniques de compilation des données présentées. Nous recommandons aux participants d'apporter une calculatrice pour effectuer les calculs.

D. Résultats espérés

Le résultat principal de ce séminaire consiste à former les producteurs et les utilisateurs de statistiques aux méthodes de compilation et d'analyse des statistiques concernant la participation des femmes au secteur informel et à leur permettre de former à leur tour le personnel de leur service ou département.

Il est prévu que le séminaire produise les résultats suivants:

(a) Des stratégies garantissant la coordination des activités statistiques dans le pays, et notamment pour tout ce qui concerne la compilation des statistiques du secteur informel;

(b) Une définition précise et applicable de ce qui constitue le secteur informel et de ses caractéristiques;

(c) Des recommandations pour la collecte et l'analyse des données concernant tous les aspects de la contribution des femmes à l'économie en vue d'une planification et d'une formulation de politiques efficaces du secteur informel; et

(d) Un rapport sur les travaux du séminaire qui fera état des enseignements qui se dégagent de l'utilisation du Manuel et de la Synthèse et de leur adaptation pour servir de matériel de formation au niveau national.

E. Organisation des présentations et des discussions

Le séminaire comportera plusieurs sessions qui aborderont sept thèmes de fond, outre les sessions d'ouverture et de clôture. Chaque session consacrée à un thème de fond consistera en: une conférence, des commentaires sur la présentation réalisés par l'un des participants, des discussions générales et un travail en groupe portant sur des aspects spécifiques ainsi que sur la compilation et l'analyse des statistiques.

La conférence axée sur chacun des thèmes traités se divisera en deux parties, l'une centrée sur le matériel contenu dans les deux documents de formation, le Manuel et la Synthèse, et l'autre qui présentera des exemples concrets pris dans le pays même et qui illustreront la complexité des approches et des techniques examinées dans la première partie du séminaire. L'information donnée par les deux documents

de base sera complétée par les résultats des études de cas menées sur place au cours de la première étape du projet.

1ère session: Place du secteur informel dans les politiques et programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel

Il s'agira ici de faire le point sur les préoccupations et les orientations récentes des politiques et des projets qui s'adressent au secteur informel et aux femmes dans le contexte africain. L'accent sera mis sur les initiatives récentes ou déjà plus anciennes prises par le Congo dans ces domaines. On fera ressortir ce handicap qu'a représenté l'absence ou l'insuffisance de statistiques et indicateurs sur ces sujets pour la définition et la mise en oeuvre de ces politiques et projets.

La présentation et les débats s'efforceront de sensibiliser les participants et de leur montrer l'importance des statistiques et les indicateurs pour évaluer et satisfaire les besoins des personnes travaillant dans le secteur informel pour la planification et la formulation des politiques nationales. Pendant cette session, les participants parleront également des activités de leur service ou organisation dans le domaine des statistiques et ils insisteront notamment sur leurs besoins en matière de données concernant les femmes et le secteur informel ou sur l'usage qu'ils font de ces données. Les présentations des participants auront lieu après le séminaire et l'intervention du commentateur. Grâce à ces délibérations, on aura des indications quant à la variable pour laquelle les différents bureaux représentés ont besoin de données.

2ème session: Définitions, concepts et classifications utilisés pour la collecte des données statistiques sur le secteur informel

Le séminaire examinera les différentes définitions du secteur informel existant déjà et les caractéristiques de ce secteur utilisées le plus fréquemment comme critères pour fixer ses limites. La définition du Manuel sera elle aussi analysée avec ses points forts et ses lacunes. Par ailleurs, des concepts comme ceux d'activité économique, de travailleurs et de sans-travail, etc. qui sont indispensables pour dénombrer les activités du secteur informel seront aussi étudiés. L'utilité de ces concepts et de plusieurs autres pour la quantification de la dimension du secteur informel et du niveau de production dans ce secteur sera expliquée en même temps que les difficultés que rencontre l'application sur le terrain de ces concepts, et notamment pour tout ce qui concerne la participation et la contribution économique des femmes.

3ème session: Sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel: leurs limites

Cette session offrira des notions de base sur les sources de données de remplacement, telles que celles émanant de bureaux nationaux de statistique (recensements de la population, enquêtes par sondage sur les ménages, enquêtes sur les établissements et autres enquêtes ponctuelles) ou des enquêtes menées par les services de statistique des Ministères gouvernementaux, les institutions de recherche, etc. ainsi que celles provenant de sources administratives. Les présentations examineront la question de la disponibilité des données et de la compatibilité des sources. Au cours des débats qui suivront, les participants parleront des autres types de données qu'élaborent leurs propres bureaux, de la conformité de leurs concepts avec ceux qu'appliquent les bureaux centraux de statistique et des limitations des données disponibles. Des suggestions concernant la manière d'améliorer ces données seront également proposées.

4ème session: Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel, à partir des sources disponibles

Cette session se propose d'illustrer les méthodes utilisées pour la compilation des statistiques disponibles. La présentation et les exercices porteront sur les principes de compilation des indicateurs et

décriront plusieurs types d'indicateurs qui devront être compilés ainsi que la manière de les calculer et de les interpréter. Les méthodes utilisées pour l'analyse des données, les procédures pour la définition des variables et la dérivation des indicateurs directs et indirects à partir des variables ainsi que l'utilisation obligatoire de la classification croisée des variables pour obtenir la formulation de politiques plus pertinentes seront également examinées. Au sein des groupes de travail, les exercices consisteront à évaluer, d'un point de vue comparatif, la participation des femmes et des hommes au secteur informel, et par rapport à leur participation aux activités du secteur formel.

5ème session: Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur informel

Les présentations auront essentiellement pour thème la quantification de la production des femmes dans le système de comptabilité nationale. La première partie traitera des calculs dérivés des chiffres globaux du PIB et de la proportion d'hommes et de femmes qui travaillent dans les différentes branches d'activité. La deuxième partie analysera les limitations de ces estimations et elle proposera d'autres approches pour quantifier la contribution économique des femmes, approches qui impliqueront parfois l'utilisation d'autres variables ou la définition d'indicateurs supplémentaires.

6ème session: Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique du secteur informel et de la contribution des femmes à l'activité économique

Cette session s'occupera des problèmes rencontrés pour quantifier la participation économique des femmes à partir des recensements et des enquêtes. Comme la session précédente aura analysé les concepts et les définitions, celle-ci étudiera les biais existant dans les données concernant l'activité économique. Les débats de cette session ont pour but d'examiner le manque de pertinence des procédures employées dans les enquêtes -- instruments utilisés, champ d'application et taux de couverture. Ils souligneront la nécessité d'enquêtes spécifiques sur le secteur informel et la discussion se concentrera sur l'élaboration d'un programme d'enquête destiné à fournir les informations nécessaires pour combler les lacunes existant actuellement dans les systèmes de collecte de données.

Le travail en groupe consistera essentiellement à élaborer une enquête sur le secteur informel, comprenant la définition des concepts, les variables, les questions à poser dans les questionnaires, les modèles de tabulations et les indicateurs qui seront compilés à partir de ces dernières.

7ème session: Stratégies pour améliorer la qualité des données concernant les activités du secteur informel

Cette session sera constituée par des débats au sein des groupes de travail, puis par la présentation et la Synthèse des conclusions auxquelles seront parvenus les groupes de travail. Des plans d'action et un programme visant à mettre au point un système intégré de statistiques ainsi que des recommandations pour améliorer la qualité et l'utilisation des informations préparées seront élaborés en vue de leur adoption par l'assemblée plénière.

F. Groupes de travail

Malgré le fait que, dans une certaine mesure, les conférences et les interventions des commentateurs seront discutées en séance plénière, des sessions de travail en groupe seront également organisées afin de permettre des discussions mieux ciblées, portant sur des problèmes spécifiques, soulevés par les participants eux-mêmes. Ces sessions permettront par ailleurs aux participants de réaliser les exercices qui leur seront distribués sous la direction de spécialistes.

La première discussion au sein des groupes de travail aura lieu après la présentation et les débats en séance plénière de la troisième session. Les participants seront répartis en trois groupes hétérogènes qui traiteront les mêmes questions et/ou sujets. Les résultats suivants sont attendus de ces délibérations:

(a) Données dont ont besoin les différents bureaux;

(b) Commentaires sur les concepts utilisés pour évaluer la dimension du secteur informel; et

(c) Suggestions ou directives concernant la manière d'améliorer les données disponibles établies par les différents bureaux.

Pendant le travail en groupe de la quatrième à la septième session, les participants se réuniront deux par deux (dans la mesure du possible, chaque groupe comprendra un utilisateur et un producteur) et ils établiront les données ou bien les tabulations et les calculs des variables pertinentes. Des exercices à faire chez soi leur seront distribués, si cela se révèle nécessaire. Les commentaires des groupes et les problèmes qu'ils auront rencontrés au moment d'appliquer les techniques proposées seront discutés en séance plénière le lendemain matin, avant qu'un nouveau sujet ne soit abordé.

Pendant la dernière discussion des groupes de travail, chaque groupe devra élaborer des stratégies destinées à améliorer la qualité des données ainsi que des plans d'action et un programme visant à mettre au point un système intégré de statistiques. Cette session sera suivie de la présentation et de la Synthèse des conclusions des groupes de travail en séance plénière.

Matériel nécessaire: calculatrice, feuilles de tabulation, papier millimétré et feuilles de papier.

G. Rapport du séminaire

Le rapport du séminaire mettra davantage l'accent sur les commentaires exprimés par les participants pendant les débats que sur les conférences qui peuvent être lues directement dans le Manuel et dans la Synthèse. Il présentera les exercices à faire individuellement ou en groupe ainsi que les principales conclusions des groupes de travail.

ANNEXE 1.B

PROGRAMME DU SEMINAIRE

Mardi 6 août

9h Cérémonie d'ouverture
- Remarques introductives:
  Mme. Maria LOUGUE du Ministère des finances et du plan
  Mme. Agnès GUIMBA OUEDRAOGO, Représentant résident par intérim du PNUD
- Discours d'ouverture:
  Mme. Haby DJIGA, Secrétaire d'Etat au plan

10h 15 Pause-café

10h 30 Présentation du projet sur "l'Amélioration du rôle de la femme dans le secteur informel en Afrique: production et gestion" : Mme. Mariam TANI de l'UNIFEM

Orientations, objectifs et organisation du séminaire:
M. Jacques CHARMES, Coordinateur technique

10h 45 **1ère session**: Place du secteur informel dans les politiques et programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel

- Présentation du thème (Mme. Maria LOUGUE du Ministère des finances et du plan)
- Commentaire
- Discussion par les participants et observateurs
- Présentation libre des activités et des besoins sur les femmes et le secteur informel par les divers services et organismes représentés

12h 30 Déjeuner

15h à 18h **2ème session**: Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données statistiques sur les femmes et le secteur informel

16h 30 Pause-café

16h 45 Présentation du thème (M. OUEDRAOGO de l'ONPE)

- Commentaire
- Discussions par les participants

Mercredi 7 août

8h 30 **3ème session**: Sources de données utilisables pour la mesure du secteurs informel: leurs limites

- Présentation du thème
  M. BAYALA (INSD)
- Commentaire
- Discussion par les participants

10h 15 Pause-café

10h 45 Poursuite des discussions et exposé par les participants d'enquêtes spécifiques réalisées dans leurs services

12h Organisation et constitution des groupes de travail

12h 30 Déjeuner

15h à 18h **4ème session**: Techniques d'estimation de la participation des femmes à la production du secteur informel

- Présentation du thème (M. Louis Marie DAKUYO du Ministère des finances et du plan)
- Commentaire
- Discussion par les participants

Jeudi 8 août

8h 30 Présentation des exercices à traiter en groupe de travail

10h 15 Pause-café

10h à 45 Groupes de travail

- Exercices de traitement de données de population active et d'emploi

12h 30 Déjeuner

15h à
16h 30 Groupes de travail (suite)

16h 30 Pause-café

16h 45 **5ème session**: Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production au secteur informel

- Présentation du thème (M. Siribi COULIBALY de l'INSD)
- Commentaire
- Discussion par les participants

Vendredi 9 août

8h 30 Synthèse et conclusion des groupes de travail

10h 15 Pause-café

10h 45 **6ème session**: Adéquation des outils de collecte des données statistiques pour l'évaluation du rôle économique du secteur informel et de la contribution des femmes à l'activité économique

- Présentation du thème (M. Jacques CHARMES, Coordinateur technique)
- Commentaire
- Discussion par les participants

12h 30 Déjeuner

15h Groupes de travail

- Propositions pour l'amélioration des données disponibles et pour l'élaboration d'une stratégie de collecte
- Synthèse des discussions de groupe en vue de la présentation d'un projet d'enquête

Samedi 10 août

8h 30 **7ème session**: Stratégies pour améliorer la qualité des données concernant les activités du secteur informel: synthèse générale

- Présentation du thème (M. Issoufou SANOU du CNRST)
- Discussion et adoption des recommendations par les participants

11h 30 Cérémonie de clôture

- Lecture du communiqué final
- Lecture des recommandations
- Discours de clôture - Mme. la Secrétaire d'Etat au plan

12h 30 Cocktail

ANNEXE 1.C

LISTE DE PARTICIPANTS

Nom/Titre	Institution/Adresse
Celestin BAYALA Chargé d'études	Direction des études et de la planification Ministère de l'industrie, commerce, mines 01 BP 514 -Ouagadougou 01
Lomizi BAZIN	Ministère des finances et du plan 01 BP 374 - Ouagadougou 01
Odelle BESSE-SANOGELL Chargé de Programme Femme à l'UNICEF	UNICEF BP 3420 - Ouagadougou
Christine COULIBALY	Ministère de la fonction Direction des études et planification publique et de la modernisation de l'Administration 03 BP 7006 - Ouagadougou
Rosine COULIBALY Coordinatrice nationale	Projet RAF/87/042 Composante Formation BP 575 - Ouagadougou
Alima DIAWARA Coordinatrice du Projet RAF/87/063	PNUD BP 575 - Ouagadougou
Antoine GUIZA Sociologue	DGINA / MEBAMI BP 1179 - Ouagadougou
Jeanne ILBOUDO Agent d'encadrement-Formatrice	Fonds d'appui aux activités remuneratrices des femmes Ministère des finances et du plan BP 311593 - Ouagadougou
Marcel KABORÉ Statisticien	INSD / Ministère du plan BP 374 - Ouagadougou
Marie Claire KADEONA Chargée d'études de projets	Ministère des finances et du plan BP 396 - Ouagadougou
Bimba KONE Attaché des affaires économiques	Direction régionale de plan Ministère des finances et du plan BP 63 - Ouagadougou
Télého LOYARA	Direction des études et de la planification Ministère des finances et du plan BP 580 - Bobo Dioulasso 01
Fatoumata NACRO Educatrice sociale	Secrétariat d'Etat à Ministère de la santé et de l'action sociale 01 BP 515 - Ouagadougou 01
Ousmane NANA Directeur par intérim	Ministère des finances et du plan Direction régionale du plan et de la coopération de Dédougou BP 125 - Ouagadougou

Lassané OUEDRAOGO	Office national de la promotion de l'emploi Chef de Service de la Planification de la main d'oeuvre Ministère du travail BP 521 - Ouagadougou
Robert-Mathieu OUEDRAOGO Chef de Service des statistiques	Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) BP 374 - Ouagadougou
Issoufou SANOU Attaché de recherche recherche scientifique	CNRST/IRSSH Ministère de l'enseignement secondaire, supérieur et de la BP 7047 - Ouagadougou
Marie Michelle SANON Géographe	DRPC/Ouaga Ministère des finances et du plan BP 396 - Ouagadougou
Bonsédawindé SARAMBE Responsable des statistiques	Direction de l'Artisanat Ministère de l'artisanat et des PME et de la documentation BP 514 - Ouagadougou
Aoua SAWADOGO	BP 9833 - Ouagadougou
Boubacar Sidiki SERE Chef du Service	Ministère des finances et du plan BP 386 - Koudougou
Célestine SOME famille	Ministère de la santé et de l'action Sociologue sociale et DEP - Santé
Fatoumata TALL	Secrétariat d'Etat chargé de l'organisation du Monde Rural BP 360 - Ouagadougou
Mariam TANI Chargée de Programme Personne Ressource UNIFEM	UNIFEM/PNUD BP 575 - Ouagadougou
Gilbert TRAORE Ingénieur statisticien	Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAE) Statistiques agricoles BP 7010 - Ouagadougou
Moussa TRAORE Chef du Service des études Statistiques et socio-économiques	Département de la planification Direction régionale du plan BP 71 - Ouagadougou
Issiaka YAGO Attaché des affaires économiques	Ministère des finances et du plan BP 178 - Ouagadougou

Personnes ressources

Ezana BAYALA Directeur des études économiques	Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) BP 374 - Ouagadougou
Sibiri COULIBALY Chef, Service de comptabilité	INSD - Ministère des finances et du plan BP 374 - Ouagadougou
Louis Marie DAKUYO Socio-démographe	Direction générale du plan Ministère des finances et du plan BP 386 - Ouagadougou

Maria LOUGUE Conseillère	Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes BP 100 - Ouagadougou
Evariste SAWADOGO Economiste planificateur	Office national de la promotion de l'emploi BP 521 - Ouagadougou

Organisateurs

Grace BEDIAKO Conseillère Technique	INSTRAW BP 21747 Saint Domingue, République Dominicaine
Jacques CHARMES Directeur de recherche	ORSTOM 213, rue Lafayette 75480 Paris Cedez 10 48.03.77.79
Birimpo LOMPO Directeur des statistiques générales	Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) BP 374 - Ouagadougou

ANNEXE 1.D

FICHE D'APPRECIATION

SEMINAIRE NATIONAL DE FORMATION A LA PRODUCTION ET A L'UTILISATION DES STATISTIQUES SUR LA PLACE ET LE ROLE DES FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL

Ouagadougou, Burkina Faso, 6-10 août 1991

A l'attention des participants :

Vos réponses aux questions suivantes nous seront utiles pour améliorer les séminaires futurs. Pourriez-vous évaluer l'utilité à vos yeux des documents et des exposés présentés en utilisant une échelle de 1 à 5 (5 = Très satisfaisant, 1 = Pas du tout satisfaisant). A chaque rubrique, entourez le chiffre qui reflète le mieux votre évaluation et donnez-nous vos commentaires ou vos suggestions.

1. Structure du séminaire

Veuillez indiquer votre niveau de satisfaction pour chacune des rubriques suivantes :

		Très satisfaisant		Pas du tout satisfaisant		
1.	Structure générale du séminaire	5	4	3	2	1
2.	Programme général	5	4	3	2	1
3.	Temps consacré aux discussions	5	4	3	2	1

2. Sessions

Veuillez indiquer l'utilité pour vous de chacune des sessions suivantes:

		Très utile		Pas utile		
4.	1ère session: Place du secteur informel dans les politiques et les programmes nationaux de développement: besoins exprimés en matière de statistiques sur les femmes et le secteur informel	5	4	3	2	1
5.	2ème session: Définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel	5	4	3	2	1

		Très utile			Pas utile	
6.	3ème session: Sources de données utilisables pour la mesure du secteur informel: leurs limites	5	4	3	2	1
7.	4ème session: Techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel	5	4	3	2	1
8.	5ème session: Techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur informel	5	4	3	2	1
9.	6ème session: Adéquation des outils de collecte de données statistiques pour l'évaluation du rôle économique du secteur informel et de la contribution des femmes à l'activité économique	5	4	3	2	1
10.	7ème session: Stratégies pour améliorer la qualité des données concernant les activités du secteur informel	5	4	3	2	1
11.	Travaux de groupes	5	4	3	2	1

3. Organisation du séminaire

Veuillez indiquer votre niveau de satisfaction pour chacune des rubriques suivantes:

		Très utile			Pas utile	
12.	Informations reçues avant la réunion	5	4	3	2	1
13.	Lieu de la réunion - Hôtel Silmandé	5	4	3	2	1
14.	Services hôteliers	5	4	3	2	1
15.	Equipe du séminaire	5	4	3	2	1

16. Commentaires : _____

_____

_____

_____

4. Le séminaire dans son ensemble

17. Qu'avez-vous le plus apprécié dans le séminaire?

18. Qu'avez-vous le moins apprécié dans le séminaire?

19. Qu'est-ce que ce séminaire vous a apporté?

20. Quel parti pensez-vous tirer de l'expérience acquise durant ce séminaire ?

21. Comment est-ce que l'INSTRAW pourrait améliorer les séminaires futurs?

22. Autres commentaires?

Nous vous remercions de votre participation à l'évaluation de ce séminaire.

ANNEXE 2

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

ANNEXE 2.A

DISCOURS D'OUVERTURE DE MME. AGNES GUIMBA OUEDRAOGO REPRESENTANT RESIDENT PAR INTERIM DU PNUD

Madame le Ministre,
Madame la Secrétaire d'Etat,
Monsieur le Secrétaire Général du plan,
Mesdames, Messieurs les séminaristes,

Permettez-moi de vous présenter les objectifs du séminaire.

Il est aujourd'hui reconnu que le secteur informel procure emplois et revenus à une part importante de la population active, bien souvent même la majeure part. Et dans ces petites activités de production, de commerce et de services, caractérisées par la modestie des moyens mis en oeuvre et la facilité d'installation, les femmes sont elles-mêmes plus nombreuses que les hommes.

Ainsi l'ignorance et la négligence certaine dans lesquelles ont été tenues ces activités par les systèmes de collecte statistique expliquent la sous-estimation flagrante du rôle du secteur informel en général et des femmes en particulier dans la planification et les politiques de développement.

Paradoxalement, c'est au moment où intervient la libéralisation de l'économie et le désengagement de l'Etat que sont requises des statistiques plus complètes, plus détaillées, plus compréhensives et en définitive plus fiables que celles dont se satisfaisait une planification d'apparence plus rigoureuse, mais en fait peu soucieuse de tenir compte d'une réalité qui n'eût pas manqué de contredire les objectifs affichés. En cette période où l'on ne peut plus compter sur le secteur public pour créer emplois et richesses, on se tourne vers ce secteur qui, spontanément s'est avéré dynamique, et l'on estime qu'il est urgent de lever les obstacles qui l'empêchent de développer toutes ses potentialités. Le besoin d'une meilleure connaissance du secteur informel et des activités féminines qui en constituent la trame essentielle se fait sentir avec acuité.

Le PNUD a ainsi pris l'initiative d'un projet inter-agences visant à améliorer le rôle des femmes africaines dans le secteur informel, sous le double plan de la production et de la gestion. Par la suite, l'élaboration d'un manuel de compilation et d'analyse des statistiques sur les femmes dans le secteur informel a été entamée. Il est fondé sur des études pilotes réalisées dans quatre pays (Burkina Faso, Congo, Gambie, Zambie). Les résultats de ces travaux ont été discutés lors de deux ateliers régionaux tenus en 1990.

Le présent séminaire, organisé par l'INSD sous le patronage de l'INSTRAW et du Bureau de Statistique des Nations Unies, vise à former producteurs et utilisateurs des statistiques sur les activités des femmes dans le secteur informel, sur la base du Manuel révisé. Il s'agit tout à la fois de sensibiliser statisticiens, planificateurs, chercheurs et fonctionnaires chargés de la promotion des femmes à l'intérêt de collecter et utiliser des données pertinentes sur ces questions, et de les familiariser avec les sources de données disponibles et les diverses méthodes de collecte et d'analyse des données sur la participation des femmes à l'activité économique et sur leur contribution au produit interne brut (PIB), en vue de formuler un projet d'adaptation et d'amélioration du système statistique dans ce sens.

Permettez-moi pour clore mon propos de souhaiter bons travaux aux séminaristes. Leurs conclusions, je l'espère, permettront de guider vos décisions pour une action efficiente en faveur des femmes du secteur informel.

Je vous remercie.

ANNEXE 2.B

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA SECRETAIRE D'ETAT AU PLAN

Madame le Représentant du PNUD,
Madame la Conseillère technique de l'INSTRAW,
Mesdames, Messieurs les délégués des organisations internationales et non gouvernementales,
Honorables invités,
Camarades séminaristes:

Je voudrais d'abord vous exprimer la joie qui m'anime ce matin d'être parmi vous pour procéder à l'ouverture du séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle de la femme dans le secteur informel.

Je voudrais ensuite souhaiter la bienvenue à tous les participants venus des différentes provinces.

Camarades séminaristes, je note avec satisfaction la présence de nos partenaires au développement qui vous feront bénéficier de leurs expériences vécues dans ce secteur important de notre économie.

Au Burkina le secteur informel occupe, nourrit et procure à une importante partie de notre population, emplois et revenus. Dans ces petites activités de production, de commerce et de services caractérisées par la modestie des moyens mis en oeuvre et de la technique utilisée, on trouve plus de 50 % de notre population active féminine.

Cette situation serait liée à certaines contraintes dont les principales sont l'analphabétisme, la conception féodale de la femme et le faible niveau de qualification.

Malgré toutes ces pesanteurs, on a pu constater que les femmes ne sont nullement résignées à leur sort; au contraire, elles déploient de nombreuses initiatives pour y faire face et arrivent à contribuer à la satisfaction des besoins du foyer.

Somme toute, le rôle de la femme dans le secteur informel demeure inconnu. S'il en est ainsi c'est parce qu'il n'existe pas de données statistiques suffisantes et fiables sur les activités des femmes et le secteur informel. En effet faute de données, les analyses menées sur les questions abordées manquent de pertinence; la définition et la mise en oeuvre des politiques manquent également de rigueur; les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des espoirs suscités.

Cette méconnaissance du secteur informel explique:

- la sous-estimation de sa contribution dans notre économie;
- la sous-évaluation du poids et du rôle de la femme dans le secteur informel.

Le présent séminaire, organisé par l'INSD en collaboration avec l'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies avec l'appui du PNUD, vise à former producteurs et utilisateurs des statistiques sur les femmes dans le secteur informel. Cette formation sera abordée à travers quelques thèmes, tels que:

- la place du secteur informel dans les politiques et programmes de développement;
- les définitions et concepts utilisés pour la collecte des données sur le secteur informel;
- l'évaluation des activités dans le secteur informel. Camarades séminaristes, je puis vous assurer que le Ministre des finances et du plan attend de vos travaux des conclusions et propositions pertinentes qui permettront d'améliorer les données statistiques sur les femmes et le secteur informel.

Aux représentants du PNUD et de l'INSTRAW, j'adresse mes sincères remerciements pour leur contribution à la tenue du présent séminaire.

A l'attention de nos partenaires au développement qui sont venus pour partager leurs expériences avec nos cadres, j'exprime ma gratitude.

Camarades séminaristes, je voudrais vous rappeler ici l'importance des données chiffrées dans vos activités quotidiennes, vous qui avez la charge des Directions des études et de la planification (DEP), des Directions régionales du plan et de la coopération (DRPC) et des services impliqués dans la définition de nos politiques économiques. Saisissez l'occasion qui vous est offerte pour approfondir vos connaissances sur les questions qui seront abordées.

Tout en vous exhortant à l'assiduité, je souhaite un plein succès à vos travaux et déclare ouvert le séminaire national de formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel.

Pour la production des statistiques fiables sur le secteur informel, en avant.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS!

Je vous remercie.

ANNEXE 2.C

DISCOURS DE CLOTURE DE LA SECRETAIRE D'ETAT AU PLAN

Camarade Ministre de la fonction publique et de la
modernisation de l'administration,
Madame le Représentant du PNUD,
Madame la Conseillère technique de l'INSTRAW,
Mesdames, Messieurs les délégués des organisations
internationales et non gouvernementales,
Honorables invités,
Camarades séminaristes,

Cinq jours durant, vous vous êtes livrés à un travail assidu en examinant des questions importantes telles que les techniques d'estimation de la participation des femmes aux activités du secteur informel, et l'adéquation des outils de collecte des données statistiques.

C'est donc avec une vive satisfaction, comme l'atteste l'audition du rapport général, que j'aborde avec vous en cette fin de matinée la dernière étape de vos travaux du séminaire de "formation à la production et à l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel".

Je voudrais vous féliciter pour l'attention soutenue et le sérieux dont vous avez fait preuve tout au long de vos travaux.

La meilleure connaissance de la place et du rôle de la femme dans le secteur informel est une préoccupation constante pour les autorités de notre pays, car le secteur informel a un poids non négligeable dans notre économie. La connaissance de ce secteur nécessite une formation de nos cadres.

Ce séminaire a été organisé dans cette optique. J'espère qu'il vous a permis de prendre conscience de l'importance du rôle économique des femmes dans le secteur informel et dans l'économie, et de la nécessité d'améliorer les outils et les méthodes de collecte de statistiques en vue d'une meilleure prise en compte du rôle des femmes dans nos politiques de développement.

Au cours de ce séminaire, autant les producteurs de statistiques se sont rendus compte de la nécessité d'améliorer leurs méthodes et concepts, autant les utilisateurs ont pris conscience des difficultés de la collecte et du traitement des données statistiques sur le rôle économique des femmes dans le secteur informel.

C'est ainsi que le séminaire a eu à faire des recommandations tendant à une meilleure connaissance du rôle de la femme dans ce secteur.

Parmi les recommandations formulées par le séminaire, trois retiennent mon attention, à savoir:

- la nécessité de concertation entre structures productrices de statistiques;
- la nécessité d'harmoniser et d'adapter les concepts et nomenclatures appropriés pour une meilleure évaluation de l'action productrice des femmes;

- la nécessité de réaliser des enquêtes pilotes comme le recensement des unités de production artisanales, et l'enquête sur l'emploi du temps des agents économiques du secteur informel.

Camarades séminaristes, certes cinq jours de formation s'avèrent peu pour faire de vous des spécialistes des statistiques du secteur informel, mais nous pouvons dire qu'un premier pas est fait et même un grand pas en ce sens que les producteurs et les utilisateurs ont discuté des méthodes de collecte, fait des exercices pratiques et surtout se sont rendu compte de la sous-estimation du rôle économique des femmes. Il vous appartient de renforcer cette initiation.

M'adressant à nos partenaires au développement, et notamment le PNUD et l'INSTRAW, je leur réitère mes vifs remerciements pour leur contribution à la tenue de ce séminaire sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel. Je voudrais aussi les inviter à renforcer leur participation à la réalisation de grandes collectes statistiques sur le rôle des femmes dans le secteur informel.

Aux camarades venus des provinces, je souhaite un bon retour dans leurs foyers respectifs.

Sur ce, je déclare clos les travaux du séminaire de formation à la production et l'utilisation des statistiques sur la place et le rôle des femmes dans le secteur informel.

Pour la production des statistiques fiables sur le secteur informel, en avant!

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS!

Je vous remercie.

ANNEXE 3

COMMUNICATIONS DES SERVICES ET ORGANISMES

ANNEXE 3.A

COMMUNICATION DE LA DIRECTION DE L'ARTISANAT

Par: Emmanuel B. SARAMBE,
Ministère de l'artisanat et
des petites et moyennes enterprises

1. Introduction

La Direction de l'artisanat a été créée en 1986 et les tâches qui lui sont assignées sont les suivantes:

- Définition de la politique nationale de promotion de l'artisanat;
- Elaboration de textes juridiques spécifiques;
- Réalisation d'études tendant à développer le secteur et dégager toutes les possibilités d'investissements et de promotion du secteur;
- Harmonisation de la politique artisanale et des autres politiques sectorielles.

Pour mener à bien les tâches ci-dessus énumérées, la Direction se devait de se doter de données aussi bien qualitatives que quantitatives.

C'est ainsi que des actions ont été menées et/ou programmées. La présente intervention, qui se veut synthétique, comprendra deux parties essentielles. Dans un premier temps, on s'intéressera aux actions déjà menées et dans un second temps, à celles qui restent à faire pour l'amélioration de la connaissance et de la promotion du secteur.

2. Les actions menées par la Direction de l'artisanat dans le secteur

Depuis sa création, la Direction de l'artisanat a mené de nombreuses actions qui ont abouti à l'élaboration du Plan directeur pour la promotion de l'artisanat et des textes de base réglementant la profession qui ont été adoptés en Conseil des Ministres en mai 1990.

Ces actions ont été entre autres la création d'une commission interministérielle chargée de réfléchir sur le secteur, la constitution d'une documentation et son exploitation, l'analyse des données du recensement général de la population de 1985, qui nous a permis de connaître que l'artisanat occupait 528.000 personnes dont 307.000 femmes et 221.000 hommes, soit respectivement
58 % et 42 % des artisans du pays.

L'activité artisanale féminine est très importante dans la filière textile et dans la transformation des produits agricoles.

C'est dans le plan directeur que les activités à mener en collaboration avec d'autres institutions ont été définies. Ainsi toutes les actions de la Direction s'incrivent dans le cadre de la réalisation de ce plan. C'est alors que la Direction a élaboré un plan d'opération dans lequel elle a eu à mener à terme des activités et en entamer d'autres.

A. Les activités menées à terme

* Une étude du milieu socio-économique artisan

Elle a consisté en une enquête à passages répétés auprès de 600 artisans dans neuf provinces au premier passage et de 250 artisans choisis en raison de leur représentativité au second.

Cette étude a été menée avec l'aide de deux professeurs de l'Ecole supérieure des sciences économiques de Ouagadougou.

Elle permet de:

- Mieux connaître la réalité économique du secteur, les problèmes et les solutions envisagées par les artisans eux-mêmes; et
- Disposer de données qualitatives et quantitatives sur le potentiel humain, le savoir-faire, la capacité de production etc. Le rapport définitif est attendu dans les jours à venir.

* Une étude du comportement du consommateur face aux produits et services de l'artisanat

Elle a consisté en une enquête sur un échantillon de 500 personnes et s'est déroulée au cours du deuxième salon international de l'artisanat de Ouagadougou.

Les résultats permettront une connaissance objective et complète du comportement du consommateur face aux produits et services de l'artisanat et à terme visent une augmentation significative de la consommation.

L'étude a été exécutée par le Centre d'études de documentation de recherches économiques et sociales (CEDRES) de l'Université de Ouagadougou. Le rapport définitif est aussi attendu dans les jours à venir.

* Une étude sur la politique d'approvisionnement et de commercialisation du secteur artisanat au Burkina Faso

Cette étude a pour objectif d'aider le Ministère du Commerce et ses services rattachés à l'Office national du commerce et à la Chambre de commerce, de l'industrie et de l'artisanat du Burkina à élaborer un plan d'opération pour l'exécution des tâches assignées à ce département dans le plan directeur de l'artisanat.

L'étude a été exécutée par le bureau d'études JUDICOME en collaboration avec le Ministère du commerce et la direction de l'artisanat. Le rapport définitif est également attendu.

* Organisation d'un atelier de planification par objectif dans le cadre de la formation des artisans

Ce séminaire a regroupé tous les principaux acteurs responsables de la formation des artisans du pays.

B. Les activités entamées ou en cours de réalisation

* Une étude sur le matériel agricole, hydraulique et de transformation des produits agricoles

Cette étude est en cours et a pour objectif d'aider la direction de l'artisanat, la Caisse nationale de crédit agricole, l'Office national des puits et forages et les autres parties concernées à mieux cerner cette activité pour la mise en oeuvre des politiques de promotion adaptées.

L'étude est menée par un consultant allemand en collaboration avec la Direction de l'artisanat.

* Une collecte des informations sur les activités et projets initiés dans le secteur de l'artisanat par les institutions (ONG, Administration)

Les résultats de cette étude devront permettre à la Direction de l'artisanat de coordonner les activités menées par les différents intervenants impliqués dans la promotion de l'artisanat; en outre une banque de données serait créée à la fin de l'étude.

L'étude est menée par le Bureau d'études consultant en collaboration avec la Direction de l'artisanat.

C. Activités programmées

Les activités programmées n'ont pas encore de financement acquis pour l'instant, cependant leur réalisation sera d'une grande importance pour la promotion de l'artisanat. Ce sont:

-Une identification des entreprises artisanales à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso;
-Une étude sur le bâtiment;
-Une étude sur les mécaniciens réparateurs de pompes et de cyclomoteurs;
-Une étude sur la promotion à l'exportation du tissu tissé traditionnel;
-Une étude sur l'implantation des métiers à tisser plus performants.

3. Les besoins ressentis par la Direction de l'artisanat

Dans le Plan directeur, il est inscrit que les potentiels du secteur doivent être connus. Ce résultat pour être atteint a nécessité l'élaboration d'un plan d'activités en collaboration avec des services techniques compétents comme l'INSD.

La Direction de l'artisanat souhaite constituer une banque de données qui devrait être régulièrement actualisée. Cette banque devrait permettre la circulation régulière de l'information statistique artisanale entre les différents intervenants. C'est à partir de cette banque de données que la Direction pourra mieux cerner le potentiel des activités par sexe.

C'est ainsi qu'il est souhaitable qu'un recensement des entreprises artisanales soit fait, d'abord dans les principales villes, et ensuite dans les autres localités. Cela est un objectif à long terme face au manque de ressources disponibles.

Pour pallier ce manque de ressources, la Direction a prévu une identification des entreprises artisanales à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, pour l'instant par l'intermédiaire des structures d'appui aux artisans ouvertes dans les dites villes.

De même la Direction prévoit en collaboration avec l'INSD l'élaboration d'un système de suivi statistique permanent des activités artisanales.

Dans le domaine de l'amélioration de la comptabilité nationale, toujours en collaboration avec l'INSD, la Direction de l'artisanat entreprendra des séances de travail pour partager les informations d'ordre économique et juridique en sa possession.

Telles sont, de manière succincte, les activités menées ou programmées dans le cadre de l'information statistique au sein de la Direction de l'artisanat.

ANNEXE 3.B

COMMUNICATION DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE/ INSTITUT DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES (CNRST/IRSSH)

La contribution économique des femmes du milieu rural dans l'ouest du Burkina Faso

Par: M. Issouffou SANOU, CNRST/IRSSH

1. Introduction

Le rôle économique de la femme dans le développement ressort de plus en plus dans les discours des décideurs politiques. Mais dans les recensements et autres sondages, les femmes, pour ce qui est de leurs occupations, sont souvent considérées comme de simples ménagères. Il va de soi que cela cache les activités économiques qu'elles mènent habituellement ou sporadiquement.

En milieu rural, le taux d'activité des femmes est souvent très élevé (tâches domestiques, activités agricoles et activités économiques individuelles, etc). Cependant, l'on ne dispose pas d'informations précises sur ces différentes occupations.

La présente communication, bien que non axée directement sur le secteur informel, peut cependant apporter un éclairage qualitatif sur la contribution sociale et surtout économique des femmes.

2. Les femmes et les tâches domestiques

Si les coutumes et les traditions s'expriment négativement quant à la place et au rôle des femmes dans les villages, la vie quotidienne en famille ramène à plus de réalisme. Alors on reconnaît l'importance des femmes. Le fait de ne pas le confesser tout haut viendrait alors du comportement plus ou moins conscient de l'homme visant à bénéficier de la contribution de la femme, à l'exploiter puisque cette contribution n'a pas de contrepartie significative. Cela est en tout cas manifeste dans la division sociale du travail.

Les tâches domestiques occupent énormément les femmes, cela est bien connu: la préparation des repas, les différentes corvées qui s'y rattachent (pilage, mouture, corvée d'eau et de bois); le soin aux enfants et aux adultes; les travaux champêtres, sans compter les activités lucratives individuelles auxquelles elles s'adonnent. Aucune femme, excepté les invalides, n'échappe aux tâches domestiques.

Les données de l'enquête permettent d'apprécier le niveau de l'intervention de l'ensemble des femmes à ces différentes tâches:

- approvisionnement en eau : 95,6 %
- préparation des repas : 92 %
- approvisionnement en bois : 91,8 %
- pilage/mouture des graines : 90 %
- lessive : 55,8 %
- balayage : 53,9 %

TABLEAU 1
Pourcentages des femmes occupées par les différentes tâches domestiques dans les provinces

TACHE	COMOE	KENEDOUGOU	HOUET	BOUGOURIBA	MOUHOUN
Aucune tâche	0,4	0,6	0,2	1,4	1,
Pilage	88,8	92,8	90,4	82,6	92,3
Mouture céréales	14,2	24,5	36	28,5	29,4
Approv. en eau	95,9	93,2	97,1	96,2	95,6
Approv. en bois	88,6	92	93,6	93	90,9
Cuisine	94,5	88,1	91,2	88,2	93,7
Lessive	61,9	59,8	50,9	47,2	54,2
Vaisselle	32,1	37,9	22,5	26	32
Balayage	53,3	56,6	54,6	66,7	48,6
Transport des récoltes	48	2,8	1,7	0,3	0,6
Garde des enfants	17,1	8,5	5,5	5,2	5,2
Cueillette	0,9	-	0,5	0,3	0,1
Autres	1,7	-	0,8	1	-

% des femmes bénéficiant souvent de l'aide du mari dans les tâches dome tiques

	COMOE	KENEDOUGOU	HOUET	BOUGOURIBA	MOUHOUN
	21.6	25,5	15,1	10,4	18,1

Les tâches qui apparaissent avec les taux les plus élevés sont celles qui occupent le plus les femmes, et celles dont les taux sont relativement bas constituent des tâches moins contraignantes pour elles dans la mesure où elles peuvent s'y soustraire probablement avec l'aide des enfants, les filles surtout.

Pour ce qui est de la pénibilité des tâches, on voit apparaître les ordres suivants:

- corvée de bois
- corvée d'eau
- pilage/mouture
- préparation
- vaisselle.

La corvée d'eau occupe une place très importante, ce qui est la preuve que le problème de l'eau est crucial au Burkina Faso et concerne au premier chef les femmes. L'éloignement de la nappe phréatique pose le problème de l'eau dans la majorité des villages puisqu'elle ne peut plus être atteinte par les puits traditionnels. Il en est de même des mares et des marigots que les effets de la sécheresse prolongée permettent rarement d'approvisionner en eau au-delà du mois de février. La rareté du bois trouve également son explication dans la sécheresse et la désertification accentuée par la charge humaine et animale sans cesse croissante. Les autres tâches survivent ainsi que leur pénibilité depuis des temps immémoriaux.

Combien d'hommes acceptent d'aider leurs femmes dans les tâches domestiques? Seulement 19 % des femmes enquêtées ont déclaré recevoir une aide quelconque de leurs maris. L'aide va en direction de la corvée d'eau (70 % de l'aide) et la mouture des céréales sous la forme d'une contribution financière. L'aide aux femmes peut être un indice de l'image plus ou moins favorable à la femme. L'appréciation quantitative de l'aide apportée par les maris situe les provinces dans l'ordre suivant: Kénédougou, Mouhoun, Comoé, Houet, Bougouriba.

Quoiqu'il en soit, le niveau de l'aide à la femme apparaît de toute évidence dérisoire. Heureusement, la femme peut recourir autrement à l'allègement des tâches domestiques par l'utilisation de certaines technologies appropriées. Malheureusement les moyens financiers sont dérisoires, si bien que le recours n'est pas toujours régulier.

Il est de constater donc que la femme rurale est écrasée de travail à la maison: tôt levée, elle est souvent la dernière à se coucher la nuit. Cependant, tout le monde le sait, ses contraintes ne s'arrêtent pas aux tâches domestiques; elle participe également et souvent beaucoup plus qu'on ne le pense aux activités de production destinées à reconstituer ou à développer l'économie familiale.

3. Les femmes et les activités de production

A. Les activités agricoles

Les femmes participent aux travaux champêtres dans des proportions même plus élevées que les hommes sur le plan national. Au recensement général de la population en 1985, le taux des actifs dans l'agriculture était respectivement de 90,9 % chez les hommes et 93,3 % chez les femmes. Ce taux traduit l'inégalité des chances d'accès à des activités économiques alternatives.

Dans les villages enquêtés, 88,5 % des femmes participent à des degrés divers aux activités champêtres dont 63,6 % à tous les travaux et 24,9 % à certains travaux.

Les taux de participation à tous les travaux champêtres et aussi à certains travaux se présente comme suit selon les provinces:

Pour les femmes qui n'interviennent pas du tout dans les travaux champêtres, les proportions sont plus élevées dans le Mouhoun et la Comoé (21 % pour chacune des deux provinces); le Kénédougou occupe une position médiane (8 %). Le niveau de la Bougouriba (5 % environ) permet à cette province de se placer juste avant le Houet qui occupe le dernier rang (2 %).

TABLEAU 2
Participation des femmes aux travaux champêtres

	COMOE	KENEDOUGOU	HOUET	BOUGOURIBA	MOUHOUN	TOTAL PROVINCES
Tous les travaux	63,2	56,6	84,9	61,1	52,64	63,64
Certains travaux	15,9	34,9	13	34	26,7	24,9
Néant	20,9	8,5	2,1	4,9	20,9	11,46
Total	100	100	100	100	100	100

TABLEAU 3
Raisons de non participation aux travaux champêtres: % de femmes dans les provinces

	COMOE	KENEDOUGOU	HOUET	BOUGOURIBA	MOUHOUN
Le mari n'a pas de champ	68,6	47,5	66,6	35,7	31,3
s'occupe de la cuisine	4,1	12,5	-	21,4	3,9
âgée	19,6	20	16,7	25,6	44,2
Santé défaillante	1,8	7,5	8,2	10,1	1
me cultive pas	5,9	12,5	8,5	7,2	5,6
Total	100	100	100	100	100

L'économie rurale est donc construite par les hommes et les femmes selon l'organisation familiale et sociale observée. Tout laisse à penser qu'il en sera ainsi pour très longtemps encore dans le contexte de l'économie agricole arriérée du Burkina Faso appelée à un développement lent. Dans les mêmes conditions, il manifeste que l'homme doit compter sur la femme. Mais celle-ci est un agent économique ignoré. On ignore sa part réelle dans l'économie domestique, on ignore sa part dans les travaux agricoles en termes de conditions favorisant l'activité de production des autres agents (notamment les hommes), et même en termes de travail quantifiable donc rémunérable. C'est sans doute les raisons pour lesquelles les statistiques officielles n'en font pas cas. Et ce ne sont pas les contraintes qui pèsent sur le travail productif qui viendront à bout de cette méconnaissance. Bien au contraire, c'est la prise en considération du travail des femmes à sa juste valeur et la levée au maximum des contraintes qui indiqueront les moyens propres à générer des revenus aptes à encourager et à récompenser le dynamisme des femmes dans la société.

Tout le monde y gagnera, les femmes bien sûr, mais aussi les hommes et leurs familles.

B. Les femmes et les activités rémunératrices individuelles

procurent des revenus pouvant être souvent assez substantiels. A ce titre, 84 % de femmes de l'échantillon ont déclaré mener des activités lucratives et se répartissent comme suit dans les différents secteurs:

- artisanat : 54,5 %
- commerce : 58 %
- agriculture de rente : 6,3 %
- élevage : 0,8 %
- autres : 0,8 %

Dans l'artisanat, la branche transformation alimentaire (fabrication de dolo, beurre de karité, soumbala, pâte d'arachide) occupe une place prépondérante (78,2 % des femmes du secteur). Cette forme d'artisanat qui s'appuie sur la production agricole et l'économie de cueillette est un trait culturel dominant dans les provinces étudiées.

L'artisanat utilitaire et d'art (poterie, vannerie, teinture, tissage, filage, savon indigène, etc.) occupe une modeste place: 18,7 % des femmes y participent.

Les femmes qui combinent les deux formes (alimentaire, utilitaire et d'art) ne représentent que 3,5 % des effectifs de l'artisanat.

L'agriculture de rente occupe peu de femmes. La raison essentielle est que les femmes interviennent beaucoup dans les champs familiaux et accessoirement dans leur champ individuel où elles font davantage de céréales et des feuilles qui rentrent dans l'alimentation de la famille. Ce faisant, elles sont très peu présentes dans les cultures de rente ou de toute autre spéculation destinée prioritairement au marché. Pour les femmes intervenant dans ce secteur, 93 % s'occupent des cultures de rente (fonio, riz, sésame, pois sucré, arachide, niébé, etc.) et des céréales traditionnelles vendues brutes ou transformées. Le maraîchage n'occupe que 7 % des femmes. Cette activité est dominée par les hommes en raison des dures conditions de travail et surtout du manque d'eau qui entrave beaucoup la conduite d'une telle activité.

L'élevage est une activité marginale: 0,8 % des femmes. Cette activité est tournée vers l'élevage de la volaille (95 % des femmes du secteur). Les autres femmes s'intéressent au croît de petits ruminants (moutons, chèvres). L'élevage des porcs est faiblement pratiqué par les femmes dans les différentes provinces.

Le commerce (surtout le petit commerce) semble être le domaine de prédilection pour les femmes qui s'y adonnent par intermittence soit par manque de temps ou de moyens, soit les deux à la fois. Les femmes qui interviennent dans ce secteur se répartissent comme suit:

- 14 % font le commerce des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la cueillette;
- 10 % assurent la commercialisation des produits transformés (dolo, beurre de karité, soumbala, etc.);
- 43,6 % assurent la vente des aliments cuisinés;
- 30,9 % des femmes s'adonnent à la vente de diverses marchandises et des petits condiments.

La rubrique "autres activités" concerne 0,8 % des femmes et porte sur le travail salarié (effeuillage de la canne à sucre à la Société sucrière de la Comoë (SOSUCO), main d'oeuvre agricole, autres services rémunérés, etc.).

4. Conclusion

Il apparaît de manière évidente que la vie sociale et économique du milieu étudié impose d'énormes contraintes à la femme plus qu'à l'homme et dont les conséquences sont entre autres:

- la domination de la femme (autorité patriarcale et maritale);
- la pénibilité et la surchage des tâches domestiques accentuées par la poussée de la désertification pour ce qui concerne la corvée d'eau et de bois;
- les nombreuses maternités trop rapprochées qui finissent par transformer les femmes en gardiennes de la maison, parce que réduisant leur mobilité;
- la dépendance économique qui minimise le rôle et la place de la femme; et
- le faible niveau d'instruction et de formation professionnelle et technique des femmes qui les confine à des emplois non qualifiés et mal rétribués.

Le clivage établi et accentué entre le rôle social de la femme (fonction génératrice et ménagère) et son rôle économique (agent économique intervenant dans la production), tend à sous-estimer le second au profit du premier. Nous disons que la contribution des femmes dans la production agricole et artisanale est plus considérable qu'on ne le pense. Elles interviennent massivement et la part qu'elles produisent n'est pas une quantité négligeable au regard du niveau de leur productivité.

Les statistiques nationales ne considérent le travail des femmes que dans la mesure où elles accomplissent un travail salarié effectué généralement en dehors de la maison.

Aussi bien en ce qui concerne cette contribution physique dans la production agricole et artisanale que celle concernant la participation aux tâches domestiques qui les accaparent, aucune évaluation de la valeur monétaire de ces occupations n'a permis de les intégrer comme telles dans le produit interne brut (PIB). Cela est une lacune grave qui interpelle tout un chacun et en particulier les comptables nationaux.

ANNEXE 3.C

COMMUNICATION DE L'OFFICE NATIONAL DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Par: Evariste E.M. Sawadogo

1. Enquêtes réalisées par l'ONPE sur le secteur informel urbain

L'Office national de la promotion de l'emploi (ONPE), à travers sa direction des études et de la planification, a mené des enquêtes suivies d'études au profit du secteur:

- En 1977, l'Office, en collaboration avec le Programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique (PECTA), réalisait sa première enquête sur le secteur informel dans la ville de Ouagadougou. Le but de l'enquête était de découvrir les activités du secteur, de comprendre comment elles fonctionnent, de connaître les problèmes de ceux qui les exercent et de voir comment les aider à se développer et à améliorer leurs conditions de travail.

- En 1987, l'enquête sur les travailleurs du dit secteur réalisée dans les cinq principales villes du Burkina -- Ouagadougo, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora -- a permis d'obtenir d'utiles informations statistiques, telles que distribution de la population active totale et informelle des villes enquêtées, repartition par sexe, structure par âge et distribution des employeurs par groupes d'activités.

- Enfin, depuis le premier trimestre de l'année 1990, une étude sur le secteur informel urbain a été entamée. Elle vise fondamentalement à contribuer de manière décisive à une meilleure connaissance du milieu informel en vue d'éclairer les actions de promotion du secteur.

N.B: La présente étude est en phase de finition et l'enquête a concerné les responsables des micro-entreprises.

2. Besoins de l'Office en matière de statistiques dans le secteur informel

L'un des objectifs de l'Office est la promotion de l'emploi au Burkina. Par conséquent pour une meilleure promotion de l'emploi tant dans le secteur moderne que dans le secteur informel, l'ONPE a un grand besoin en matière de statistiques afin de dresser une politique d'emploi adéquate.

Pour ce faire, les besoins suivants lui sont indispensables:

* information sur les différents sous-groupes de population dans tous les domaines et dans toutes les branches d'activité;
* une parfaite évaluation des activités rémunérées et non rémunérées des femmes dans le secteur informel (industrie, commerce et services).
* une situation de l'emploi informel désagrégé par sexe, par âge, par profession et par branche d'activité;
* une estimation des besoins en formation dans le secteur informel s'avère très utile;
* l'organisation de manière rationnelle de certaines activités du secteur informel et renforcement de la place et du rôle de l'artisanat dans l'économie par une politique efficiente de formation et d'encadrement.

Nous estimons que l'existence de toutes ces informations statistiques dans le domaine favorisera l'élaboration d'une stratégie de développement des activités et l'élargissement du marché de l'emploi.

ANNEXE 3.D

COMMUNICATION DU
PROGRAMMES DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)
PROJET RAF/87/042
(Compte rendu des activites de la composante formation)

Par: Mme. Rosine COULIBALY, PNUD/BIT

1. Introduction

Le Centre africain de recherche et de formation pour la femme de la Commission économique pour l'Afrique (CARFF/CEA) et l'OUA ont prévu aux programmes de leurs activités de contribuer à l'amélioration de la participation des femmes au développement à travers, entre autres, l'incorporation des préoccupations des femmes dans les plans nationaux de développement[1].

Le projet RAF/87/042 du PNUD et du BIT (Amélioration du rôle des femmes dans le secteur informel en Afrique: production et gestion) a démarré en juillet 1988. Il comporte quatre composantes: politiques, statistiques, formation et crédit. Il doit être mis en oeuvre par les agences et organisations suivantes: la CEA, l'OUA et l'Organisation internationale du Travail (OIT), pour la composante sur les politiques; l'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies pour la composante sur les statistiques; et l'OIT pour la composante sur la formation.

Le présent rapport a pour objet de porter à la connaissance des structures et institutions intéressées par le projet, l'état d'avancement de la composante "formation" du projet, volet exécuté par l'OIT.

Compte tenu du principal objectif du projet, qui est d'améliorer la productivité des femmes du secteur informel, la composante formation est une composante clé. Cependant, le secteur informel étant relativement inconnu, il fallait mener certaines activités préalables à la formation en tant que telle. A cet effet, une étude fut réalisée d'abord dans chacun des quatre pays couverts par le projet (le Burkina Faso, le Congo, la Zambie et la Gambie) de l'automne 1989 au printemps 1990. Le but était de déterminer les besoins de formation des femmes et l'environnement dans lequel elles travaillent. Ensuite, à partir des résultats de ces études, pendant l'été 1990, une méthodologie fut formulée pour les bénéficiaires. Un élément important était l'élaboration d'un manuel de formation destiné aux formateurs des femmes micro-entrepreneurs. La phase d'exécution, qui a commencé en septembre 1990 et qui se terminera à la fin du projet en décembre 1991, comprend la sélection des cadres, des formateurs et des femmes bénéficiaires et l'exécution du programme pilote de formation suivant la méthodologie.

2. Les études

Afin de développer une stratégie ainsi que le Manuel, les études se fixaient les objectifs suivants:

- Déterminer les besoins en formation et autres des femmes du secteur informel;
- Etablir des paramètres pour identifier le contenu et la méthodologie adaptés aux besoins des femmes;
- Déterminer les besoins de formation des cadres d'institutions gouvernementales et non gouvernementales intervenant dans le secteur informel féminin;
- Formuler des recommandations à partir des besoins de formation de ces cadres;

---

[1]/ Extrait du Rapport du séminaire national sur les politiques au Burkina Faso, 16-19 octobre 1990.

- Connaître les programmes et politiques des institutions privées, gouvernementales et non gouvernementales sélectionnées dans le domaine de la promotion de la micro-entreprise du secteur informel et faire des suggestions pour une action future dans le sens d'une intégration effective des femmes dans ces politiques.

Afin d'atteindre les objectifs cités, dans chacun des quatre pays, les études suivantes ont été effectuées:

- Une étude de la situation socio-économique;
- Une étude du secteur informel en général et du secteur informel féminin en particulier;
- Une étude qualitative sur 36 femmes du secteur informel (35 en Zambie) de même que sur plusieurs groupes de femmes.

A. La situation socio-économique des quatre pays

La Gambie, la Zambie et le Burkina Faso sont des pays à bas revenu dont le Produit National Brut (PNB) par tête n'excèdait pas 250 US $ en 1987. Par contre le Congo pour la même année était classé parmi les pays à revenu moyen, avec un revenu par tête d'habitant de 870 US $[2]. Ces quatre pays ont une population variant de 0,8 millions d'habitants pour la Gambie à 8,3 millions pour le Burkina Faso. Les taux de croissance démographique sont élevés et situés entre 2,6 et 3,4 %. Ils ont de même des superficies allant de 10.368 km^2 pour la Gambie à 752.614 km^2 pour la Zambie. Ces pays dépendent essentiellement des matières premières agricoles et minières. Ainsi la Gambie réalise 80 % de ses recettes d'exportation avec les arachides; l'agriculture et l'élevage contribuent pour 38 % au PNB du Burkina Faso. Quant à la Zambie, un projet minier comme le cuivre rapporte à lui seul 90 % des recettes d'exportation.

Si ces pays n'ont pas atteint le même degré d'urbanisation à l'heure actuelle (allant de 10 % pour le Burkina à 60 % pour le Congo), il reste que les taux de croissance font entrevoir une tendance à la hausse (6,6 % pour la Zambie; 5,3 % pour le Burkina Faso; 4,6 % pour le Congo). En général, plus de 35 % de cette population urbaine se trouve concentrée dans la capitale. Cet accroissement incontrôlé cause des problèmes comme la délinquance et autres, et à cela viennent s'ajouter des maux comme l'analphabétisme. Voici le tableau résumant des indicateurs socio-économiques des quatre pays:

TABLEAU 1
Indicateurs socio-économiques des quatre pays

	Populat.	PNB Mill. F.CFA	Crois. PNB	Superficie km²	Urbain	Crois. Urbain
Burkina Faso	8.3 mil.	190	+ 1.6 %	274,000	10 %	5.3 %
Congo	1.8 mil.	870	+ 4.2 %	342,000	60 %	4.6 %
Zambie	7.2 mil.	250	- 2.1 %	752,000	53 %	6.6 %
Gambie	0.8 mil.	---	---	10,368	32 %	---

[2]/ Rapport de la Banque mondiale, 1989.

L'analphabétisme est un problème surtout au niveau des femmes puisque pour 100 hommes dans l'enseignement primaire, il n'y a que 90 femmes au Congo et 59 au Burkina Faso. Le bas niveau d'instruction des femmes les empêche d'accéder à des emplois dans le secteur formel et explique en partie leur plus grande présence dans le secteur informel.

B. Le secteur informel

En dépit de l'insuffisance de données statistiques détaillées, certaines observations peuvent être faites. Les activités informelles se développent surtout dans les zones urbaines. La contribution du secteur informel à la création d'emplois est importante et estimée à 60 % de la force de travail en ville dans la plupart des pays africains. Les études du BIT ont montré que 75 % de la population urbaine au Burkina Faso et 61 % au Congo sont dans les activités du secteur informel.

Les activités de ce secteur peuvent être regroupées en cinq catégories: petites industries artisanales, bâtiment/travaux publics (construction), transport, commerce et services. Le petit commerce occupe une grande place dans le secteur informel en raison de son accès facile et du volume réduit de l'investissement initial.

Pour les mêmes raisons précédemment énoncées, les femmes sont prédominantes dans le petit commerce; par exemple, 86 % des femmes du secteur informel urbain au Burkina Faso et 87 % au Congo exercent dans le petit commerce.

Une autre catégorie dans laquelle la contribution des femmes est importante, quoique dominée par les hommes, est la petite industrie artisanale. Néanmoins, il existe des activités dominées par les femmes. Par exemple, au Burkina Faso, la production de bière de mil (le dolo) et le tissage du tissu local sont des activités privilégiées des femmes. D'autres catégories comme la construction et le transport sont complètement dominées par les hommes. En général, on rencontre les femmes dans les activités peu rémunératrices et quelquefois non rentables.

C. Les caractéristiques du secteur informel féminin

Afin de déterminer les caractéristiques, une étude qualitative fut menée sur 36 femmes micro-entrepreneurs dans chaque pays (35 en Zambie). Les enquêtées avaient une moyenne d'âge de 38 ans; en moyenne 25 d'entre elles étaient mariées (21 en Zambie, 27 au Burkina Faso) avec quatre enfants en moyenne. La plupart avaient des enfants en dessous de six ans. Quant au nombre d'illettrées, il allait de trois femmes en Zambie à 16 femmes au Burkina Faso.

Eu égard aux activités de prédilection chez les femmes, l'étude a porté sur les secteurs du petit commerce, de la production et des services. Les résultats étaient les suivants:

- *La formation technique*: les femmes se lancent en affaires par imitation, sans formation particulière et la plupart du temps après avoir essayé d'obtenir sans succès un emploi dans le secteur formel;

- *L'investissement initial*: l'investissement initial provient soit d'épargne propre, réalisée à partir des activités occasionnelles ou de l'aide financière de la famille, de tontines, et des banques dans de rares cas;

- *Les problèmes de démarrage*: il s'agit de problèmes d'ordre culturel (la religion ou l'opposition de la famille), de la concurrence des autres femmes, des questions d'emplacement ou d'organisation du temps;

- *L'emploi*: le petit commerce est une activité menée individuellement alors que dans les autres activités de service la majeure partie des femmes micro-entrepreneurs engagent des salariés ou des aides familiales qui ne sont pas payées. Certaines activités utilisent des apprentis (salon de coiffure, atelier de couture) qui payent la patronne pour la formation reçue;

- *Le crédit*: différentes sources de crédit sont utilisées qui sont les crédits fournisseurs, les tontines et rarement les banques;

- *La gestion*: en matière de gestion les femmes ne font pas de différence entre l'argent provenant des affaires et l'argent personnel;

- *Le prix*: les bénéfices pris en compte dépendent du montant requis pour subvenir aux besoins de la famille. Souvent, son calcul ne tient compte ni de l'amortissement ni de la rémunération d'employées telles que les aides familiales qui ne sont pas salariées.

3. Méthodologie adoptée pour la formation

A la lumière des résultats des études, une méthodologie et un manuel de formation ont été élaborés. Aussi, la formation devait être adressée tant aux cadres, aux professionnels et aux formateurs/animateurs provenant de structures gouvernementales et non gouvernementales intervenant dans le secteur informel, qu'aux femmes micro-entrepreneurs. La stratégie adoptée se compose de six éléments majeurs:

- *approche intégrée*: elle tient compte des facteurs divers comme le crédit, la santé, l'alphabétisation, la technique de production et le planning familial, qui sont parfois des préalables à l'amélioration de la production et de la gestion;

- *amélioration d'entreprises* à l'opposé de la création d'entreprises: bien que le problème de création d'entreprises soit important, cette perspective requiert une approche différente pour la formation et une durée plus longue que celle du présent projet;

- *continuité*: une ONG principale a été choisie (où le projet est basé) en plus des ONG associées et des institutions gouvernementales travaillant avec les femmes micro-entrepreneurs en les assistant dans le crédit, la gestion, la santé, etc.;

- *personnel*: deux conseillères techniques ont été recrutées (l'une pour les pays francophones et l'autre pour les pays anglophones), de même qu'une Coordinatrice nationale dans chaque pays pour appuyer la Conseillère technique;

- *formateurs*: 10 à 20 animateurs/formateurs, provenant des ONG et institutions associées, ont été sélectionnés. Chaque animateur devrait encadrer 15 à 20 micro-entrepreneurs pendant la durée de la phase d'exécution;

- *femmes bénéficiaires*: la bénéficiaire idéale devrait avoir un âge compris entre 25 et 40 ans et exercer à temps plein dans l'entreprise. De préférence, elle est membre d'un groupement ou d'une association existante, ce qui facilitera la formation. Son activité doit présenter des potentialités de croissance[3]. Les domaines cibles correspondent à ceux où les femmes sont actives (le petit commerce, l'artisanat et les services).

---

[3]/ Les femmes travaillent souvent dans les activités peu rémunératrices et parfois non rentables.

Pour exécuter cette stratégie, la méthodologie comporte huit étapes dans chacun des pays:

- Une étude de marché pour identifier les domaines porteurs;
- Le choix des femmes micro-entrepreneurs évoluant dans ces secteurs;
- L'analyse des besoins en formation des femmes et d'assistance dans d'autres domaines;
- La formulation de l'intervention pédagogique (les thèmes et les méthodes). Les domaines de la gestion de la micro-entreprise et de la pédagogie sont enseignés. La méthode pédagogique prend en compte le taux d'analphabétisme élevé parmi les femmes du secteur informel;[4]
- L'organisation de trois tables rondes dans chaque pays pour expliquer le projet et les activités et pour sensibiliser les responsables sur les problèmes spécifiques des femmes micro-entrepreneurs du secteur informel;
- La formation des animateurs/formateurs par la Conseillère technique et la Coordinatrice nationale. D'abord une formation intensive est organisée pendant deux semaines. Ensuite, tous les mois, un atelier d'un à deux jours est organisé afin de rappeler certains thèmes et d'en présenter des nouveaux;
- La formation des femmes micro-entrepreneurs par les animateurs avec l'appui de la Conseillère technique et de la Coordinatrice nationale;
- L'évaluation des formateurs et des femmes bénéficiaires pour déterminer l'impact de l'intervention et les améliorations possibles.

4. Le Programme de formation

Le programme de formation peut être divisé en deux parties principales: les activités associées pour préparer la formation et pour sensibiliser les cadres, et le programme de formation de formateurs et des femmes micro-entrepreneurs.

A. Activités associées

Le programme a commencé, comme expliqué ci-dessus, par une étude de marché qui a donné des indications sur les activités à potentialité de croissance. Au Burkina Faso, par exemple, les premiers résultats de l'étude ont montré que le tissage, activité pratiquée par beaucoup de femmes, s'avérait peu rentable en regard des revenus qu'il procure et des coûts à supporter. Par contre la filière "fruits et légumes" paraissait plus porteuse en raison de l'accroissement de la population urbaine.

Des projets de ce genre ont échoué par le passé à cause de la négligence de cet aspect. Ces projets voulaient former les femmes quelle que soit l'activité dans laquelle elles exercent, alors que le problème réel se situait non au niveau de la formation mais de l'environnement. Compte tenu de la nature de projet pilote de celui-ci, il s'avère important d'éliminer les activités qui posent ce genre de problèmes.

Avec les secteurs et les activités retenus, les organisations gouvernementales et non gouvernementales ont été visitées dans le but de déterminer celles qui interviennent dans le secteur informel féminin, leur champ d'intervention et leurs besoins en termes de formation en gestion. Une attention particulière a été donnée au domaine du crédit, car lorsqu'une femme micro-entrepreneur dispose de crédit, elle ressent plus le besoin de formation en gestion.

Un questionnaire a été conçu pour analyser la situation actuelle des femmes bénéficiaires. L'enquête fut menée en langue nationale par les animateurs/formateurs. Le même questionnaire sera testé

---

[4]/ Au Burkina Faso, le projet collabore avec l'Institut national d'alphabétisation afin de lier la formation en gestion avec l'alphabétisation (l'alphabétisation fonctionnelle).

à la fin du projet pour déterminer l'impact de la formation. A ce jour au Burkina Faso, plus de 150 femmes micro-entrepreneurs se sont soumises au questionnaire et un nombre plus élevé bénéficiera de la formation.

De même au Burkina Faso, la première table ronde s'est tenue en novembre 1990 à l'intention de femmes micro-entrepreneurs et de cadres d'organisations gouvernementales et non gouvernementales impliquées tant dans l'élaboration de politiques en faveur du secteur informel que dans l'exécution d'actions sur le terrain. Les conclusions de la table ronde ont montré que:

- Les participants reconnaissent tous la nécessité de la formation en techniques de gestion dans l'amélioration des activités du secteur informel;
- Les femmes micro-entrepreneurs ignorent les dispositions fiscales régissant leurs activités;
- La fiscalité à laquelle elles sont soumises n'est pas adaptée à la spécificité des activités et au niveau d'instruction des femmes;
- Les femmes micro-entrepreneurs ne connaissent pas les possibilités de crédit qui leur sont offertes, hormis le système de crédit fournisseur qui est parfois très usurier;
- L'alphabétisation est une entrave à l'amélioration et à l'expansion des activités des femmes.

Trois tables rondes sont programmées dans chaque pays pour informer les cadres responsables de l'évolution du projet et recueillir les leçons utiles à d'autres projets. A la fin du projet, il est prévu un séminaire régional pour les pays anglophones et un autre pour les pays francophones. Ces séminaires feront le bilan du projet et formuleront des recommandations pour définir un autre projet dans l'avenir.

B. La formation

a) La formation des formateurs

Au Burkina Faso, plus de 20 formateurs ont bénéficié de cet encadrement. Ils proviennent d'ONG, de services étatiques, d'organisations de femmes et de groupements de femmes micro-entrepreneurs. Il s'est agi d'une formation intensive en gestion et en techniques d'encadrement des femmes illettrées.

La formation en techniques de gestion a concerné le marketing, le choix du produit, le calcul du prix, le choix d'emplacement, le canal de distribution et les techniques de promotion adaptées à leurs activités. Pour le prix, il leur a été expliqué l'importance de la prise en compte des coûts, du bénéfice et du crédit. A la fin de cette partie, le régime fiscal du pays leur a été exposé.

Le choix du thème de marketing a permis de montrer qu'il ne faut pas se lancer en affaires par imitation mais tenir compte des besoins des consommateurs. Il faut avoir le bon produit, au bon prix, à la bonne place et au bon moment. Pour ce faire, chacun doit se poser des questions simples et observer la clé d'une étude de marché.

La seconde partie a été consacrée au choix de sujets et de méthodes de formation appropriés pour faire passer le message. Cela requiert l'analyse de la femme et de son environnement immédiat; le choix de sujets comme une résultante de cette analyse; et le choix de méthodes, du lieu et du moment tenant compte des contraintes liées à l'analphabétisme et aux multiples occupations des sujets.

A l'issue de cette formation les bénéficiaires ont rempli des fiches d'évaluation de l'intervention qui ont fait ressortir que les thèmes choisis ont été jugés très utiles par les animateurs mais que les occasions d'application ont été insuffisantes. Ces observations montrent que la méthodologie adoptée et qui consiste à suivre les animateurs tout au long du projet est adaptée.

Des séminaires périodiques de rappel seront organisés tous les mois à l'intention des animateurs afin de leur permettre de bien encadrer les femmes micro-entrepreneurs. La Conseillère technique et la

Coordinatrice nationale sont chargées de suivre les animateurs afin que le projet atteigne les objectifs qui lui sont assignés.

b) La formation des femmes micro-entrepreneurs

Il reste aux formateurs à déterminer les besoins majeurs des groupes de femmes qu'ils doivent encadrer, à identifier le lieu et le moment de cette formation et à en informer la Conseillère technique et la Coordinatrice nationale pour les appuyer. Les formateurs auront de même à observer les femmes dans leurs activités journalières pour évaluer l'impact de la formation.

Si les femmes micro-entrepreneurs expriment un besoin d'appui dans les domaines non couverts par le projet tels que la santé ou la technologie appropriée, le projet assistera les formateurs dans la recherche d'organisations intervenant dans ces secteurs.

5. Conclusion

En résumé, on peut dire que la méthodologie élaborée pour améliorer la productivité et la gestion des activités des femmes micro-entrepreneurs comporte trois concepts-clés: une approche appropriée, intégrée et durable. Quoique la méthodologie développée doive être appliquée dans chacun des quatre pays, l'approche est flexible afin d'adapter le programme aux besoins de chaque pays. Sachant que des contraintes en dehors de celles inhérentes à la gestion sont souvent les premières barrières à l'amélioration de la micro-entreprise, le projet devrait intégrer des éléments comme la santé, l'alphabétisation et le crédit. Et enfin, étant donné qu'un projet ne peut pas remplacer les structures locales, pour garantir sa durabilité le projet devrait travailler avec ces dernières afin de renforcer leur capacité à assister les femmes micro-entrepreneurs.

ANNEXE 4

RAPPORTS

ANNEXE 4.A

PLACE DU SECTEUR INFORMEL DANS LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES NATIONAUX DE DEVELOPPEMENT: BESOINS EXPRIMES EN MATIERE DE STATISTIQUES SUR LES FEMMES ET LE SECTEUR INFORMEL

Par: Mme. Maria LOUGUE,
Ministère des finances et du plan

I. Introduction

Le Burkina Faso, comme tous les pays en voie de développement, a connu l'émergence d'un phénomène conjoncturel qui s'est parallèlement greffé à l'économie nationale. Ce phénomène observé aux environs des années 1970 a pris une proportion galopante depuis une dizaine d'années. Pour l'apprécier les économistes ont utilisé le terme de "secteur informel".

Dans la littérature du développement économique, ce terme s'applique à l'ensemble des activités qui sont menées par des personnes "chefs d'entreprise" hommes ou femmes qui travaillent de façon indépendante, et qui n'engagent pas d'employés rémunérés à titre régulier. Ces personnes peuvent recevoir de l'aide soit à plein temps soit à temps partiel des membres de leur famille. Elles sont dans la plupart des cas des personnes sans qualification ou ayant reçu une formation professionnelle sur le tas. Leur capital de départ est très faible. Les revenus qui se dégagent de leurs activités sont très bas. Enfin ces chefs d'entreprises ne tiennent pas de comptabilité.

II. Aperçu sur le secteur informel

A. Importance du secteur informel et son évolution du Burkina Faso

L'importance du secteur informel et son évolution au Burkina Faso ont toujours retenu l'attention des autorités, mais jusqu'ici aucun plan d'action, aucune politique précise n'a été définie pour permettre aux actions de ce secteur de jouer pleinement leur rôle dans le développement économique du pays.

Si les petites et moyennes entreprises (PME) ont bénéficié d'un certain nombre d'avantages (voir proposition pour une politique globale de développement de la petite entreprise à Ouagadougou), la couche du secteur informel qui nous intéresse, notamment les femmes, est presque pénalisée de la non applicabilité et de la non adaptation de cette politique globale en leur faveur. Par exemple, elles sont frappées au même titre que les PME par les taxes et les impôts, alors qu'elles ne peuvent bénéficier de l'exonération et des autres avantages dont bénéficient les entreprises modernes.

B. Part du secteur informel dans l'économie

La part du secteur informel dans le produit interne brut (PIB) est de 20 % au Burkina Faso, et ce même secteur fournit des moyens de subsistance à environ 80 % de la population active non agricole (source: rapport PECTA, avril 1980). Le pourcentage de femmes intervenant dans le secteur informel urbain est de 48 % (source: INSD).

Bien que mal connu en ce qui concerne sa structure et sa part réelle dans l'ensemble de l'économie, il peut être considéré comme étant une alternative aux problèmes de l'emploi. Après les activités agricoles,

le secteur informel occupe la majorité de la population féminine à laquelle il procure des emplois et des revenus à travers de petites activités très variées qui vont de la transformation des produits locaux -- artisanat de production et d'art -- au petit commerce et aux services.

L'importance des femmes dans le secteur informel est due aux faits suivants:

- Très peu de chance leur est offerte sur le marché de l'emploi.
- Leur niveau de scolarisation est très bas.
- Les femmes ont longtemps été pénalisées par la conception traditionnelle du rôle qui leur était dévolu et du statut qui les régissait, faisant d'elles des personnes occupées au foyer.

Mais avant d'aborder le chapitre des politiques, il serait intéressant de faire une classification très simple des acteurs du secteur informel. Ceci parce qu'au niveau du Burkina Faso le concept de secteur informel a pris en compte dans un même ensemble les PME et la couche des petits artisans et des vendeuses de fruits et légumes, etc.

Cette classification permettra de considérer deux sous-ensembles dans l'ensemble "secteur informel", tel que conçu au Burkina Faso.

- Le premier sous-ensemble comprendra les PME;
- Le deuxième sous-ensemble englobera tous les acteurs dont les activités sont comprises dans la description faite du secteur informel dans l'introduction.

Cette classification permettra de faire la part des choses en ce qui concerne les propositions de politique et les mesures prises par le gouvernement pour aider les PME à s'épanouir. Car ces propositions de politiques n'ont apporté aucun avantage à une partie des acteurs de ce même secteur informel que nous avons classé dans le deuxième sous-ensemble et pour lesquels il conviendrait d'orienter nos propositions de politique.

Cependant depuis 1985, le gouvernement est sensible aux actions menées par ce deuxième sous-ensemble du secteur informel. Les actes posés se traduisent par la prise en compte des femmes dans le processus de développement économique et social du Burkina Faso.

C. Le secteur informel dans les politiques et programmes nationaux

Le phénomène de création d'emplois indépendants a été perçu au Burkina Faso, et le gouvernement, depuis les années 70, a essayé de concevoir des politiques et des programmes nationaux en vue de cerner le secteur informel et d'orienter ces acteurs pour une meilleure prise en compte de ce secteur dans l'économie nationale et pour le calcul du produit national brut (PNB).

Plusieurs études ont été entreprises depuis 1976. Il s'agit de:

1. L'enquête initiée par l'ONPE qui avait pour objectif de favoriser la création d'emplois, l'amélioration des conditions de travail et l'accès à la formation. Cette enquête devrait permettre de mieux connaître comment s'exercent les activités du secteur informel et de recenser les problèmes rencontrés par les travailleurs de ce secteur.

2. Deux études menées par le PECTA à la demande du gouvernement burkinabè:

   - une étude sur le fonctionnement du secteur informel qui devait:

     a) définir les dispositions gouvernementales affectant ce secteur;

b) établir la relation existant entre le secteur informel et le secteur moderne;
c) faire des propositions de politique en faveur du secteur informel.

3. L'analyse et le diagnostic du secteur informel à Ouagadougou: résultat d'une enquête menée par l'ONPE en 1977.

4. L'enquête sur l'artisanat dans l'Organisme régional de développement (ORD) de Koudougou menée par l'ONPE en 1977; l'objectif de cette étude était: "avoir une connaissance approfondie du monde rural en vue de promouvoir l'accroissement de l'emploi dans ce secteur".

A cet effet, une série d'enquêtes devraient être entreprise dans plusieurs ORD en marge de celle déjà menée sur les activités artisanales de la ville de Ouagadougou.

5. En 1979 l'ONPE a entrepris avec la collaboration du BIT une enquête complémentaire sur le secteur informel dans les zones non loties de Ouagadougou. Toutes ces investigations ont été des enquêtes sur échantillonnages.

6. Le recensement général de la population de 1985 a bien mis l'accent sur l'activité économique. Ainsi l'activité principale et l'activité secondaire ont été saisies. Les femmes ont été reconsidérées dans la population active. Elles n'ont pas été recensées comme "personnes occupées au foyer" mais comme un agent économique, et les activités qu'elles mènent ont été recensées au même titre que les hommes, ce qui a permis d'analyser la part que représente le secteur informel féminin dans l'économie du Burkina Faso.

7. En 1987, à la demande des autorités une enquête sur le secteur informel a été initiée pour les cinq principales villes du pays: Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Koudougou et Banfora.

Cette enquête menée par l'ONPE a permis d'appréhender le secteur informel par une nouvelle approche et a également permis d'identifier 83.109 travailleurs hommes et femmes, soit 10,43 % de la population des cinq villes. C'était une enquête de dénombrement et d'identification des acteurs du secteur informel désagrégés par sexe.

8. En 1990 l'ONPE a entrepris une seconde enquête, qui devrait compléter l'enquête de 1987. Elle s'adressait aux chefs d'entreprises. Le but poursuivi était de promouvoir un certain nombre de métiers. L'enquête a permis de collecter une large gamme d'informations.

III. Politiques et programmes

A. Proposition pour une politique globale de développement de la petite entreprise 1976

Convaincu que le secteur informel peut jouer un rôle important en matière de création d'emplois pour la population active des villes, l'ONPE, en collaboration avec le PECTA, a réalisé en 1976, à la demande du gouvernement, une enquête au niveau du secteur informel. L'objectif de cette enquête était la connaissance du système de fonctionnement des diverses activités du secteur informel. L'enquête a touché 3.000 personnes exerçant dans l'artisanat de production, d'art et de service ainsi que dans le commerce.

Les résultats obtenus n'ont pas permis d'élaborer une politique de développement du secteur informel, et une étude complémentaire s'avérait nécessaire. Aussi, en juillet 1979, le gouvernement a demandé au PECTA de reprendre cette étude. Les résultats de celles-ci ont abouti à l'établissement du rapport "proposition pour une politique globale de développement de la petite entreprise à Ouagadougou", qui a permis de déterminer les conditions dans lesquelles les recherches sur le potentiel du secteur informel pourraient se réaliser et aboutir à l'élaboration de recommandations pour une politique d'ensemble de

développement du secteur informel et à la création d'un environnement plus positif pour ce secteur. L'objectif poursuivi à travers la dite étude était de déterminer des conditions dans lesquelles le potentiel du secteur informel pourrait se réaliser.

L'étude a mis en lumière l'ensemble des préliminaires à une formulation de politiques de développement du secteur informel, notamment:

- L'attitude plus positive de la part du gouvernement par l'octroi aux PME des mêmes avantages dont bénéficient les grandes entreprises industrielles;
- La nécessité pour le pays d'avoir une politique rationnelle d'industrialisation qui établit une division du travail entre PME;
- La nécessité de mener une politique globale et intégrée de développement du secteur qui prendra en compte, sur le plan de l'assistance à apporter aux artisans, les aspects suivants: formation, crédit, technologie, équipement, matières premières, débouchés et cadre juridique.

Le rapport a fait des recommandations d'ordre général valables pour toutes les activités du secteur informel mais aussi et surtout des recommandations de caractère sectoriel pour chacune des activités étudiées en 1976.

Ces activités sont:

Artisanat de production

- Fonderie d'aluminium
- Menuiserie
- Tapisserie
- Poterie
- Vannerie
- Forge
- Dolotière
- Teinturerie
- Menuiserie métallique
- Cordonnerie
- Couture
- Tissage

Artisanat d'art sous-secteur de construction

- Batik
- Fonderie de bronze
- Bijouterie
- Briqueterie
- Maçonnerie
- Peinture
- Plomberie

Artisanat de service

- Réparation vélo, vélomoteurs
- Electricité
- Réparation radios
- Commerce
- Garage
- Moulure
- Horlogerie
- Transport de marchandises, d'eau, de bois

Ont été retenues les recommendations suivantes:

1) Prise en charge, par le gouvernement, des investissements d'infrastructure et des projets qui n'attirent pas suffisamment de capitaux privés.

2) Mise en place d'un système de protection et autres avantages qui ont contribué à attirer des capitaux. Ce système de protection a été plus favorable aux unités industrielles de substitution qu'aux petites entreprises du secteur informel.

3) Le bénéfice d'un régime privilégié accordé par le code des investissements aux secteurs prioritaires des industries minières, de l'électricité et de l'énergie. Ces entreprises ont le plus souvent bénéficié de la libre entrée du matériel, des pièces de rechange, de l'exonération des droits et taxes, allant jusqu'à 10 ans dans certains cas et de l'exonération de cinq ans de l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial.

Si le rapport "propositions pour une politique globale de développement de la petite entreprise à Ouagadougou" peut servir comme document de travail aux responsables des services de développement des moyennes entreprises et des entreprises modernes, il n'est d'aucune utilité pour le deuxième sous-ensemble où se retrouvent les femmes.

Cependant, complété par les résultats du recensement des artisans des quartiers lotis de Ouagadougou réalisé par l'ONPE, ce rapport serait d'une grande utilité pour la compilation car il est assez fourni en données statistiques du secteur informel de la ville de Ouagadougou.

En juillet 1981 le gouvernement d'alors a essayé une politique d'industrialisation dans le cadre d'un projet dit "projet artisanat petite et moyenne entreprise en Haute-Volta" financé par la Banque mondiale. Les points principaux de cette politique étaient les structures et mesures incitatives en vue de la promotion des PME.

Ainsi, grâce à des encouragements fiscaux et à la politique de protection contre la concurrence des produits importés, la capacité industrielle moderne s'est développée rapidement.

Les moyennes entreprises ont longtemps bénéficié d'une aide technique de l'Office de promotion de lêntreprise voltaïque (OPEV). Les petites entreprises qui n'en ont pas bénéficié se sont retrouvées dans une situation difficile pour survivre à la concurrence des moyennes entreprises et du secteur moderne de l'économie.

La création de la Direction de l'artisanat en 1986 a été une volonté politique de promouvoir le secteur informel. Cependant la question de savoir si l'on peut formaliser le secteur informel demeurait posée car, à partir du moment où on arrive à formaliser ce secteur, il ne fait plus partie du secteur informel. De plus le risque de le perdre en voulant le formaliser est plus grand car dès qu'on essaie de s'intéresser à ce secteur, ces acteurs disparaissent pour se recréer ailleurs sous une autre identité. Cette continuelle métamorphose rend difficile la maîtrise du secteur et sa prise en compte dans les statistiques plus fiables.

B. Politique de l'Etat en faveur du secteur informel

Comme souligné plus haut, jusqu'à l'avènement de la révolution démocratique et populaire, la politique de l'Etat en faveur du secteur informel n'avait favorisé que les entreprises modernes.

Il importe donc que des efforts visant à la promotion des activités du secteur informel rural et urbain soient déployés tant en matière de développement économique qu'en matière d'emploi, ce qui permettrait une amélioration de la productivité des femmes, une augmentation de leurs revenus et une élevation du niveau de vie de la population.

C. Politique en faveur des femmes du secteur informel

La décennie des Nations Unies pour la femme proclamée de 1976 à 1985 a été l'occasion pour la communauté internationale d'attirer l'attention des gouvernements sur les potentialités économiques des femmes et de favoriser la formulation de stratégies capables d'entraîner des changements salutaires dans leurs conditions socio-économiques.

Par ailleurs, le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement en Afrique 1986-1990 (PANUREDA) a également reconnu le rôle capital des femmes et affirmé leur forte participation au développement économique des pays africains.

Le gouvernement du Burkina Faso, pour affirmer sa volonté de traduire ces objectifs en actes concrets, a essayé de valoriser le travail de la femme, la considérant comme un agent de développement à part entière, et prenant en compte à leur actif dans l'économie toutes les actions qu'elles mènent au niveau de la production agricole, du commerce, de l'artisanat, etc.

D. Politique pour une meilleure participation de la femme au processus de développement du Burkina Faso

Vu l'importance numérique des femmes dans la population totale (51,8 %) et leur rôle prépondérant dans l'activité économique, il s'avère opportun de concevoir et de mettre en oeuvre une stratégie globale pour permettre leur pleine participation dans le processus de développement.

Cette stratégie devra reposer sur les points suivants:

- L'amélioration des conditions de travail des femmes;
- La prise de mesures institutionnelles en vue de prévoir progressivement la restitution des droits à la femme et de lever toutes les entraves socioculturelles qui empêchent la promotion effective des femmes.

Ces droits sont:

- Le droit de la terre
- Le droit à la parole
- Le droit de décision
- L'égalité d'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi.

L'idée de promouvoir des actions en vue de l'intégration de la femme dans le processus du développement économique a pris de l'ampleur depuis la Conférence mondiale qui a marqué la fin de la décennie de la femme (Nairobi, 1985). L'accord des gouvernements sur les stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme a, depuis 1986, poussé les Etats à prendre des initiatives dans ce sens.

Ainsi, le rôle de la femme dans le processus de développement a été renforcé grâce à des actions prises en sa faveur, qui sont un meilleur accès aux soins de santé, à l'éducation, à la formation, aux techniques nouvelles telles que la gestion et le marketing, et l'accès au crédit.

Les actions prises dans ce sens devraient permettre de:

- Favoriser la pleine participation des femmes aux prises de décision, à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des projets les concernant;

- Favoriser la formation de petits groupes d'intérêt économique, et des groupements féminins, surtout en milieu rural.

E. Politique de promotion d'emploi pour les femmes du secteur informel

En milieu urbain, on relève l'importance du secteur informel dans les activités de transformation, de commerce et de production, bien qu'aucune donnée chiffrée ne permette de mesurer le nombre d'emplois créés pour les femmes.

Le problème d'emploi se pose dans les villes en continuelle croissance, où seule une infime partie de la population peut se trouver un emploi salarié dans les entreprises ou dans l'administration. Ces emplois sont plus offerts aux hommes qu'aux femmes. La majeure partie de la population active est amenée à exercer des activités dans le secteur informel.

L'emploi en milieu rural se caractérise par la prédominance des activités agricoles en saison des pluies et de diverses activités dites de saison sèche, telles que l'élevage et les activités de production, de transformation de produits agricoles et de commercialisation. Toutes les femmes exercent les mêmes activités, ce qui crée une concurrence entre elles.

Aussi une politique de promotion d'emploi pourrait se faire par la création d'emplois nouveaux pour les femmes du secteur rural. Leur incitation à exercer ces emplois passerait par une sensibilisation de la population sur la place et le rôle des femmes dans le développement.

Cette sensibilisation se fera par les mass-média mais surtout par l'information, l'éducation et la communication à l'endroit des populations rurales.

La réorganisation et la promotion du secteur informel féminin permettra:

- d'élargir la gamme des activités exercées par les femmes,
- d'améliorer la qualité des produits et des services rendus,
- d'élever le niveau de revenus des différentes catégories d'emploi par une amélioration de leur productivité,
- d'accroître petit à petit le volume des activités exercées par les femmes afin de les rendre plus productives.

Cependant une politique de promotion des activités économiques des femmes évoluant dans le secteur informel doit passer par des politiques:

- d'éradication de l'analphabétisme,
- d'accès des femmes à la formation,
- d'encadrement des femmes,
- d'organisation des femmes en groupement,
- de sensibilisation de la population,
- d'allègement de la pénibilité des tâches domestiques,
- de soins de santé primaire.

C'est pourquoi le plan quinquennal de développement populaire de 1991 à 1996 a pris en compte toutes les politiques parce que la dimension femmes a retenu l'attention du gouvernement burkinabè.

F. Les projets initiés en faveur des femmes du secteur informel

Des projets ont été initiés pour promouvoir les activités des femmes dans le secteur informel, soit par le gouvernement avec l'appui du PNUD, soit par des ONG. Quelques exemples de ces projets sont les suivants:

* Projet "artisanat féminin" exécuté avec l'appui du PNUD et du Bureau international du Travail (BIT) en 1978 -1981, exécution de la première phase; 1982-1985, étude de la deuxième phase. Ce projet a permis d'encadrer 600 femmes dans la région ouest du Burkina Faso.

* Projet "activités rémunératrices" des femmes, initié en 1984 et exécuté en 1986 par l'ONPE avec l'assistance du PNUD pour une durée de deux ans.

* Projet Banque de la femme, initié en 1988 et exécuté en 1991 sous la tutelle du Ministère des finances avec une assistance du PNUD/Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

Toujours dans le souci d'oeuvrer pour la promotion économique des femmes, le Burkina Faso a souscrit au projet régional RAF/87/042 "Amélioration du rôle des femmes dans le secteur informel: production et gestion", et du projet RAF/87/063 "Crédit en faveur des femmes en milieu rural". Ces deux projets s'exécutent au Burkina Faso respectivement depuis avril 1989 et juin 1991.

Il faut souligner qu'ont été initié plusieurs petits projets d'accès des femmes au crédit, par les ONG, et des projets de développement intégré, par les institutions, notamment le Ministère de l'agriculture, avec l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (l'UNICEF), du PNUD et de la Banque mondiale.

G. Politique de l'emploi et de la collecte de données

Pour mettre en oeuvre une politique de collecte de données, il est indispensable de disposer de renseignements fiables sur la population active et sur l'emploi.

Il y a quelques années on ne disposait d'aucune information statistique sur les emplois du secteur informel parce que ce secteur était un domaine peu évolué. A l'heure actuelle les résultats des études et enquêtes ont permis de rassembler quelques données disponibles bien qu'encore insuffisantes.

IV. Besoins exprimes en matière de statistiques sur les femmes du secteur informel

Afin que la mise en oeuvre des propositions de politique à l'égard du secteur informel dans son ensemble et de la participation des femmes dans ce secteur en particulier soit effective, il serait indispensable de disposer de statistiques fiables, soit en procédant à des enquêtes sur le secteur informel, soit en recherchant les sources de données disponibles, et de procéder à la compilation et à l'analyse de ces données.

Les stratégies prospectives issues de la Conférence mondiale marquant la fin de la décennie des Nations Unies pour les femmes ont souligné l'importance des statistiques sur les activités des femmes du secteur informel comme un moyen:

- d'améliorer leurs conditions de travail;
- de pouvoir comptabiliser la part de la productivité des femmes du secteur informel dans l'ensemble de l'économie;
- de pouvoir mesurer les progrès accomplis;
- de faire des propositions de politiques pour la promotion des activités des femmes en facilitant leur accès à l'éducation, à la formation, au crédit, etc.

Les actions menées dans cette perspective s'articulent autour des mesures suivantes:

- Accès des femmes à l'ensemble des activités productrices de revenus,
- Organisation des femmes dans le secteur informel, dans le secteur de la petite industrie de transformation, de l'artisanat de production et du commerce,
- Accès des femmes aux appuis techniques et au crédit,
- Mise en place d'une structure de crédit pour les femmes engagées dans des activités productrices et qui n'ont pas accès aux banques.

Il importe également d'arriver à comptabiliser la part du secteur informel dans l'ensemble de l'économie, d'où la nécessité d'avoir des données chiffrées sur le secteur informel.

Les initiatives dans le domaine de la collecte et de la compilation de statistiques sont très récentes; comme seule source disponible on peut citer le recensement général de la population en 1985.

Le projet régional dans son exécution aura l'avantage de rassembler des propositions sur l'élaboration des méthodes et des techniques pour la compilation et l'analyse des données statistiques sur la participation des femmes à la production dans le secteur informel.

V. Conclusion

La définition même de l'emploi rural se heurte à des difficultés conceptuelles. Il en est de même pour l'emploi indépendant qui est très étendu, allant de la production de subsistance et de la nature saisonnière des activités agricoles à la diversité des sources de revenus.

Il importe d'approfondir la réflexion pour parvenir à la maîtrise du volume et de la structure de la population active, ce qui permettra de situer l'importance respective des différents secteurs d'activités et particulièrement celui du secteur informel féminin. Le recensement de la population de 1985 fournit un cadre de référence mais les informations disponibles à ce niveau sont insuffisantes.

La maîtrise du volume de la production et du volume de l'emploi par branches d'activité, par l'analyse des données existantes. Il faudrait aussi suivre les prévisions économiques par branches pour en dégager les prévisions d'emploi à partir de l'évolution globale des branches d'activité économique.

La maîtrise du secteur informel féminin par des enquêtes spécifiques.

Documents de référence

- *Proposition pour une politique globale de développement de la petite entreprise à Ouagadougou*, Haute-Volta, Addis-Abéba, avril 1980.

- *Recensement général de la population*, décembre 1985.

ANNEXE 4.B

DEFINITIONS ET CONCEPTS UTILISES POUR LA COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES SUR LE SECTEUR INFORMEL

Par: M. Lassané OUEDRAOGO,
Office national de la promotionde l'emploi (ONPE)

I. Introduction

Lorsqu'on aborde le secteur informel, on bute sur d'innombrables questions sans réponses satisfaisantes dont la plus évidente est sans conteste sa définition, qui est loin de faire l'unanimité. Il en est de même pour les concepts utilisés pour la collecte des informations sur le secteur en général et sur les femmes en particulier, insuffisances qui ne sont pas simplement liées au manque de données mais surtout aux approches différentes que revêtent les sciences sociales.[1/]

Le caractère hautement subjectif de ces dernières est un des points faibles lorsqu'il s'agit de quantifier de façon adéquate la participation des femmes.

Or, pour mieux intégrer les efforts déployés par les femmes au processus de développement socio-économique, il faut des statistiques aux décideurs et planificateurs pour la formulation des politiques et programmes de développement.

Le Burkina Faso se trouve au centre de ces préoccupations, d'autant plus qu'à la lumière du recensement général de la population de 1985, les femmes représentaient 51,3 % de la population totale[2/]. C'est dire toute l'importance d'une amélioration notable de la collecte des données sur l'activité des femmes et leur contribution au produit national.

Cette tâche doit être considérée comme un défi si on admet d'une part que la base du développement de nos pays repose sur cette partie majoritaire de la population et d'autre part que le secteur informel jouera un rôle central dans l'atténuation de la crise économique du moment.

La présente communication tentera:

- de présenter la problématique de la définition du secteur informel;
- de répertorier les concepts utilisés pour la collecte des données dans le secteur et spécifiquement sur l'activité des femmes;
- et enfin d'examiner les perspectives d'amélioration de la collecte des données.

II. Problématique de la définition du secteur informel

Le secteur informel a fait l'objet d'une multitude de définitions due essentiellement à sa complexité et à son hétérogénéité. En effet ces divergences se retrouvent tant au niveau des institutions internationales et régionales qu'au niveau d'un même pays. Les définitions sont de ce fait fonction des centres d'intérêts particuliers. Les gouvernements africains qui avaient affiché une certaine réserve vis-à-vis du secteur au lendemain des indépendances prônent à présent un optimisme exagéré.

Les spécialistes qui ont entrepris d'éminentes études sur le secteur n'ont pas échappé à la règle et, faute de parvenir à une définition universelle, on le définit finalement par ses caractéristiques qui sont tout aussi hétérogènes.

On pourrait cependant regrouper les différentes approches en deux visions opposées du secteur.

(a) Une vision négative: Pour comprendre les auteurs qui observent une méfiance, voire une hostilité au secteur informel, il est intéressant de rappeler qu'il est né et alimenté par les distorsions du développement socio-économique: exode rural, déperdition scolaire, taux d'accroissement démographique élevé, etc.

Il est alors caractérisé de secteur illégal, de secteur attardé, de secteur résiduel, de secteur marginal et comme tel, il est tout simplement ignoré ou combattu, toute collecte de données étant inexistante.

Heureusement, cette vision a été très tôt rejetée au Burkina Faso.

(b) Une vision positive: La vision positive du secteur informel était déjà défendue vers les années 70 par le BIT qui a ordonné plusieurs études sur le sujet en Afrique. Dès lors d'éminents chercheurs y ont effectué des travaux sans toutefois parvenir, comme nous l'avions déjà souligné, à une définition internationale normalisée.

En effet Hart a été le premier à employer le concept "secteur informel" en parlant des activités informelles par opposition à celles qui sont formelles. Il dit en l'occurrence du secteur informel qu'il s'agit d'"informal income opportunities": "occasions informelles d'avoir un revenu". C'était dans une étude qu'il avait conduite en 1971 au Ghana[3/].

D'autres terminologies furent employées pour désigner toujours le secteur:

- secteur informel selon Weeks et Sethuraman;
- secteur transitionnel selon Bugnicourt et Penouil;
- etc.

Meine Pieter Van Dijk propose trois types de définitions:

1. Une définition théorique – issue du rapport Kenya[4/]

Elle s'attèle à expliquer l'aspect "informel" par l'énumération des caractéristiques plus ou moins communes aux activités, telles que:

- la facilité d'entrer dans le secteur;
- le recours aux ressources locales;
- la propriété familiale des entreprises;
- l'échelle restreinte des opérations;
- des techniques à forte intensité de main d'oeuvre et adaptées;
- des qualifications qui s'acquièrent en dehors du système scolaire officiel;
- des marchés échappant à toute réglementation et ouverts à la concurrence.

L'avantage d'une définition théorique est qu'elle donne l'impression que tous les aspects qui déterminent la nature d'un certain phénomène sont pris en compte.

2. La définition par dénombrement

La définition par dénombrement dont le tenant est Bugnicourt énumère les petits métiers susceptibles d'être dans le dit secteur, tels que:

"Commerce de micro-détail, garde de voiture, guide, intermédiaire, cireur de chaussures, porteur de bagages, domestique, tâcheron, petit transporteur, etc."

Une telle définition se heurte au problème que certaines activités ainsi énumérées pourraient également être menées par les entreprises du secteur moderne.

3. Les définitions opérationnelles

Ces définitions se fondent sur des critères préalablement établis. L'artisan qui fait partie du secteur informel est défini de la façon suivante au Sénégal et au Burkina Faso:

Au Sénégal, la Division de la statistique a suggéré la définition suivante de l'artisan: "celui qui travaille pour son propre compte ou pour le compte d'un autre artisan reconnu comme tel; il doit participer effectivement au travail, avoir un atelier ou un endroit où installer son outillage et effectuer son travail. Il peut travailler à plein temps ou à temps partiel, avec un outillage traditionnel ou moderne. Le nombre d'employés de l'atelier ne doit pas excéder 15 (apprentis non compris) de même que le chiffre d'affaires ne doit pas être supérieur à 15 millions".

Au Burkina Faso, la Zatu n° An VII/FP/PRES portant réglementation de la profession d'artisan donne les définitions suivantes de l'activité artisanale et de l'artisan:

- "L'activité artisanale consiste en l'extraction, la production, la transformation de biens et/ou prestations de services grâce à des procédés techniques dont la maîtrise requiert une formation notamment par la pratique. Cette activité qui est civile ou commerciale doit ressortir du secteur des métiers artisanaux."
- L'artisan étant "la personne professionnellement qualifiée qui exerce à titre individuel, en son nom ou pour son compte, une activité artisanale. Elle peut se faire aider par des apprentis et/ou par des ouvriers".

Pour ce qui est du secteur informel proprement dit, deux définitions opérationnelles ont retenu notre attention: celles de S.V. Sethuraman et de Jacques Charmes:

Sethuraman: "Le secteur informel comprend toutes les unités économiques destinées à produire des biens ou des services à l'exception des entreprises enregistrées et des services de l'Etat".[5/]

Charmes: "Le secteur informel est l'ensemble des activités agricoles, industrielles et commerciales qui ne sont pas saisies dans les cadres classiques de la statistique et de la comptabilité nationale".[6/]

Ces deux définitions, tout en ayant un caractère arbitraire, présentent des avantages quant à la collecte des données sur le secteur informel. Elles permettent du coup de circonscrire le champ et le cadre d'investigations. En effet, pour entreprendre des études et des recherches dans le secteur informel, il est nécessaire d'adopter une définition opérationnelle.

III. Les concepts utilisés pour la collecte des données

Pour effectuer des recherches sur le secteur informel il est impérieux d'adopter une définition opérationnelle s'agissant particulièrement de la collecte des données. L'élaboration des concepts sera fonction du champ, du cadre et des objectifs pour la collecte.

A. L'expérience de l'Office national de la promotion de l'emploi

Depuis 1976, l'ONPE effectue des investigations dans le secteur informel d'une part pour sa meilleure connaissance (emploi, formation, caractéristiques, etc.) et d'autre part pour susciter des actions de promotion des métiers porteurs.

Pour ce faire, l'Office a réalisé plusieurs études sur le secteur informel urbain qu'il définit comme étant "l'ensemble des activités et/ou unités économiques urbaines génératrices d'emplois et/ou de revenus et non forcément officielles".

La collecte des informations s'était toujours déroulée auprès des micro-entrepreneurs sous la forme d'enquête par échantillonnage jusqu'en 1987. A cette date sur instructions des autorités d'alors, une enquête d'envergure a couvert les cinq principales villes du pays, à savoir: Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora.

Il s'agissait en fait d'une opération de dénombrement et d'identification des travailleurs du secteur informel. Cette démarche du reste originale a permis de donner une physionomie de l'emploi et de la formation dans le secteur informel urbain.[7/]

Compte tenu de la multitude des activités répertoriées -- environ 200 -- il a été procédé à leur regroupement en sept groupes d'activités, à savoir:

- l'artisanat de production;
- l'artisanat d'art;
- l'artisanat de service;
- la construction;
- le petit commerce;
- le petit transport;
- et enfin les autres activités.

Les critères de regroupement et le listing des activités sont annexés au présent document.

Cette enquête a donné les résultats suivants:

- 83.109 travailleurs recensés, soit 51,40 % d'hommes et 48,60 % de femmes;
- 70.105 unités économiques dont 66.354 travailleurs indépendants et 3.751 employeurs;
- 3.935 aides familiaux;
- 2.939 apprentis.

L'enquête a tout de même donné des résultats partiels en ce sens qu'elle n'a pas concerné l'ensemble des centres urbains de même que le secteur informel rural.

Aussi la démarcation entre les entreprises modernes et celles du secteur informel n'est pas étanche.

Cependant cette démarche a des atouts majeurs. Si elle est étendue au secteur informel rural et à l'ensemble des centres urbains, elle permettra une mesure de l'emploi au niveau macro-économique. Elle permet d'estimer la contribution des femmes à la production du secteur en termes de population active occupée par la distribution selon le sexe.

Cette approche est de ce fait novatrice dans la prise en compte de la participation des femmes à l'effort de développement et de la mesure de cette participation au produit national.

B. Le secteur informel en comptabilité nationale

La comptabilité nationale retient trois types de définitions du secteur informel.[8/]

Les premiers types de définitions font appel à plusieurs critères censés caractériser les activités informelles par opposition aux activités modernes. Ces définitions se présentent comme préalable des enquêtes extensives qui relèvent ces critères sur l'ensemble des activités économiques. Mais en pratique, ces investigations se limitent souvent aux activités s'exerçant dans les petits établissements. Or leur champ de définition est incertain et rarement complet: Les activités de rue ou itinérantes et le travail à domicile sont ainsi négligés excluant ainsi plus de la moitié des activités informelles.

L'introduction des enquêtes auprès des ménages devra permettre de réduire considérablement les imperfections.

Le deuxième type de définitions, dit fonctionnel, considère le secteur informel comme une réserve de main d'oeuvre, caractérisée par des revenus extrêmement bas faisant pression sur les salaires du secteur moderne. Le critère de faible revenu comme définition n'est guère satisfaisant, étant donné que c'est une information rarement disponible et non fiable. Il semblerait que cette définition n'est pas utilisée en Afrique.

Enfin les derniers types de définitions sont dits empiriques et statistiques. Ces définitions considèrent comme une économie informelle toutes les activités économiques non enregistrées de façon permanente par les sources statistiques et administratives faisant, de la part du comptable national, l'objet d'évaluations indirectes par solde ou par comparaison.

Au Burkina Faso, c'est le répertoire fichier des entreprises qui est considéré comme base de l'enregistrement statistique, et c'est par rapport à lui que se définit l'économie non enregistrée.

Le critère de non enregistrement comme définition du secteur informel conduit à une sous-estimation des activités. Les estimations et comparaisons par solde supposent une base de données fiables à un moment donné, et une actualisation continue de toutes ces données; or ces informations de base ne sont pas toujours disponibles au Burkina. Disons également que les estimations supposent des hypothèses cohérentes et continues, ce qui n'est toujours pas facile à construire.

Dans un tel contexte, les femmes qui sont les plus actives et les plus nombreuses dans l'économie non enregistrée voient leur participation à l'économie nationale sous-évaluée sinon négligée.

Toutefois, l'intérêt de la définition par le critère de non enregistrement est essentiellement de produire des ordres de grandeur. De ce fait, elle permet de mettre en rapport des estimations de l'emploi avec des estimations de production et de valeur ajoutée afin de faire ressortir des sous-estimations manifestes ou encore des hypothèses inadéquates.

- *Le cas spécifique des femmes*

Si les données sur le secteur informel sont rares de manière générale et non satisfaisantes, elles le sont davantage pour le cas spécifique des femmes.

Les différents efforts déployés pour extraire des statistiques dans le secteur ont rarement ciblé leurs investigations sur les femmes. Pour combler cette lacune, des initiatives sont en train d'être développées notamment au niveau international pour une amélioration notable de la collecte des statistiques sur les activités des femmes dans le secteur informel. On peut citer:

- la réunion du Groupe d'experts chargés d'étudier les questions de l'évaluation du revenu des femmes, leur participation et leur production dans le secteur informel, organisée par l'INSTRAW et le Bureau de Statistique des Nations Unies, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) du 13 au 17 octobre 1986 à Saint-Domingue.

- l'Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des statistiques sur les femmes dans le secteur informel, tenu du 8 au 12 octobre 1990 à Ouagadougou.

L'atelier a proposé deux types de mesure de la participation des femmes au produit national. Le premier concerne la participation à la population active qui est le nombre de femmes qui se livrent à des activités économiques ou encore le nombre d'heures fournies par ces femmes pour ces activités. La participation à la population active peut être exprimée soit par le nombre de femmes que comprend la population active, soit par le pourcentage qu'elles représentent dans le nombre total des personnes économiquement actives. Les statistiques du travail, de la démographie, de l'industrie, du commerce et des services concernant les ménages sont les bases pour une mesure de la population active.

Les données dans ce cas peuvent être rassemblées convenablement, car elles se rapportent à des personnes que l'on peut aisément ventiler par sexe.

Le deuxième type est la participation au revenu et au produit qu'on pourrait exprimer en termes de valeur. La part des femmes dans le revenu est le montant du revenu reçu par les femmes, exprimé en proportion du revenu total reçu par les deux sexes.

Cette deuxième mesure de la participation des femmes est plus difficile, compte tenu des multiples estimations à opérer et du problème de ventilation par sexe.

IV. Perspectives d'amélioration de la collecte des données sur le secteur informel

La collecte des informations sur le secteur informel devra s'améliorer au fur et à mesure qu'un consensus sera dégagé pour définir le secteur, de même que les concepts statistiques de base. Les rencontres citées plus haut et le présent séminaire participent à cet objectif.

Les comptables nationaux disposeront de cadre et d'outils performants pour une meilleure prise en compte du secteur informel. D'autre part, la réalisation d'enquêtes spécifiques est tout à fait nécessaire, comme l'a recommandé l'Atelier régional de Ouagadougou, à savoir:

- enquête sur le petit commerce de détail
- enquête sur l'emploi en zones rurale et urbaine
- enquête ménage
- enquête sur l'emploi du temps

D'une manière générale, les programmes et travaux statistiques régulièrement entrepris devraient prendre en compte le secteur informel en désagrégeant les données par sexe à chaque fois que cela est possible.

REFERENCES

1. Manuel de compilation des statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel, mars 1990, p. 16. INSTRAW.

2. Recensement général de la population, 1985. INSD. Principales données définitives.

3. Hart, Keith. "Informal income opportunities and urban unemployment in Ghana", Journal of Modern African Studies, Londres (mars 1973).

4. Bureau international du Travail (ILO). Employment, Incomes and Equality: Strategy for Increasing Employment in Kenya (Geneva, 1972).

5. Meine Pieter Van Dijk. Recherche sur le secteur informel. Etude de la littérature, servant de base pour des recherches à entreprendre à Dakar Ouagadougou. Dakar, août 1976, pp. 10-14.

6. Bulletin du CIADFOR. N°49, août 1983, p. 16.

7. Enquête sur le secteur informel. ONPE, 1987.

8. Jacques CHARMES. 35 Ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso 1954-1989: Leçons d'une expérience et perspectives d'amélioration. Rapport n° 13C. PNUD.

ANNEXE

OFFICE NATIONAL DE LA PROMOTION
DE L'EMPLOI

DIRECTION DE LA PLANIFICATION
DE LA MAIN D'OEUVRE

SERVICE DE LA PLANIFICATION
DE LA MAIN D'OEUVRE

PROPOSITIONS POUR UN REGROUPEMENT DES ACTIVITES (PROFESSIONS) DU SECTEUR INFORMEL URBAIN

Introduction

L'enquête d'identification des travailleurs du secteur informel dans les cinq principales villes du Burkina Faso en 1987 a permis de répertorier une large gamme d'activités informelles. Dans le souci d'une approche rationnelle, il est proposé dans ce qui précède un regroupement des dites activités en sept groupes dont les critères et les contenus ont été précisés. Aussi il est important de préciser que les termes "activités et professions" ont été usités délibérément compte tenu des réelles difficultés que pose leur différenciation dans ce secteur. Dans la plupart des cas, les travailleurs du secteur informel tirent leurs revenus de plusieurs activités, ce qui pose le problème de leur identification professionnelle.

La méthodologie

- Le secteur informel a été scindé en sept parties dont chaque partie ou sous-ensemble est appelé Groupe.
- Chaque Groupe est composé soit directement des activités (professions), soit structuré en sous-groupes renfermant alors les activités.

1. Artisanat de production

Sont réunies dans ce groupe l'ensemble des activités de transformation des matières premières (locales ou importées) en vue de la production de biens à dominante utilitaire. Ces activités créent de la valeur ajoutée susceptible d'être prise en compte dans la comptabilité nationale. Elles devraient évoluer vers la petite et moyenne industrie, base de la dynamique du développement économique et social.

- fonction principale: production de biens à dominante utilitaire par transformation de matières premières

2. Artisanat d'art

L'artisanat d'art regroupe l'ensemble des activités de production de biens à vocation culturelle, artistique et/ou décorative. C'est le support et le véhicule de l'expression culturelle et de l'environnement social.

- fonction principale: production d'objets artistiques

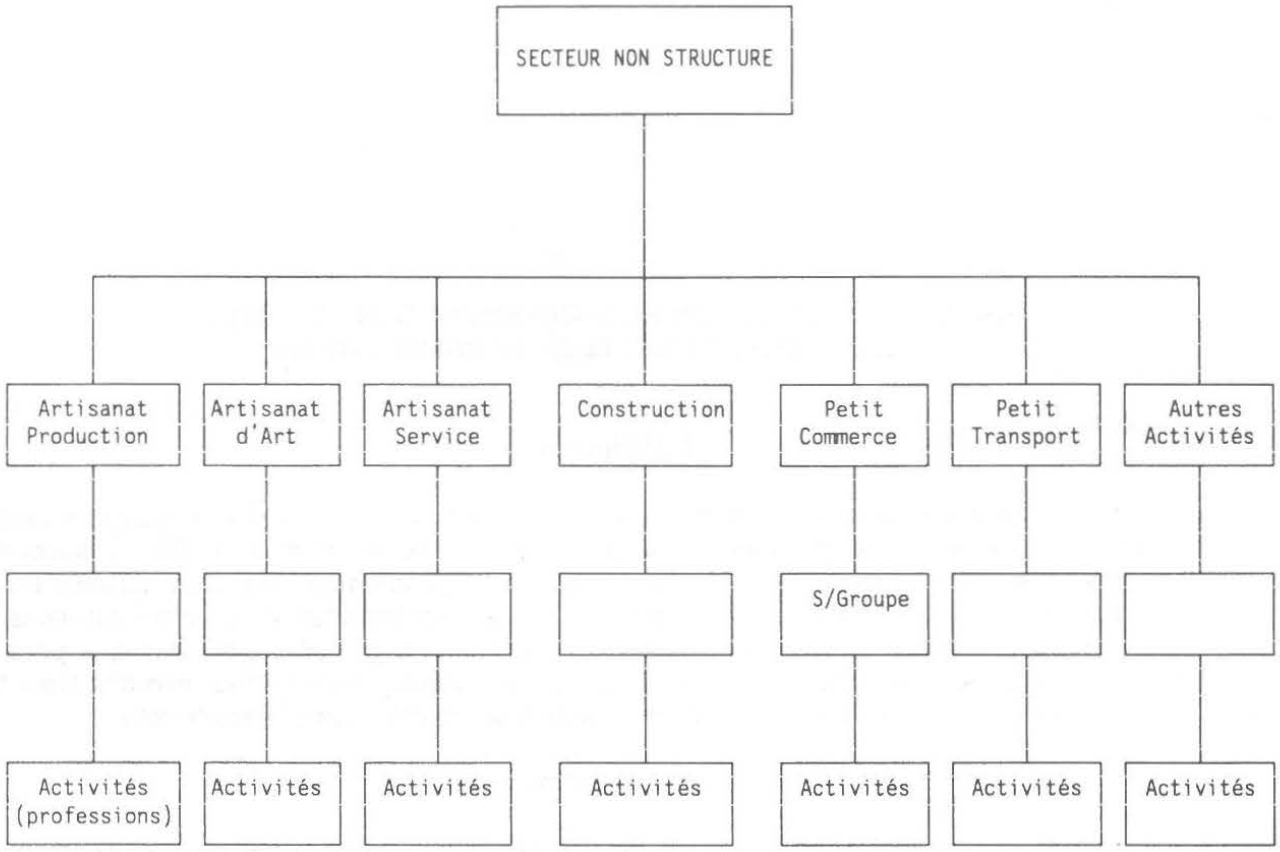
SECTEUR NON STRUCTURE
Artisanat Production
Artisanat d'Art
Artisanat Service
Construction
Petit Commerce
Petit Transport
Autres Activités
S/Groupe
Activités (professions)
Activités
Activités
Activités
Activités
Activités
Activités

3. Artisanat de service

Ce groupe rassemble beaucoup d'activités hétéroclites souvent mal connues et mal appréciées mais combien nécessaires à la collectivité. Il assure la restauration, la réhabilitation, l'entretien, la réparation et tous les autres services utiles à la longévité des biens et matériels en usage dans la cité.

- fonction principale: prestation de service

4. La construction

Les activités recensées sont celles nécessaires dans l'industrie du bâtiment. Si certaines activités sont principales d'autres sont secondaires.

- fonction principale: spécialisation dans le bâtiment et la construction

5. Petit transport

Les biens et marchandises sont fréquemment soumis au transport pour leur destination. C'est dans ce cadre que plusieurs acteurs y interviennent pour le dit transport.

- fonction principale: spécialisation dans le transport

6. Petit commerce

Sont rangés dans ce groupe tous les petits circuits de commercialisation des biens marchands. Ces opérateurs procèdent à des spéculations entre les prix d'achat et les prix de vente. C'est le groupe le plus instable, à l'intérieur d'un même sous-groupe et entre sous-groupes.

- fonction principale: commercialisation (vente) des biens et produits marchands

7. Autres activités

Les autres activités regroupent toute autre activité (profession) n'ayant pas pu être classée ailleurs, ayant été mal déclarée ou que son exercice dans le secteur est difficilement justifiable.

- fonction: autres fonctions

NOMENCLATURE DES ACTIVITES (PROFESSIONS) DU SECTEUR INFORMEL URBAIN

1. Artisanat de production

- 1.1. Armurier
- 1.2. Autre artisanat de production
- 1.3. Bijouterie
- 1.4. Boulangerie/patisserie
- 1.5. Couture
- 1.6. Fabrication chaussures en plastique
- 1.7. " clés
- 1.8. " cordes
- 1.9. " puisettes
- 1.10. " savon
- 1.11. " valise en simili cuir
- 1.12. Fonderie d'aluminium
- 1.13. Forge
- 1.14. Maroquinerie
- 1.15. Matelasserie/Garnissage
- 1.16. Menuiserie bois/ébénisterie
- 1.17. Menuiserie métallique
- 1.18. Préparation beurre de karité
- 1.19. " dolo (dolotière)
- 1.20. " huile d'arachide
- 1.21. " soumbala
- 1.22. Poterie
- 1.23. Tannerie
- 1.24. Tapisserie
- 1.25. Tissage
- 1.26. Tôlerie/ferblanterie
- 1.27. Tricotage/bonneterie
- 1.28. Vannerie

2. Artisanat d'art

- 2.1. Autre artisanat d'art
- 2.1. Batik
- 2.3. Calligraphe
- 2.4. Doreur
- 2.5. Musique
- 2.6. Peinture
- 2.7. Pyrogravure
- 2.8. Sculpture
- 2.9. Teinture

3. Artisanat de service

- 3.1. Autre artisanat de service
- 3.2. Balayeur
- 3.3. Blanchisseur

3.4. Domestique
3.5. Casseur de bois
3.6. Cireur
3.7. Chargeur batterie
3.8. Coiffeur/barbier
3.9. Cordonnier
3.10. Décortiquage
3.11. Electricité auto
3.12. Encadreur photo
3.13. Etuvage
3.14. Frigoriste
3.15. Gardiennage cycle et voiture
3.16. Graissage
3.17. Horloger
3.18. Horticulture/jardinage
3.19. Lavage cycle et voiture
3.20. Location matériel et appareil
3.21. Manoeuvre
3.22. Miroiterie
3.23. Photographe
3.24. Plastificateur
3.25. Réparation véhicule
3.26. Réparation radio et accessoire
3.27. Réparation engins à deux roues
3.28. Relieur
3.29. Serveur de bar

4. Construction

4.1. Briqueterie
4.2. Carrelage
4.3. Electricien d'installation
4.4. Entrepreneur
4.5. Etanchéiste
4.6. Installation toit
4.7. Maçonnerie
4.8. Peintre bâtiment
4.9. Plomberie
4.10. Puisatier
4.11. Ramassage de sable et gravillon
4.12. Tâcheron
4.13. Vitrerie

5. Petit transport

5.1. Autre transporteur
5.2. Charrette à traction animale
5.3. Charrette à traction humaine
5.4. Chauffeur
5.5. Cockcer
5.6. Convoyeur
5.7. Porteur des marchés et gares
5.8. Taximen

5.9. Chargeur auto
5.10. Location de véhicule

6. Petit commerce

6.1. Vente de produits provenant de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt et de la pêche

6.1.1. Boucher
6.1.2. Commerce de peaux
6.1.3. Vendeur d'aliments de bétail
6.1.4. " d'arachide
6.1.5. " de bétail
6.1.6. " de bois et charbon de bois
6.1.7. " de céréales
6.1.8. " de fleurs
6.1.9. " de fruits et légumes
6.1.10. " de pharmacopée
6.1.11. " de poisson
6.1.12. " de noix de cola
6.1.13. " de séco
6.1.14. " de tubercules
6.1.15. " de volaille et produits dérivés

6.2. Vente de produits alimentaires transformés

6.2.1. Vendeur de beignets
6.2.2. " de beurre
6.2.3. " de bouillie
6.2.4. " boules d'akassa
6.2.5. " café et thé
6.2.6. " farine de mil
6.2.7. " farine de néré
6.2.8. " friandises
6.2.9. " gâteaux
6.2.10. " huile comestible
6.2.11. " plats cuisinés
6.2.12. " viande grillée

6.3. Vente de boisson

6.3.1. Vendeur d'autres boissons
6.3.2. " dolo
6.3.3. " eau de barrique
6.3.4. " eau de fontaine
6.3.5. " eau glacée et sucrée
6.3.6. " glace
6.3.7. " lait

6.4. Vente de produits d'habillement et connexes
6.4.1. Vendeur de bonnet
6.4.2. " casquette
6.4.3. " chapeau

6.4.4. " chaussures
6.4.5. " foulard
6.4.6. " fripperie
6.4.7. " tissus modernes
6.4.8. " vêtements

6.5. Vente de produits manufacturés (industriels et artisanaux)

6.5.1. Vendeur d'assiettes
6.5.2. " balais
6.5.3. " bonbons
6.5.4. " cigarettes
6.5.5. " équipements agricoles
6.5.6. " encens
6.5.7. " engrais
6.5.8. " fil
6.5.9. " foyers améliorés
6.5.10. " horloges
6.5.11. " lunettes
6.5.12. " matelas
6.5.13. " meubles
6.5.14. " nattes
6.5.15. " paniers
6.5.16. " peinture
6.5.17. " pointes
6.5.18. " porte-clés
6.5.19. " quincaillerie
6.5.20. " ressorts
6.5.21. " sacs
6.5.22. " savon
6.5.23. " seaux et fourneaux
6.5.24. " sel
6.5.25. " vannerie

6.6. Vente d'objets d'art, de produits de beauté et d'antiquité

6.6.1. Antiquaire
6.6.2. Vendeur de bijoux
6.6.3. " de pièces en argent
6.6.4. " de produits de beauté

6.7. Vente de produits de récupération

6.7.1. Vendeur d'aluminium
6.7.2. " boîtes et bouteilles vides
6.7.3. " cartons
6.7.4. " fer

6.8. Vente d'hydrocarbure et de lubrifiants

6.8.1. Vendeur d'essence
6.8.2. " de pétrole

6.8.3. " d'huile moteur
6.8.4. " d'huile de frein

6.9. Vente de cycles et de pièces détachées

6.9.1. Vendeur de cycles
6.9.2. " de pièces détachées

6.10. Vente d'appareils de musique et accessoires

6.10.1. Vendeur d'accessoires
6.10.2. " d'appareils de musique
6.10.3. " de disques et cassettes

6.11. Vente d'objets divers

6.11.1. Boutiquier
6.11.2. Commerçant import-export
6.11.3. Mini-librairie
6.11.4. Vendeur de condiments
6.11.5. " de matériaux de construction
6.11.6. " de matériel de couture

7. Autres activités

7.1. Activités mal déclarées
7.2. Autre travailleur agricole
7.3. Berger
7.4. Démarcheur
7.5. Pêcheur

ANNEXE 4.C

SOURCES DE DONNEES UTILISABLES POUR LA MESURE DU SECTEUR INFORMEL: LEURS LIMITES

Par: Ezana BAYALA,
INSD/Direction d'études économiques (DEE)

I. Introduction

Depuis plus d'une décennie, la place du secteur informel dans les économies des pays en voie de développement est au centre des préoccupations. L'importance des revenus qu'il génère et ses potentialités en matière de création d'emplois lui sont aujourd'hui reconnues. Par contre, la mesure de sa contribution au produit national demeure l'une des difficultés auxquelles sont confrontés les économistes et statisticiens d'enquête et plus particulièrement les comptables nationaux. Quant à la participation des femmes à la formation du produit national, bien qu'elle fasse récemment l'objet d'un intérêt particulier, elle demeure un problème entier. Afin de mettre en exergue l'impact des informations statistiques disponibles sur les méthodes d'estimations du produit interne brut (PIB) du secteur informel nous allons examiner successivement:

- la part du secteur informel dans le PIB de quatre pays en développement (Burkina Faso, Congo, Gambie et Zambie);
- l'évaluation de la part du secteur informel dans les estimations du PIB du Burkina Faso depuis 1968;
- les sources de données utilisables aujourd'hui au Burkina Faso pour la mesure du secteur informel par la comptabilité nationale.

Pour finir, nous ferons quelques recommandations en vue d'améliorer l'information statistique disponible. En annexe on trouvera un bref inventaire des principales sources de données sur le secteur informel. Ces sources, bien qu'elles soient intéressantes, ne sont pas exploitables par la comptabilité nationale.

II. La part du secteur informel dans le PIB de quatre pays en développement: Burkina Faso, Congo, Gambie et Zambie

Le tableau ci-dessous donne la part en pourcentage du secteur informel dans le PIB de ces quatre pays selon les estimations. Il fait apparaître la part de l'emploi du secteur informel en pourcentage de la population active.

L'examen du tableau 1 montre que le secteur informel contribue pour plus de 30 % au PIB dans les quatre pays. Dans les pays anglophones, il contribue pour plus de 59 %, soit 64 % en Zambie et 59 % en Gambie. Par contre, dans les deux pays francophones la contribution du secteur informel au PIB n'atteint pas le 40 %, le minimum étant atteint par le Burkina Faso (31,5 %). Ce qui peut paraître cependant surprenant, c'est que la part de l'emploi du secteur informel dans la population active évolue en sens contraire de la contribution de ce secteur au PIB: au Burkina Faso où la contribution du secteur informel au PIB est la plus faible (31,5 %), la part de l'emploi dans la population active est la plus forte (22 %); par contre, en Zambie où sa contribution est la plus forte (64 % du PIB), la part de l'emploi de ce secteur est la plus faible (13 %).

TABLEAU 1

Part du secteur informel dans le PIB et part de l'emploi du secteur informel dans la population active

	Part du SNS en % du PIB	Part de l'emploi du SNS en % de la Population active
Burkina Faso (1986)	31,5	22
Congo (1984)	38	16
Gambie (1984)	59	14
Zambie (1986)	64	13

Sources: Congo, Gambie, Zambie: CEA, INSTRAW, Bureau de Statistique des Nations Unies. Synthèse d'études pilotes sur la collecte de statistiques sur le rôle des femmes du secteur informel dans l'industrie, le commerce et les services dans quatre pays d'Afrique (document de travail), mai 1990.
Burkina Faso: comptes nationaux, 1985-1990.

Il convient donc de préciser, ici, que les données concernant ces quatre pays ne sont nullement comparables; les différentes méthodes d'estimation étant tributaires des définitions et concepts du secteur informel d'une part, et d'autre part des sources d'informations disponibles dans chaque pays.

Examinons successivement les définitions et concepts du secteur informel dans trois pays: Gambie, Congo et Burkina Faso.

- En Gambie, le secteur informel comprend tous les établissements employant moins de cinq personnes et n'ayant pas un système de comptabilité organisée, avec différenciation entre dépenses du ménage et dépenses de l'entreprise.[1]

- Au Congo, le secteur informel comprend toutes les activités réalisées dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services qui ne sont pas actuellement couvertes par les statistiques et les comptes nationaux, la couverture statistique étant l'immatriculation à la Chambre de commerce ou l'enregistrement à la caisse de sécurité sociale.

- Au Burkina Faso, le secteur informel comprend toutes les activités qui ne sont pas enregistrées, l'enregistrement étant le fichier-répertoire du recensement industriel et commercial (RIC).

Il s'agit donc, ici, de trois définitions et concepts différents du secteur informel. Sans plus examiner les sources de données disponibles, on peut déjà conclure que la comparaison des agrégats du PIB est rendue pratiquement impossible entre ces quatre pays de même que les données concernant l'emploi du secteur informel. D'une manière générale, les sources statistiques concernant le secteur informel dans les pays en développement sont limitées. Elles sont rarement exhaustives pour être prises en compte par la comptabilité nationale. La multiplicité des enquêtes statistiques peut laisser croire en l'abondance des

---

[1]/ Pour ces deux définitions, se référer au manuel de compilation de statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel en Afrique (CEA, INSTRAW, Bureau de Statistique des Nations Unies, janvier 1991, p. 6).

sources de données le concernant qui soient utilisables par le comptable national. Ces enquêtes sont, le plus souvent, limitées à quelques établissements localisés en milieu urbain, et les données collectées reposent sur des définitions et concepts bien différents. Leur diffusion est faite à travers des nomenclatures d'activités diverses qui dépendent en général du service qui a initié l'opération de collecte.

Dans ces conditions, le comptable national est amené à abandonner ces sources et à être confronté à une situation de quasi-absence d'information statistique. Les comportements du comptable national sont alors de trois ordres:

1) Après avoir délimité le champ de la production conformément aux restrictions imposées par le système de comptabilité nationale (SCN), il décide de négliger les activités du secteur informel, faute d'informations statistiques le concernant. Réduisant ainsi l'économie nationale aux seules activités formelles, il entre en contradiction avec le SCN.

En avouant son incapacité à mesurer une bonne partie de l'économie, il se trouve en contradiction avec lui-même dans la mesure où en dernier recours, il décide de limiter la production à son strict minimum.

2) Le second comportement est qu'il décide d'évaluer toute la production du secteur informel et il fait appel à de nombreuses hypothèses. Il tente de respecter le champ de la production défini par le SCN, mais il ne peut échapper aux nombreuses critiques.

3) La troisième attitude est un comportement intermédiaire. Il dresse une liste d'activités qu'il prend en compte pour l'estimation de la production du secteur informel, les autres activités étant ignorées ou simplement négligées. Cette attitude qui n'est pas conforme au champ de la production définie par le SCN n'est pas non plus à l'abri des critiques puisqu'elle fait encore recours à des hypothèses contestables.

On voit donc l'impact des données statistiques disponibles (ou plutôt leur pénurie) sur l'évaluation du PIB du secteur informel: La comparabilité spatiale de cet agrégat de même que les décisions que le comptable national est amené à prendre en dépendent. Examinons maintenant l'impact des données statistiques disponibles sur la comparabilité temporelle du PIB du secteur informel dans le cas spécifique du Burkina Faso.

III. Evolution de la part du secteur informel dans les diverses estimations du PIB du Burkina Faso de 1968 à 1990

Le tableau 2 ci-dessous donne la part du secteur informel en pourcentage du PIB dans les différentes estimations de PIB du Burkina Faso depuis 1968.

L'examen du tableau 2 peut laisser croire que la part du secteur informel dans le PIB du Burkina Faso s'est progressivement réduite entre 1968 et 1985: Représentant 37,5 % du PIB en 1968, elle est tombée à moins de 18 % en 1985 selon les publications antérieures à 1991. A-t-on réellement assisté à un déclin ou à une disparition lente du secteur informel au cours de cette période?

TABLEAU 2

Part du secteur informel à travers différentes estimations du PIB du Burkina Faso depuis 1968 (part du secteur en pourcentage)

A N N E E	1968	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Part en % du PIB (1)	37,5	21,8	17,9	-	-	-	-	-
Part en % du PIB (2)	-	-	31,5	31,3	31,7	30,1	31,9	31,3

Sources: (1) Séries de comptes nationaux publiés au Burkina Faso avant 1987.
(2) Résultat des dernières estimations des comptes nationaux publiés juillet 1991 portant sur la période allant de 1985 à 1990.

Dans le contexte du Burkina Faso, où les comptables nationaux sont confrontés à une pénurie de données statistiques utilisables, les agrégats consignés dans le tableau 2 traduisent tout simplement les difficultés qu'ils ont rencontrées à prendre en compte le secteur informel dans l'évaluation du PIB. Avant 1985, date du second recensement général de la population, l'emploi du secteur informel ne pouvait être appréhendé de façon exhaustive, le premier recensement de 1975 n'ayant pas pu saisir de façon satisfaisante l'activité féminine. Notons que jusqu'à ce jour on ne dispose d'aucune donnée relative à la production de ce secteur qui puisse être utilisée dans l'élaboration des comptes nationaux. Il convient, ici, de préciser que les évolutions contradictoires de la part du secteur informel dans le PIB depuis 1968 présentées dans le tableau 2 ne sont pas essentiellement imputables à un problème de définition ou de concept, le comptable national ayant toujours eu le souci d'estimer la contribution de ce secteur à la formation du revenu national. La véritable justification se trouve dans l'état des sources de données disponibles et utilisables.

IV. Les sources de données utilisées au Burkina Faso pour la mesure du secteur informel

Pour l'élaboration des séries de comptes nationaux d'avant 1985, les comptables nationaux dressaient une liste d'activités du secteur informel dont ils estimaient la production en faisant appel à des hypothèses, le niveau de l'emploi de ces activités ne pouvait être appréhendé. Pour les séries de comptes d'après 1985, on dispose de deux sources d'information permettant seulement d'évaluer l'emploi des branches d'activité du secteur informel, le niveau de la production par branche n'étant pas connu faute de données statistiques.

Ces sources sont:

- le fichier répertoire des entreprises issu du RIC réalisé par l'INSD;
- Le recensement général de la population de 1985.

La première source permet de connaître l'emploi du secteur moderne de l'économie: On a tout simplement postulé que les entreprises répertoriées dans le RIC relèvent du secteur moderne. Les renseignements fournis par le répertoire-fichier concernent environ 1.548 entreprises dispersées dans le Burkina. Ces informations sont d'ordre:

Juridique:

- La forme juridique
- date de création
- Le capital social et sa répartition (Etat, privé etc.)

Economique:

- Les activités principale et secondaire
- Le type de comptabilité
- Le chiffre d'affaires
- Les effectifs: salariés permanents et occasionnels

Et l'adresse:

- La dénomination de l'entreprise
- l'emplacement précis de l'unité de production.

La seconde source permet de reconstituer l'emploi des branches d'activité à partir des professions déclarées. Le rapprochement de ces deux sources donne par solde l'emploi du secteur informel pour la seule année 1985.[2] Aucune autre source de donnée ne permet d'en connaître l'évolution. Quant à l'estimation de la production de ce secteur, la comptabilité nationale à eu recours à une enquête légère réalisée en novembre/décembre 1989.[3] Cette enquête a permis d'estimer la production par entreprise ou par tête pour les corps de métier retenus dans l'échantillon. Ainsi, le comptable national dispose d'une part de données de production pour l'année 1989 qu'il veut extrapoler sur les effectifs des branches d'activité qui ne sont pas connus pour cette même année, et d'autre part des effectifs des branches pour 1985 dont il voudrait se servir pour estimer une production dont il ne peut se faire une idée pour l'année 1985 (l'enquête légère ayant porté sur l'année 1989). En faisant appel à des hypothèses, la production est rétropolée sur l'année 1985 puis extrapolée sur la base des effectifs par branches d'activité estimés pour la même année. Pour la période allant de 1986 à 1990, la production des branches du secteur informel est obtenue grâce à des indicateurs d'évolution de volume et de prix qui sont utilisés pour extrapoler la production de l'année de base (1985). Le comptable national achève ainsi un exercice, combien difficile, aux résultats peu satisfaisants!

Pour finir, quelles recommandations peut-on faire pour une meilleure prise en compte du secteur informel dans le PIB?

V. Recommandations pour une amélioration des données statistiques utilisables pour la mesure du secteur informel

A travers cet exposé, nous avons tenté de mettre en exergue les insuffisances des différentes sources de données statistiques qui conduisent souvent le comptable national à se livrer à des exercices et à des prises de décisions qui ne sont pas toujours de nature à assurer une mesure satisfaisante du secteur informel. Parmi les obstacles, on peut citer:

- l'absence d'enquêtes exhaustives et estimatives de la production du secteur;
- le manque de coordination dans les opérations de collecte;
- l'absence d'une définition ou d'un concept unique du secteur informel;

---

[2]/ Voir Jacques CHARMES, 35 Ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso 1954-1989, rapport no. 13C du PNUD/DTCD, projet BKF/88/010 "Appui à la planification économique" (Mission du 3 au 17 mai 1989).

[3]/ Pour les résultats de l'enquête, voir Jacques CHARMES, "Méthodologie et résultats de l'enquête légère sur le secteur informel en 1989", rapport no. 45, PNUD/DTCD projet BKF/88/010 "Appui à la planification économique".

- les nomenclatures ou classifications utilisées dans les opérations de collecte qui ne sont pas harmonisées et rendent toute comparaison impossible.

Ces quatre points énumérés ici constituent essentiellement la raison pour laquelle, dans une situation de multiplicité des enquêtes concernant le secteur informel, le comptable national peut se trouver confronté à une pénurie de données statistiques utilisables. Les recommandations vont donc dans le sens d'un effort au niveau national pour relever ces insuffisances car, il faut bien le dire, la comptabilité nationale, au bout du compte, mesure aussi la capacité ou l'incapacité de la nation à se mesurer elle-même et à prendre en compte sa dimension économique.

ANNEXE

Inventaire des principales sources de données statistiques sur le secteur informel
(sources difficilement exploitables par la comptabilité nationale)

Source de données	Limite des données
1) Enquête Budget-Consommation de 1964	- Données assez vieilles - Leur utilisation nécessite des hypothèses
2) Institut de la statistique et de la mécanisation, étude de M. Guy Planes: "Les dolotières", 1970.	- Données assez vieilles - Couverture des activités: dolotières - Champ de l'enquête limité à la seule ville de Ouagadougou. - Les coefficients techniques intéressants ont dû ne pas évoluer.
3) Sie A. KAMBOU, Dieudonné O. OUEDRAOGO, Marcel DOUSSI, l'artisanat féminin en Haute-Volta. CVRS, projet UPV 71/514 ONPE, OCTOBRE 1978.	- Couverture des activités limitée - Données relativement vieilles - Champ de l'enquête limité.
4) Institut allemand de développement (IAD) structure et perspectives de l'artisanat et de la petite entreprise sud-ouest de la Haute-Volta, Elément d'un programme de promotion, Berlin 1978.	- Couverture des activités limitée - Champ de l'enquête limité - Données relativement vieilles
5) Meine Pieter Van Dijk, Burkina Faso, le secteur informel de Ouaga-dougou,l'Harmattan, 1986	- Couvert re limitée - Champ d l'enquête limité à la ville de Ouagadougou
6) L'enquête sur l'emploi dans le secteur informel. ONPE 1987	- Champ de l'enquête limité au milieu urbain. - Classification des activités informelles différente de la CITI - Comparaison des données avec les résultats du recensement de 1985 délicate

ANNEXE 4.D

TECHNIQUES D'ESTIMATION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIVITES DU SECTEUR INFORMEL

Par: Louis Marie DAKUYO,
Direction générale du plan

I. Collecte des données sur la population active

A l'occasion des recensements généraux de population, un certain nombre de variables individuelles sont collectées permettant la saisie de la population active. Cependant, à cause de la lourdeur de l'opération de recensement, les données sur la population active ne peuvent être approfondies. Toutefois l'intérêt du recensement réside dans son caractère d'exhaustivité et de simultanéité sur un territoire.

Les questions posées pour la saisie de la population active portent sur les variables suivantes:

- L'âge: Il est essentiel surtout pour saisir le début d'entrée dans l'activité. En 1985, la limite d'âge inférieure était de 10 ans. En effet, l'âge d'entrée dans la vie active est précoce.
  La population active concerne donc la population âgée de 10 ans et plus.
- Le statut d'occupation: C'est le rapport de chaque individu au regard de l'activité économique pendant une période déterminée. La période de référence est la semaine précédent la date de l'opération. Il a été demandé à chaque personne de 10 ans et plus son statut d'occupation pendant la dernière semaine.

Cependant pour le milieu rural la période de référence a couvert toute l'année pour tenir compte de la période d'inactivité du mois de décembre (date du recensement).

Le statut dans l'occupation a permis de classer les individus en actifs et inactifs.

Les actifs

Ce sont les actifs occupés et les chômeurs. Est considérée comme occupée toute personne qui a travaillé au moins trois jours pendant la semaine de référence.

Est considéré comme chômeur toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence mais qui cherche un emploi. On distingue deux sortes de chômeurs:

- Les chômeurs qui ont déjà travaillé mais ont perdu leur emploi
- Les chômeurs en quête de leur premier emploi
  Population active = Population occupée + chômeurs

Les inactifs

Ils comprennent les personnes occupées au foyer ou personnes qui n'effectuent aucune activité économique et qui s'occupent des travaux ménagers uniquement:

- les femmes au foyer
- les élèves et étudiants

- les retraités et rentiers
- les invalides

L'occupation principale: C'est l'activité à laquelle la personne a consacré le maximum de son temps pendant la période de référence. Pour les chômeurs, on considère l'occupation correspondant au dernier travail effectué. La situation dans l'occupation principale c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation. On distingue:

(a) *Les employeurs*: personne active occupée qui exploite sa propre entreprise et emploie des salariés.

(b) Les indépendants: personne active qui travaille pour son propre compte mais n'emploie aucun salarié. Il peut avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

(c) Les salariés: personne qui travaille pour un employeur (public ou privé) et qui en contrepartie reçoit un salaire en espèces ou en nature.

(d) Les aides familiaux: personne qui travaille pour un membre de sa famille sans aucune contrepartie.

L'occupation secondaire a été définie comme étant l'activité qui prend le plus de temps après l'occupation principale. Pour le milieu rural, l'occupation secondaire est donc l'occupation de saison sèche.

La branche d'activité est le secteur d'activité économique concerné par l'occupation principale d'un individu. Elle permet le regroupement par secteur d'activité. Cette variable n'a pas été saisie en 1985, si bien que la reconstitution en secteur s'est faite sous hypothèses.

Le volume horaire de travail

A l'occasion d'enquêtes approfondies, cette variable est saisie.

Des croisements de variables peuvent être effectués pour obtenir les tableaux suivants:

- Population de 10 ans et plus selon l'occupation principale, le groupe d'âge et le sexe
- Population active selon la situation dans l'occupation principale, le groupe d'âge et le sexe
- Population active selon la branche d'activité, la situation dans l'occupation principale et le sexe
- Population active selon le volume horaire, la situation dans l'occupation principale et le sexe

Bien entendu, le sexe doit être systématiquement introduit pour permettre des comparaisons. Par ailleurs, les tableaux doivent être produits selon le milieu de résidence (urbain/rural) et par niveau administratif (province).

II. Mesure de la participation des femmes aux activités du secteur informel

Il est utile d'apprécier au préalable le niveau de participation des femmes à l'activité économique en général.

A cette fin, les indicateurs suivants sont à retenir:

1. **Le taux brut d'activité** (TBA)

Il mesure la proportion de la population active totale dans la population totale:

$$TBA. = \frac{\text{Population active totale}}{\text{Population totale}} \times 100$$

La contribution des femmes dans la population totale peut être appréciée en calculant pour le sexe féminin:

$$\frac{\text{Population féminine totale}}{\text{Population totale}}$$

En calculant la même chose pour le sexe masculin on a une idée de la participation de chaque sexe à la population active totale.

2. Les taux spécifiques d'activité

Ils sont plus précis car moins influencés par les effets de la structure par âge; ils s'expriment sous la forme:

$$\frac{\text{Population active } (x, x + a)}{\text{Population totale } (x, x + a)}$$

Ex: $\frac{\text{Population active de 10 ans et +}}{\text{Population totale de 10 ans et +}}$

3. La durée totale de travail

Elle s'exprime en heures-personnes ou jours-personnes.

4. Le nombre brut et le nombre net d'années de vie active

Ces indicateurs se calculent à partir de l'espérance de vie et des taux bruts d'activité selon le groupe d'âge.

Le premier exprime le nombre d'années de travail effectuées par un individu alors que le second introduit le nombre d'années de vie active déduction faite de la mortalité.

Si les données le permettent, la construction d'une table de vie active selon le sexe est un autre indicateur possible de mesure de la participation à l'activité économique.

La participation féminine au secteur informel s'obtient dès lors que le champ des activités regroupées dans ce secteur aura été identifié.

A partir de là, tous les indicateurs ci-dessus énumérés peuvent être appliqués à ce secteur. La comparaison avec les mêmes indicateurs masculins rend compte du volume de participation des femmes au secteur informel.

ANNEXE 4.E

TECHNIQUES D'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES A LA PRODUCTION DU SECTEUR INFORMEL

Par: Sibiri COULIBALY,
INSD/Direction d'études économiques

I. Introduction

Si la part des actifs du secteur informel dans la population active totale permet d'apprécier l'importance du secteur informel, c'est sans nul doute à travers la comptabilité nationale qu'on peut mieux appréhender la dimension et le rôle de ce secteur dans l'économie. En effet, la comptabilité nationale est un instrument de synthèse de l'information économique; elle met en oeuvre des grandeurs macro-économiques (agrégats) qui servent d'indicateurs à l'analyse économique. Ainsi, lorsqu'on procède au diagnostic d'une économie, ce diagnostic est largement exprimé en termes de comptabilité nationale de sorte que les résultats attendus sont aussi exprimés dans les mêmes termes.

Cependant la pertinence des données de la comptabilité nationale ne peut être perçue qu'à travers la démarche de cette discipline pour introduire la mesure en économie.

Aussi, nous nous attacherons dans un premier temps à rappeler les principales bases théoriques de la comptabilité nationale afin d'en mieux connaître le fondement et donc de savoir ce qu'on est en droit d'en attendre; ce faisant, nous pourrons entrevoir les difficultés qui se poseront dans le cas du secteur informel.

Dans un second temps, nous examinerons les méthodes qui ont été utilisées pour évaluer la production du secteur informel et l'incorporer dans les comptes nationaux; ici, nous mettrons un accent particulier en ce qui concerne les activités féminines.

Enfin, dans la dernière partie de l'exposé, nous indiquerons les actions qui nous semblent nécessaires à entreprendre pour améliorer l'estimation de la production du secteur informel et principalement celle des activités des femmes.

II. La comptabilité nationale et la mesure en économie

La comptabilité nationale se veut être le cadre global et cohérent qui introduit la mesure en économie pour répondre aux besoins de la macro-économie.

Les mesures qu'elle effectue se rapportent:

- aux flux des biens et services qui donnent lieu à des transactions commerciales;
- aux prestations des administrations;
- à certains biens et services produits pour compte propre.

Le cadre de la comptabilité nationale est désigné sous le terme de système. Le système en vigueur au Burkina Faso s'inspire du système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN) et du système français (SECN).

A. Les approches des comptes

Pour introduire la mesure en économie et la décrire, la démarche de la comptabilité nationale peut être perçue à travers deux approches:

- l'approche de l'économie selon les secteurs institutionnels;
- l'approche de l'économie selon les branches d'activité.

Pour chacune de ces approches, des comptes sont établis: compte de production, compte d'exploitation. Ce sont les comptes consolidés qui donnent les agrégats.

1. L'approche de l'économie selon les secteurs institutionnels

Les acteurs de la vie économique ne sont pas seulement nombreux mais hétérogènes tant au niveau de leur poids économique qu'au niveau des activités menées et des rôles joués.

La représentation synthétique de l'économie que vise la comptabilité nationale va donc nécessiter des regroupements à partir d'éléments de base et selon des critères définis afin d'obtenir des ensembles plus homogènes.

En ce qui concerne les secteurs institutionnels, les éléments de base sont les unités institutionnelles et les critères de regroupement, la fonction économique exercée et l'origine des ressources principales; une unité est dite institutionnelle si elle jouit d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale.

Le système du Burkina Faso comporte les secteurs institutionnels suivants:

1) sociétés et quasi-sociétés
2) institutions financières
3) administrations publiques
   - sur financement intérieur
   - sur financement extérieur
4) ménages et entreprises individuelles
5) reste du monde: ce n'est pas un secteur à proprement parler; sous l'appellation, on regroupe dans un même ensemble de comptes les opérations entre unités résidentes et non résidentes.

On peut relever ici les difficultés d'application au secteur informel des critères ci-dessus définis: La pluriactivité est une caractéristique du secteur informel de sorte que l'identification de l'activité est rendue difficile.

L'unité institutionnelle telle que définie semble aussi difficile à identifier. Par ailleurs, on sait que ce sont les activités féminines qui sont les moins structurées et qui donc présentent le plus de chances d'être omises voire négligées.

2. L'approche de l'économie selon les branches d'activité

Une branche d'activité est un ensemble d'unités ayant la même fonction principale. Les branches ainsi définies sont souvent regroupées dans une nomenclature.

La nomenclature utilisée actuellement au Burkina Faso est une adaptation de la classification internationale type par industrie (CITI) de toutes les branches d'activités préconisée par les Nations Unies.

Nous donnerons cette nomenclature en annexe; de même nous indiquerons une classification des activités informelles dans cette nomenclature.

Nous pouvons noter de nouveau la difficulté d'application du critère d'activité principale dans le cas du secteur informel.

B. Les agrégats de la comptabilité nationale

Ce sont des grandeurs synthétiques qui mesurent les résultats de l'ensemble de l'économie. L'agrégat le plus important et le plus couramment utilisé est le produit intérieur brut (PIB); il mesure la "totalité du revenu généré par les unités productrices au cours de l'année".

Bien que sa définition soit unique, le PIB peut être calculé selon trois approches: Production, Revenus, et Dépenses. Evidemment, les résultats obtenus dans les trois cas sont identiques.

Ainsi, selon l'optique Production, le PIB est la valeur de tous les biens et services produits par l'économie nationale, soit: PIB = Valeurs ajoutées Brutes de toutes les branches + Droits et taxes sur importations.

La *valeur ajoutée* (VA) est la valeur de la production (P) déduction faite des consommations intermédiaires (CI):

$$VA = P - CI$$

Les *CI* représentent la valeur des biens et services consommés au cours du processus de production; les biens comptabilisés en CI disparaissent totalement lors de la production soit par incorporation dans des produits plus élaborés soit par destruction.

Si l'on ajoute au PIB les revenus nets du travail et de la propriété reçus du reste du monde on obtient le produit national brut (PNB).

III. Le traitement du secteur informel en comptabilité nationale, techniques d'évaluation de la contribution des femmes à la production du secteur

Depuis la parution des premiers comptes en 1954 jusqu'à nos jours, le secteur informel (ou secteur traditionnel) a toujours été pris en considération; les méthodes qui ont été utilisées jusque-là, même si elles sont critiquables (comme on le verra), ont toujours été transcrites. Ces méthodes peuvent être scindées en deux grandes catégories: méthodes indirectes et méthodes directes. Quant aux activités des femmes du secteur informel, elles sont prises en compte de manière implicite et non pas explicite de sorte qu'il n'existe pas toujours des données se rapportant à la contribution des femmes à la production du secteur.

S'il en est ainsi, c'est en partie parce que les systèmes préconisés et adoptés n'ont pas cette approche qui est la désagrégation des données par sexe.

Néanmoins nous verrons dans quelle mesure on peut évaluer la contribution de la femme à la production du secteur informel à partir des méthodes utilisées pour évaluer la production globale du secteur; de plus, nous indiquerons en quoi ces méthodes sous-estiment la contribution des femmes et ce qu'il faut entreprendre pour améliorer les estimations.

A. Les méthodes d'évaluation du secteur informel

1. Les méthodes indirectes

Elles ont été longtemps utilisées au Burkina Faso (depuis l'origine des premiers comptes); comme leur qualificatif l'indique, ces méthodes permettent de calculer de façon indirecte la production du secteur informel. La plus connue de ces méthodes est la méthode dite des Equilibres Ressources - Emplois.

a) Principe de la méthode des Equilibres Ressources-Emplois

La méthode consiste à partir de l'équation dite d'Equilibre Ressources-Emplois, c'est-à-dire celle qui met en rapport, pour un bien donné, le montant des quantités disponibles et celui des utilisations faites au cours d'une année.

Pour écrire cette équation il suffit d'examiner, pour le bien en question, l'origine des quantités disponibles (c'est-à-dire les ressources) et la nature de toutes les utilisations qui en sont faites (les emplois).

D'une façon générale, l'équation recherchée peut s'écrire ainsi qu'il suit:

$$P + M = C + I + DS + X \text{ où:}$$

- **P** désigne la production;
- **M** les importations; X les exportations;
- **C** les consommations; I l'investissement;
- **DS** les variations des stocks.

Le principe de la méthode consiste à chiffrer les paramètres de cette équation générale de façon à la ramener à une équation dont la seule inconnue est la production (P); celle-ci est alors déduite par une simple résolution de l'équation ainsi réduite. Par la suite, la valeur de la production obtenue est entièrement imputée à la branche qui l'a réalisée.

b) Les conditions d'application de la méthode des équilibres Ressources-Emplois

La connaissance de l'économie: Dire qu'un comptable doit connaître l'économie qu'il veut mesurer peut paraître redondant dès lors qu'on se rappelle que la comptabilité nationale vise la description de l'économie. Cependant, dans le cas du secteur informel, cette connaissance doit être approfondie.

Ainsi on doit appréhender toutes les branches d'activité intervenant dans la production du bien; on doit aussi connaître la nature des flux circulant entre les différents secteurs et avec l'extérieur.

La disponibilité des données: Après avoir écrit l'équation, il faut explorer toutes les sources de données que l'on peut utiliser pour chiffrer les paramètres présents.

Nous n'allons pas nous étendre sur cette question (qui fait l'objet d'un exposé); cependant nous évoquerons le cas des enquêtes Budget-Consommation qui permettent le calcul de la consommation (C). A cet effet, il suffit de rapporter la valeur moyenne de la consommation donnée par l'enquête à l'effectif de la population totale.

Cette méthode est aussi utilisée pour calculer d'autres paramètres que la production (P). C'est ainsi qu'on détermine les principales consommations intermédiaires entrant dans la fabrication du bien. La production est ensuite obtenue en utilisant les coefficients techniques de production.

Exemple: mil et bière de mil (sorgho)

2. Les méthodes directes

Elles sont une tentative récente pour suppléer la vieillesse de certaines sources de données jusque-là utilisées (l'enquête Budget-Consommation date de 1964).

Ainsi en décembre 1989, le service des comptes nationaux a mené une enquête légère dans le secteur informel, ce qui a permis de collecter les principaux éléments des comptes d'exploitation des entreprises du secteur: production, matières et fournitures consommées, salaires, impôts. L'exploitation de l'enquête a fourni des données par actif. Connaissant l'effectif de la population active (par branche d'activité) il est alors possible d'extrapoler les résultats de l'enquête.

Deux *remarques* s'imposent toutefois:

- le recensement donne les professions et non les branches d'activité; l'utilisation des résultats du recensement nécessite la reconstitution des branches à partir des professions;

- le recensement date de 1985; il faut trouver des taux pour estimer la croissance de l'emploi (jusqu'en 1989).

B. Techniques à utiliser pour déduire la production des femmes dans le secteur informel

Comme nous l'avons déjà souligné, il n'existe pas de données désagrégées par sexe; les méthodes que nous proposons ci-dessous sont des méthodes qui pourraient être envisagées. Ces méthodes comportent deux phases:

1) Identifier les activités exclusivement (ou presque) féminines; calculer la production sur la base des méthodes précédentes (et la considérer comme celle des femmes).

2) Pour les activités qui sont exercées à la fois par les femmes et les hommes, répartir la production au prorata des effectifs des populations des deux sexes.

Il suffira par la suite de sommer les deux montants pour obtenir la production totale.

C. Les causes de la sous-estimation de la production des femmes dans le secteur informel

1. La nature (caractéristiques) des activités

- activités souvent instables (problème de la pluriactivité);
- activités non "visibles" (travail à domicile).

Ces caractéristiques font que ces activités sont négligées.

2. Biais d'interview: selon la question posée, la femme peut se déclarer active ou non

Ces biais influent sur l'estimation de la production en ce que les données démographiques sont utilisées pour le calcul de la production.

IV. Comment améliorer l'estimation de la contribution de la femme au produit national

A. Remédier à certaines causes précédemment évoquées

Ici, il n'est pas question de la nature des activités que nous avons mise en cause; les mesures à prendre concernent plutôt les biais qui peuvent être liés au recensement de la population. Pour ce faire il faut:

- revoir le concept de la population active de façon à mieux saisir les activités féminines;
- lors de la formation des enquêteurs, insister sur les méthodes d'interview.

B. La prise en compte des activités domestiques: le concept de "PIB élargi"

Le "PIB élargi" se définit comme étant le PIB classique auquel on ajoute la valeur estimative des tâches domestiques. A l'heure actuelle, ce concept fait l'objet de débats et n'est pas encore appliqué. Le problème qui se pose est de savoir comment évaluer les travaux domestiques qui ne donnent pas lieu à un paiement.

V. Conclusion

Comme on peut le constater, l'évaluation du secteur informel fait encore l'objet de nombreuses hypothèses qui sont critiquables et qui peuvent remettre en cause la fiabilité des données macro-économiques de la comptabilité nationale. Mais reconnaissons que dans l'état actuel des choses, la situation serait pire si l'on décidait de négliger les activités ainsi estimées car cela reviendrait à accepter l'hypothèse de production nulle.

Si le secteur informel connaît une telle situation, c'est parce que ce secteur ne fournit pas de données sur les résultats de son activité (par opposition au secteur moderne); de plus, le caractère instable de ces activités rend difficile leur saisie à travers les enquêtes spécifiques. Cette dernière explication est particulièrement pertinente dans le cas des activités féminines (d'où leur sous-estimation).

Quant à la désagrégation des données par sexe, il faut reconnaître que les systèmes de comptabilité mis en oeuvre jusque-là n'en ont pas fait une préoccupation à priori.

L'estimation des activités du secteur informel et particulièrement des activités féminines pourrait être améliorée à travers des enquêtes auprès des ménages; une enquête Budget-Consommation s'avère plus que jamais nécessaire.

ANNEXE 4.F

ADEQUATION DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES POUR L'EVALUATION DU ROLE ECONOMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Par: Jacques CHARMES,
ORSTOM et Conseiller technique

I. Introduction

Les questions que l'on se pose et qui doivent être résolues par le système de collecte que l'on cherche à mettre en place sont les suivantes:

1. Comment estimer l'emploi dans le secteur informel et l'emploi féminin plus particulièrement? (statistique du travail)

2. Comment estimer la production et les revenus générés par ces activités? (comptabilité nationale)

Deux questions qui en appellent trois autres:

3. Comment atteindre l'exhaustivité dans la couverture du champ des activités informelles?

4. Comment rendre possible la distinction des divers segments constitutifs du secteur informel?

5. Comment saisir les tendances d'évolution à court et long termes du secteur informel?

Or l'exhaustivité (question 3) et la régularité ou la courte périodicité (question 5) sont deux objectifs qui peuvent aller à l'encontre de la précision et de la fiabilité recherchées (questions 2 et 4).

Après avoir rappelé la nature des problèmes qui se posent pour la collecte des données, seront présentées et discutées les propositions et recommandations visant à l'amélioration et au développement:

a) des enquêtes sur les établissements;
b) des enquêtes auprès des ménages; et
c) des systèmes existants sur lesquels doivent, si possible et avec le minimum de charges supplémentaires, s'articuler les transformations ou les innovations proposées dans les méthodes de collecte.

II. Nature du problème de la collecte

L'hétérogénéité des activités informelles, et la diversité de leurs modalités et de leurs lieux d'exercice, sont telles que l'on peut bien voir l'une des raisons de l'adoption généralisée du terme dans cette diversité même des formes (si l'on ose risquer ce paradoxe) non reconnaissables par des systèmes statistiques forgés pour saisir une forme précise et déterminée de l'activité économique.

Les caractéristiques du secteur informel ont fait que, jusqu'à présent, l'exhaustivité des estimations le concernant n'a pu être recherchée que dans une démarche macro-économique et indirecte de comparaisons des sources de données. Cette recherche de l'exhaustivité a été utile, mais elle est restée insatisfaisante dans la mesure où elle n'a été atteinte qu'au détriment de la précision et de la fiabilité.

Comparer la population active dans les recensements de population (ou les enquêtes auprès des ménages) avec l'emploi enregistré, ou encore comparer le produit intérieur brut (PIB) avec les résultats comptables des entreprises enregistrées, sont des estimations par la technique du solde qui ont permis une prise de conscience de l'importance du rôle joué par le secteur informel et de l'insuffisance de nos instruments de mesure. Il est clair qu'il convient aujourd'hui d'améliorer ces méthodes en rendant possible les mesures à partir d'une source unique ou en repoussant le plus loin possible les limites à partir desquelles le recours à la technique du solde reste nécessaire. Or les progrès dans la collecte des données sur le secteur informel ne vont pas sans difficultés.

Si l'exhaustivité et la courte périodicité peuvent être recherchées à travers les enquêtes auprès des ménages, en revanche celles-ci se prêtent mal à l'administration de questions détaillées sur les activités et les établissements.

Les recensements et enquêtes d'établissements permettent, sous réserve d'adaptation des questions posées, une meilleure fiabilité et un plus grand détail des réponses sur l'activité économique, mais ces opérations ne peuvent parvenir à l'exhaustivité et nécessitent donc le recours à la technique du solde; d'autre part, la réalisation de ces enquêtes avec une courte périodicité s'avère difficile.

La qualité et la fiabilité des données collectées sont liées à l'adaptation des techniques de relevé et à la forme des questions posées. Trop souvent, le souci d'adaptation des questionnaires est resté fort modeste, et le recours aux connaissances acquises par des enquêtes qualitatives préalables ou antérieures a été trop limité. Or c'est une telle connaissance préalable des comportements et attitudes des participants du secteur informel, de leurs façons de raisonner et de compter, qui peut permettre d'améliorer considérablement la fiabilité des relevés statistiques.

L'ignorance ou la méconnaissance dans laquelle s'est souvent tenu le statisticien à l'égard des formes spécifiques que peuvent prendre le salariat ou la comptabilité dans le secteur informel -- pour ne prendre que ces deux exemples -- n'a pas été sans conséquence sur la qualité des résultats des enquêtes. Lorsque le salariat prend une forme comparable au métayage dans l'agriculture, ou lorsque le calcul du prix de revient, du prix de vente ou du bénéfice consiste à appliquer un coefficient multiplicateur à une dépense donnée, il est nécessaire d'en tenir compte dans la formulation des questions, sous peine de sous-estimer les revenus (salariaux et non salariaux) tirés des activités informelles et de donner une image faussée de la réalité.

La diversité des activités informelles ne tient pas seulement aux secteurs dans lesquels elles s'exercent (production, construction, commerce, services), mais aussi à leurs modalités d'exercice (micro-entreprises, travail à domicile ou dans la rue, pluri-activité) de sorte qu'il est difficile d'imaginer une méthode de collecte unitaire: Le recours à une combinaison des approches par les ménages et par les établissements, et la nécessité de diversifier les questionnaires en vue de leur adaptation, peuvent conduire à la complexification des systèmes de collecte et aller à l'encontre de la qualité des données et de la courte périodicité de leur disponibilité.

Enfin, une mention particulière doit être faite des activités agricoles. Les critères de définition proposés et les méthodes de collecte identifiées ou suggérées tendent à exclure ces activités du champ du secteur informel.

Rien n'empêche d'inclure les activités agricoles dans une conception large du secteur informel, à condition de toujours fournir les éléments et les moyens permettant de distinguer ces activités dans les statistiques publiées. Cependant les méthodes de mesure de l'activité agricole sont très différentes de celles que mettent en oeuvre ou que se proposent de mettre en oeuvre les enquêtes sur le secteur informel: Il s'agit souvent de mesures par observation directe des rendements et des superficies, sans que le lien soit obligatoirement fait avec l'exploitant agricole. Ainsi les objectifs de la collecte sont très différents et il ne

serait pas de bonne politique statistique d'englober systématiquement ces activités dans une méthode unitaire ou du moins qui cherche à l'être.

III. Recensement et enquêtes par sondage sur les établissements

Ces opérations ont constitué jusqu'à maintenant les méthodes de collecte les plus courantes pour mesurer l'emploi et la production dans le secteur informel. Dans de nombreux cas, la méthode a limité le champ des recensements aux petites entreprises exerçant leurs activités dans des locaux destinés à cet effet, et identifiables de l'extérieur, c'est-à-dire aux seuls segments visibles du secteur informel. Se trouve ainsi exclue une fraction importante de ce secteur, souvent même la plus importante en nombre d'emplois et aussi en termes de pauvreté, une fraction où les femmes sont prédominantes. Cependant cette exclusion n'est pas inhérente à la méthode puisqu'il est possible d'envisager une articulation ou un couplage des recensements d'établissements ou des recensements économiques avec les opérations de dénombrement des domiciles qui précèdent les recensements de population: Une telle démarche a été expérimentée et adoptée depuis plusieurs années dans un pays comme l'Egypte, où elle permet de couvrir l'un des segments invisibles du secteur informel.

Aussi, bien que les recensements économiques aient souvent été limités aux seuls établissements visibles, au milieu urbain, et parfois même aux seuls établissements informels, l'expérience montre que l'extension de la couverture de ces opérations est possible en les articulant avec les recensements de population, ce qui permet en outre d'atténuer les coûts et de bénéficier des travaux déjà réalisés (cartographie) et des moyens de déplacement déjà acquis. Il n'est cependant pas indispensable -- même si cela semble préférable -- que les deux opérations soient menées simultanément. Afin de ne pas perturber des opérations déjà lourdes et complexes par elles-mêmes, la succession des deux recensements de la population et des établissements peut constituer une meilleure solution pour les pays qui n'en ont pas l'expérience, car il existe aussi des échecs.

Dans la même perspective d'allègement et de simplification, les informations relevées par les recensements économiques devraient se limiter à quelques données de base indispensables à la mise en oeuvre de la définition du secteur informel et la sous-classification simple de quelques segments du secteur informel, à la stratification des procédures d'échantillonnage, ainsi qu'à l'identification et à la localisation précise des établissements, afin qu'ils puissent être facilement retrouvés lors de sondages ultérieurs. Toutes les questions superflues ou délicates (comme le chiffre d'affaires, les recettes ou les revenus) non susceptibles de relevés directs suffisamment fiables et dont l'exploitation peut conduire à des analyses erronées et trompeuses devraient être éliminées de la phase de recensement et reportées systématiquement à la phase du sondage.

A ces réserves près, et compte tenu des améliorations possibles, il est normal que les recensements d'établissements continuent à avoir la faveur de nombreuses institutions statistiques, et il convient de les encourager car ils présentent plusieurs avantages:

(i) Ils permettent la mise à jour des fichiers des entreprises modernes qui servent de base aux enquêtes annuelles d'entreprises et à l'élaboration des comptes de branches par la comptabilité nationale.

(ii) Ils permettent de sélectionner des échantillons représentatifs des micro-entreprises, strictement complémentaires d'une collecte organisée et annuelle sur le secteur moderne, en autorisant l'application de critères de définitions objectifs qui fixent une limite claire entre les deux univers formel et informel.

Cependant, les recensements d'établissements n'ont pas permis jusqu'à présent d'assurer la réalisation, avec une courte périodicité, d'enquêtes sur les micro-entreprises, car la base de sondage se périme très vite.

Outre la périodicité, le problème essentiel posé au statisticien par les enquêtes sur les petites entreprises est celui de l'adaptation des concepts et des techniques de relevé afin de permettre une mesure fiable de la contribution de ce segment du secteur informel à la formation du produit et des revenus. On a déjà insisté sur la nécessité d'une bonne connaissance préalable de certaines caractéristiques des activités informelles. Cela a des implications sur la formulation des questions (qui doivent être aussi concrètes que possible), le choix des périodes de référence (laissé à l'appréciation de la personne interrogée et variable selon la question), la façon de relever les variations saisonnières, et enfin le choix et la traduction des concepts-clés. A cet égard, la nomenclature des situations dans la profession pourra être complétée par toute une gamme de types de salariat (à la pièce, à la tâche, au pourcentage, métayage urbain) et types de travailleurs indépendants (allant de l'indépendant au sens strict jusqu'à la sous-traitance): Le relevé des questions sur les revenus est entièrement dépendant des types de situations identifiées.

Néanmoins, les recensements et enquêtes d'entreprises ou d'établissements sont des opérations réalisées essentiellement à des fins de comptabilité nationale, et la couverture d'un segment limité -- et fort peu féminin -- de l'ensemble qu'il s'agit d'étudier a, depuis un certain nombre d'années, orienté les statisticiens du travail et les statisticiens d'enquête vers la fixation de ce nouvel objectif de mesure de la production aux enquêtes auprès des ménages.

IV. Enquêtes auprès des ménages

Les enquêtes auprès des ménages dont l'objectif est, principalement, la saisie des activités informelles, sont peu nombreuses. Du point de vue de la mesure de l'emploi informel, elles constituent la solution idéale. Par définition et par leur méthode même, elles permettent en effet de saisir l'ensemble des activités informelles, dans toute la variété de leurs modes d'exercice:

- l'auto-emploi et l'emploi dans les petites entreprises,
- le travail à domicile,
- le travail itinérant ou de rue,
- le travail clandestin non déclaré par l'employeur,
- la pluri-activité,

alors que les enquêtes d'entreprises ne parviennent à couvrir que la première catégorie, et une partie de la seconde, dans le meilleur des cas.

Un autre avantage des enquêtes auprès des ménages est la simplicité de la mise à jour de la base de sondage.

Les inconvénients des enquêtes auprès des ménages ne sont cependant pas négligeables. Tout d'abord, la représentativité de certaines activités n'est pas systématiquement assurée, ce qui peut être un handicap pour la comptabilité nationale, puisque ces activités peuvent jouer un rôle important dans la formation de la valeur ajoutée en dépit d'un poids numérique faible dans la population active.

Ensuite, la fiabilité des réponses dans les enquêtes auprès des ménages peut laisser à désirer et dépend étroitement de la qualité de la personne qui répond. Il est bien connu que les réponses du chef de ménage sur les activités de son épouse et de ses filles ne sont guère fiables, d'abord parce que, dans de nombreuses sociétés, il a tendance à leur dénier tout caractère économique, ensuite parce qu'il peut ne pas connaître les revenus qui en sont tirés, les budgets étant fréquemment séparés. De ce fait, l'administration du questionnaire devant tous les membres du ménage réunis peut être source de difficultés. Inversement lorsque, en l'absence du chef de ménage, c'est la femme qui répond, il est douteux que les réponses aux questions même les plus élémentaires (comme la branche d'activité) soient correctes.

D'une façon générale, il existe une tendance à la sous-estimation des activités économiques dans les enquêtes auprès des ménages, parce que les personnes interrogées peuvent fréquemment considérer que leur occupation n'est pas un véritable travail. Mais on sait désormais redresser à peu près correctement cette distorsion par un jeu de questions complémentaires, ou l'adjonction d'une liste d'activités.

Ici encore, il convient de souligner qu'il serait souhaitable d'éliminer, dans de telles enquêtes, les questions directes sur les revenus, car leur exploitation conduit fréquemment à des erreurs d'interprétation. C'est pourquoi les enquêtes spécifiques sur les activités informelles des ménages sont en réalité des enquêtes intégrées qui s'efforcent d'allier les avantages des deux types d'enquêtes, ménages et établissements; et les enquêtes classiques et permanentes auprès des ménages servent à assurer une collecte débouchant sur l'établissement des séries chronologiques.

Les enquêtes intégrées, ou mixtes, sur les activités informelles des ménages consistent à articuler les unités d'observation ménages et entreprises et donc à greffer des questionnaires d'entreprises sur des questionnaires ménages. Mais on sait que si le ménage comme unité d'observation permet de saisir la totalité des formes d'activité, l'intéressé n'est pas forcément présent et d'autre part l'entretien ne s'effectue pas sur le lieu même de l'exercice de l'activité. De sorte que le questionnaire (ou le volet spécifique de ce questionnaire) ne peut être trop ambitieux et doit être simplifié.

Lorsqu'on veut allier l'exhaustivité à la quantité et à la qualité de l'information collectée sur l'activité, la production et les revenus, il convient d'administrer un questionnaire d'entreprise aux actifs des ménages de l'échantillon qui sont en situation d'auto-emploi (indépendants et employeurs). On peut alors bénéficier des innovations méthodologiques introduites dans les enquêtes d'entreprise. Mais l'administration d'un tel questionnaire ne peut se concevoir qu'auprès de la personne directement concernée. La solution adoptée au Mali (en 1989) et à Zanzibar (en 1990) a été de localiser les lieux de travail à partir du ménage: Ainsi, pour les activités exercées dans des établissements, l'enquêteur se rend sur les lieux mêmes de l'activité pour administrer le questionnaire approprié, alors que pour les autres activités s'exerçant à domicile ou en dehors d'un local, le questionnaire est administré dans le ménage même, à condition que les intéressés soient présents.

Les enquêtes sur les activités informelles des ménages posent en outre deux difficultés: celle du choix de la période d'enquête et celle de l'élaboration du plan de sondage.

En ce qui concerne la période d'enquête, le choix doit se porter de préférence sur la morte saison des travaux agricoles, car c'est durant cette saison que les agriculteurs exercent des activités non agricoles, soit en milieu rural, soit dans les villes où ils migrent. La systématisation des questions sur la pluriactivité rend cependant cette difficulté moins aiguë.

Pour ce qui est du plan de sondage, l'assurance d'une bonne représentativité de toutes les branches d'activité, notamment manufacturières, pour les besoins de la comptabilité nationale, implique le dimensionnement adéquat de l'échantillon et éventuellement sa stratification régionale.

Il est clair que c'est en incluant un volet sur les activités informelles dans les systèmes permanents d'enquêtes et particulièrement les enquêtes sur l'emploi qu'une meilleure appréhension et une meilleure compréhension du phénomène seront possibles. Dans les pays où un tel système permanent n'existe pas, les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages -- en projet dans de nombreux pays -- devraient prendre la forme d'enquêtes sur les activités informelles, puisque celles-ci concernent la plus grande partie de la population, à côté des activités agricoles.

Et, dans les pays où aucun système permanent n'est en place, ces enquêtes intégrées devraient tenir lieu d'enquêtes sur la population active et servir de base à la mise en place progressive d'un système permanent plus léger.

V. Conclusion

Les progrès dans la mesure de l'emploi, de la production et des revenus du secteur informel dépendent en premier lieu d'une meilleure utilisation des sources existantes. Cela ne peut intervenir qu'à la suite d'une amélioration de la qualité des données qui en sont issues et donc d'une harmonisation et d'une définition plus claire et plus objective du champ des enquêtes et du champ des relevés administratifs et des concepts que ces opérations mettent en oeuvre.

La plupart des propositions ou des recommandations qui ont été faites précédemment peuvent s'appliquer à des opérations déjà existantes ou traditionnellement effectuées dans un certain nombre de pays.

S'il n'existe que des recensements décennaux et des enquêtes sur les entreprises enregistrées -- cas fréquent sur le continent africain -- une première démarche devrait consister à homogénéiser le contenu du fichier des entreprises enregistrées, puis à le compléter à partir d'un recensement des établissements. Une seconde démarche souhaitable, mais liée en général à la mobilisation des financements nécessaires, consisterait à réaliser une enquête sur les activités informelles des ménages.

ANNEXE 5

GROUPES DE TRAVAIL

ANNEXE 5

GROUPES DE TRAVAIL

A. Exercices de commentaires sur les politiques en matière du secteur informel et des femmes

1. Chaque participant inscrira sur une feuille:

   - la liste des services fournis par son département en direction du secteur informel et des femmes;
   - la liste précise des études et enquêtes réalisées ou utilisées par son département afin de définir les actions entreprises en direction du secteur informel et des femmes;
   - les définitions utilisées par son département;
   - les besoins non encore satisfaits en données statistiques;
   - les suggestions en vue d'améliorer la collecte et l'utilisation des données.

2. Commentaires et critiques sur:

   - les politiques à l'égard du secteur informel et des femmes;
   - les définitions et les concepts;
   - les sources de données utilisables.

B. Exercices de traitement de données de population active et d'emploi

Chaque groupe de travail dispose de trois tableaux:

1. Répartition des actifs occupés de 10 ans et plus par occupation dans l'activité principale, situation dans la profession, et par sexe;

2. Répartition des actifs occupés de 10 ans et plus par occupation dans l'activité secondaire et par sexe;

3. Répartition de l'emploi par branche d'activité, par situation dans la profession et par sexe dans le recensement industriel commercial (RIC) de 1986.

Le groupe I a des tableaux qui portent sur l'ensemble du Burkina;

le groupe II a des tableaux qui portent sur le milieu urbain; le Groupe III a des tableaux qui portent sur le milieu rural.

En faisant l'hypothèse que tous les emplois du RIC sont des emplois urbains, il est demandé à chaque groupe de faire une estimation de l'emploi informel par sexe, à partir des tableaux qui sont fournis:

- en sélectionnant les occupations susceptibles d'appartenir au secteur informel;
- en sélectionnant les situations dans la profession correspondant au secteur informel;
- en classant les individus selon les nomenclatures d'activités et de professions fournies en annexes du manuel de compilation, de façon à parvenir à un tableau en 12 branches correspondant aux publications de la comptabilité nationale.

On fera par ailleurs ressortir les branches d'activité entièrement féminines, entièrement masculines, ou mixtes, et dans chaque branche, on comparera l'importance relative des activités principale et secondaire.

C. Exercices d'analyse de statistiques du produit interne brut (PIB)

Comparer les estimations de l'emploi informel par branche auxquelles vous êtes parvenus, avec les estimations du PIB par secteur.

Quelles réflexions vous inspirent ces comparaisons?

Que suggéreriez-vous comme méthodes ou comme techniques pour améliorer ces estimations?

United Nations International Research
and Training Institute for the Advancement of Women

P.O.Box 21747
Santo Domingo, Dominican Republic
Telephone (809) 685-2111
Facsimile (809) 685-2117
Telex (326) 4280 WRA SD

Printed in the Dominican Republic
French-1992 - 500 - INSTRAW/SER.A/36